



**Guide
pratique
2025**

Saint Jean de la Ruelle

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

   @sjrofficiel





**Le goût du frais,
ça se défend tous les jours**



©E.Leclerc



**L'APPLICATION MON E.LECLERC,
ASSISTANT PERSONNEL
DE COURSES.**



éditorial



Chère Madame, Cher Monsieur,

Ce guide a été conçu pour vous comme un outil pratique. Vous y trouverez toutes les ressources qui vous sont utiles pour accéder facilement aux services de proximité. Il vous accompagne aussi dans la préparation de vos démarches et formalités administratives.

Ces pages mettent en lumière la vie associative et les nombreuses initiatives culturelles et sportives qui animent notre ville. Ce tissu associatif, riche et diversifié, est une véritable force qui marque notre identité de ville solidaire et citoyenne.

Fièvre de ses valeurs, Saint Jean de la Ruelle veille à offrir une place à chacune et chacun et continue de se développer pour améliorer

le quotidien de ses habitants et préparer l'avenir. Les grands projets se poursuivent avec la construction d'une nouvelle structure pour la petite enfance en centre-ville, la rénovation du groupe scolaire Jean-Moulin dans le quartier des Chaises, tandis que l'axe central de la rue Charles-Beauhaire a fait peau neuve.

La Ville offre de nombreux services pour bien se soigner, se divertir, se déplacer, s'épanouir en famille et bien plus encore. Ils sont détaillés dans ce guide qui, je l'espère, répondra à vos attentes et facilitera votre vie quotidienne.

Je tiens à exprimer toute la reconnaissance de la municipalité envers les acteurs commerciaux, économiques, sociaux et associatifs de notre commune. Leur engagement contribue à faire de Saint Jean de la Ruelle une ville attractive et agréable à vivre.

Je remercie également nos partenaires, dont les annonces rendent possible cette nouvelle édition.

Rien à vous

Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle

BAUCHARD & FILS

www.bauchard.com

02 38 43 47 47

45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

CLIMATISATION

POMPE À CHALEUR

INFORMATIQUE / ALARME

MOTORISATION PORTAIL

PHOTOVOLTAÏQUE



Les résidences
de l'Orléanais

**10 000
LOGEMENTS**

à travers la métropole*

**21 500
LOCATAIRES**

nous font confiance

* en résidence tout public, résidence spécialisée et en gérance

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ? CONTACTEZ-NOUS

LOGEMENTS À LOUER OU À ACHETER sur la métropole orléanaise

Plus d'infos sur www.residences-orleanais.fr

sommaire



Découvrir Saint Jean de la Ruelle

L'identité de la ville	08
L'histoire de la commune.....	09
Une ville européenne et solidaire : les jumelages et partenariats	10
Une ville engagée	11

La mairie

Le Conseil municipal.....	14
Les commissions municipales.....	16
Vos services de proximité	17
Vos démarches et formalités administratives	21

Bien vivre en ville

Un nouveau centre-ville.....	27
Aménager l'espace urbain.....	28
Se balader.....	32

Sortir.....	34
Se soigner	37
Se dépenser	42
On se bouge	46
Se déplacer.....	48
Pratiquer son culte	50

En famille

S'entraider.....	52
Étudier	56
Grandir	61

Vie associative

Associations	67
--------------------	----

Vie économique

Artisanat, commerce, industrie	80
Pépinières d'entreprises	94

Guide de SAINT JEAN DE LA RUELLE 2025

Directeur de la publication : Fabien RIVIÈRE DA SILVA. Édition 2025 préparée par le Pôle communication et participation citoyenne
Ville de Saint Jean de la Ruelle, Service communication – Tél. 02 38 79 33 13. **Photos :** C TOUT VU, Gérard CHANGEUX, Françoise Gérard
CHANGEUX, Ville de Saint Jean de la Ruelle, Orléans Métropole. Droits réservés Archives municipales. **Tirage :** 8 100 exemplaires
diffusés gratuitement. **Conception graphique, mise en pages, impression et régie publicitaire :** @agencescoopcommunication –
15154-MEP. **Imprimeur :** ISF Imprimerie. **Dépôt légal :** 1^{er} trimestre 2025. Si vous souhaitez faire apparaître ou mettre à jour des
informations, merci de contacter le Pôle communication et participation citoyenne : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr





**Tout ce qui compte pour vous
existe à prix E.Leclerc**



**Ouvert
le dimanche
toute la journée**

**330, rue Marcellin Berthelot
45400 Fleury les Aubrais - 02 38 84 66 20**



**avec plus de 100 véhicules utilitaires
et légers disponibles à la location**



Découvrir
Saint Jean de la Ruelle



L'identité de la ville

Ville du Val de Loire, sixième commune du département du Loiret, Saint Jean de la Ruelle se situe au cœur de l'agglomération orléanaise, faisant partie des 22 communes d'Orléans Métropole. Limitrophe d'Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Orléans et Saran, Saint Jean de la Ruelle se positionne sur la rive droite de la Loire, dans le périmètre inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

SAINT JEAN DE LA RUELLE

● POPULATION :

16 842 Stéoruellanes et Stéoruellans

● DENSITÉ DE LA POPULATION :

2 720 habitants au km²

● SUPERFICIE :

610 hectares

● CANTON :

Le canton de Saint Jean de la Ruelle regroupe les communes de Saint Jean de la Ruelle, Ingré et la Chapelle-Saint-Mesmin.

● VILLES ET VILLAGES FLEURIS 🌸🌸

● VILLE ACTIVE ET SPORTIVE 🏃🏃🏃

Nouveau

● VILLES JUMELLES :

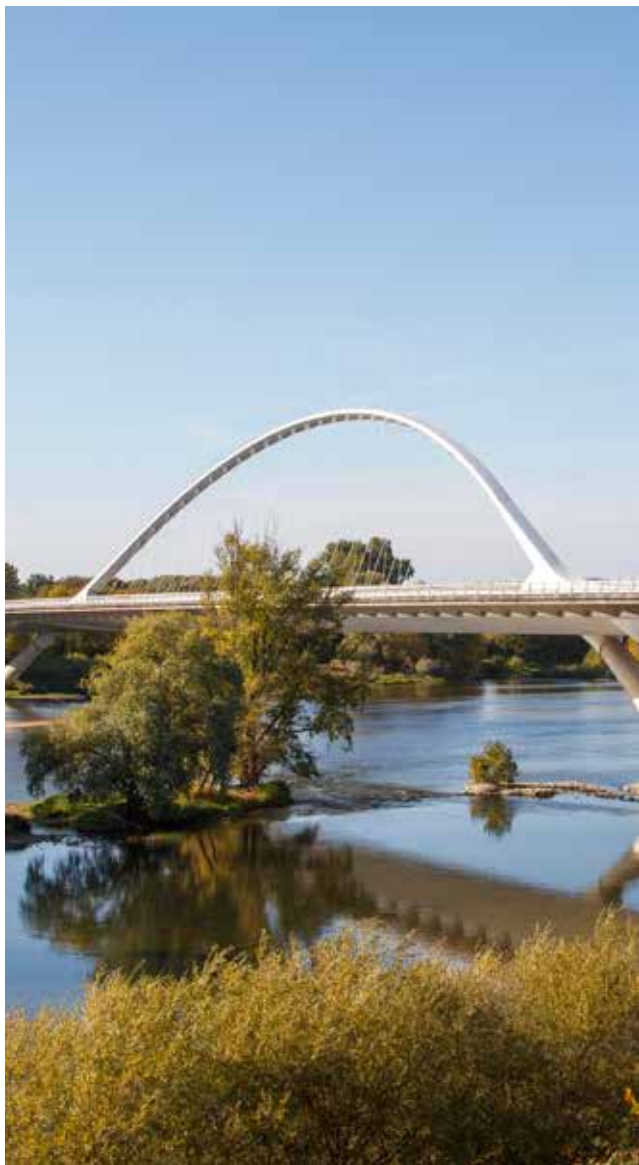
- Amposta, Espagne 🇪🇸
- Gommern, Allemagne 🇩🇪
- Niepolomice, Pologne 🇵🇱
- Coopération internationale : Niantjila, Mali 🇲🇱

● SPÉCIALITÉ :

Miel de Saint Jean de la Ruelle, cultivé par les agents municipaux du pôle Espaces Verts.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE !

Retrouvez en quelques clics toute l'actualité sur :
www.ville-saintjeandelaruelle.fr
📘 📷 🌐 @sjrofficiel





L'histoire de la commune



© Archives municipales.

Acquis par l'armée française en 1884, le terrain des Groues devint alors un champ de manœuvres militaires.

Forte d'un passé viticole, Saint Jean de la Ruelle s'est reconvertie dans l'arboriculture fruitière à la fin du XIX^e siècle. Jusqu'en 1918, des établissements à caractère familial et artisanal ont émergé. Ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale, et du fait de sa proximité avec la ville d'Orléans, que se sont implantés des établissements industriels, tout d'abord au sud puis au nord de la commune, qui était restée principalement agricole jusqu'à la fin des années 80.

Saint Jean de la Ruelle accueille aujourd'hui plusieurs zones d'activités qui reflètent le savoir-faire français, dont l'un des principaux parcs d'activités de la métropole (Adelis), une pépinière d'entreprises, ainsi que le Groupe Atlantic-Thermor industrie, le Groupe Brandt et d'autres.

La ville a ainsi diversifié ses activités économiques par l'aide à la création et l'accueil de petites et moyennes entreprises.

EN SAVOIR PLUS SUR SAINT JEAN DE LA RUELLE

Retrouvez cinq ouvrages qui retracent l'histoire de la commune, écrits par le Groupe d'histoire locale intercommunal Ingré-Saint Jean de la Ruelle (GHILIS).

En vente à la médiathèque Anna-Marly.

● **ORMES - INGRÉ - SAINT JEAN DE LA RUELLE : 1939 - 1945**

Ce livre, réalisé dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération de l'Ouest orléanais, retrace la vie quotidienne durant la Seconde Guerre mondiale des habitants d'Ormes, d'Ingré et de Saint Jean de la Ruelle.

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR SAINT JEAN DE LA RUELLE !

D'où vient son nom ?

Dénommée Athos à l'époque celtique, elle prit le nom de Saint Jean après la construction de la première église. « De la Ruelle » fut ajoutée parce qu'on accédait à l'église par une ruelle.

Qui est Anna Marly ?

« Troubadour de la Résistance », les chansons d'Anna Marly constituent un témoignage vivant de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. En 2000, la chanteuse a accepté la proposition de la commune, inaugurée en août de cette même année.

Quelle est l'histoire du quartier de la Petite Espère ?

Le domaine de la Petite Espère a été édifié pour loger le personnel des forces américaines de l'OTAN stationnées à Orléans. En 1972, cinq ans après leur départ, il a été transformé en lotissement. Le 18 juin 2022, la municipalité a célébré les 50 ans du quartier.

● **PRENDS MA MAIN POUR UNE BALADE DANS LE PASSÉ**

Ce nouvel ouvrage retrace le passé de la commune, mettant ainsi en lumière son riche patrimoine mais aussi ses personnalités.

● **IL Y A 150 ANS... 1870 PRÈS D'ORLÉANS**

L'année 2020 a marqué le 150^e anniversaire de la guerre de 1870, conflit franco-prussien dont les combats se sont notamment déroulés à Saint Jean de la Ruelle.

● **UN VILLAGE EN TEMPS DE GUERRE 1914-1918**

Saint Jean de la Ruelle était un paisible village de 1 600 habitants, loin des combats qui faisaient rage sur les fronts du nord et de l'est de la France. Mais ses habitants étaient tout autant concernés par cette « Grande Guerre ».

● **LIVRE-DVD « 1939-1945 : PASSEURS DE MÉMOIRE »**

Ce documentaire regroupe une douzaine de récits autour de la Seconde Guerre mondiale dans la commune de Saint Jean de la Ruelle.



Jean-Pierre BOURDIOT, président du GHILIS, et Jean-Marie BOIS, trésorier, présentent leur nouvel ouvrage *Prends ma main pour une balade dans le passé à la médiathèque Anna-Marly.*



Une ville européenne et solidaire : les jumelages et partenariats



Hôtel de Ville de Saint Jean de la Ruelle

71, rue Charles-Beauhaire
Présidente : Françoise Bureau
06 62 00 29 80
fbureau@gmail.com

Le Comité de jumelage est structuré autour de quatre commissions : Amposta, Gommern, Niepolomice et Niantjila.

L'association, constituée de bénévoles, a pour objectif d'entretenir des liens d'amitié entre Saint Jean de la Ruelle et les autres cités européennes ou étrangères. Son principal objectif est de favoriser les échanges sociaux de jeunes avec les villes jumelles. En lien avec la municipalité, le Comité de jumelage œuvre pour la construction, la citoyenneté européenne et pour la coopération Nord-Sud dans un souci de paix et de démocratie. Son action s'inscrit dans la devise européenne « Uni(e)s dans la diversité ». Avec le soutien actif de la Ville, de la Commission européenne, de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil départemental du Loiret, le Comité est ouvert à toutes et à tous. Des soirées festives, des échanges de jeunes et d'adultes, des voyages, des actions de solidarité et la venue de jeunes stagiaires, avec comme principal lien l'échange, sont organisés.

VILLES JUMELLES ET COOPÉRATIONS

Saint Jean de la Ruelle et ses villes jumelles ont pour objectif de continuer à promouvoir l'idée européenne et les valeurs d'amitié et de paix.



● AMPOSTA (CATALOGNE, ESPAGNE)

Date de signature du jumelage : 15 juin 1985

Aux portes du delta de l'Èbre, Amposta est une commune de Catalogne, située dans la province de Tarragone.



● NIANTJILA (MALI)

Année de signature de la coopération internationale : 1991

La ville de Saint Jean de la Ruelle conduit des actions de coopération décentralisée, menées par le Comité de jumelage, avec Niantjila, une commune du sud du Mali composée de 14 villages.



● GOMMERN (ALLEMAGNE)

Date de signature du jumelage : 05 octobre 1996

Âgée de plus de 1 000 ans, la petite ville de Gommern se situe au sud du district de Jerichow, à seulement 20 km de la capitale du Land de Saxe-Anhalt, Magdebourg.



● NIEPOLOMICE (POLOGNE)

Date de signature du jumelage : 08 juillet 2000

L'histoire de cette petite commune est très liée aux familles royales qui se sont succédées en Pologne et qui ont d'ailleurs offert à la commune un célèbre château. Sa proximité avec la deuxième plus grande ville du pays, Cracovie, lui assure désormais une forte activité économique et culturelle.



Du jeudi 10 au dimanche 13 octobre 2024, la Ville de Saint Jean de la Ruelle et son Comité de jumelage ont accueilli une délégation allemande de la ville de Gommern. Cette visite a été l'occasion d'échanger sur de nombreux sujets communaux, relevant notamment de la participation citoyenne.



Une ville engagée

Saint Jean de la Ruelle a toujours montré son attachement à la citoyenneté au travers de diverses instances qui font partie intégrante de la vie communale : les réunions de concertation, les forums, les ateliers urbains, le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités... Depuis 2022, la Ville renforce sa démarche !

● LE CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT ET LES SOLIDARITÉS

Afin d'éveiller à la citoyenneté des jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger à une assemblée participative : le Conseil Stéoruellan des Enfants. En 2022, ce dispositif a évolué pour devenir **le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS)**. Une nouvelle instance, qui renforce l'implication et la prise d'initiative des jeunes citoyens engagés autour des projets de transition écologique et de solidarité.



+ d'info à la page 64.

● LES RENCONTRES PARLONS QUARTIER

Tous les deux ans, le Maire et les élu-e-s municipaux vont à votre rencontre dans chaque quartier de la commune. L'occasion d'échanger sur les sujets du quotidien, tels que l'aménagement des quartiers, les mobilités ou encore la sécurité, des sujets qui demeurent au cœur de vos préoccupations.

La prochaine édition des rencontres **Parlons Quartier** se tiendra à l'automne 2026.

● L'APPEL À PROJET CITOYEN

Lancé par la municipalité le 1^{er} février 2022, l'**Appel à Projet Citoyen** est un dispositif qui permet aux habitants d'affecter une partie du budget de la collectivité, à savoir **50 000 €, dans des projets d'intérêt général de leur choix**. Chaque projet réalisé dans le cadre du budget participatif doit avoir pour condition de favoriser le développement des solidarités, la transition écologique et la qualité de vie des Stéoruellans.

Les deux premières éditions ont ainsi permis à **7 projets citoyens coconstruits et répondant à l'intérêt général de voir le jour sur le territoire**, tels qu'une boîte à livres, un composteur collectif, ou encore une rue scolaire.

Plus d'information sur participons.ville-saintjeandelaruelle.fr



La Ville a accueilli à L'Unisson, les 28 mai et 4 juillet 2024, des ateliers participatifs sur la mobilité organisés par Orléans Métropole.

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER SUR SAINT JEAN DE LA RUELLE ?

Chaque année, à l'automne, la municipalité organise sa traditionnelle matinée d'accueil des nouveaux habitants. Vous recevrez un courrier d'invitation au début de l'été.

Renseignement : communication@ville-saintjeandelaruelle.fr



Le 7 septembre 2024, la Ville de Saint Jean de la Ruelle a accueilli ses nouveaux habitants avec une visite guidée de la commune en bus.





La mairie



Le Conseil municipal



LE MAIRE

Fabien RIVIÈRE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle

LES ÉLU-E-S REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS.

☎ 02 38 79 33 10
✉ cabinet@ville-
saintjeandelaruelle.fr

LES ADJOINTES ET LES ADJOINTS



Véronique DESNOUES,
1^{re} adjointe au maire en
charge des sports, de
la santé, de l'autonomie
et du handicap



Pascal LAVAL,
2^e adjoint au maire en charge de
l'aménagement et des relations
avec le monde économique



Nathalie HAMEAU,
3^e adjointe au maire
en charge de l'éducation
et de la restauration



Marceau VILLARET,
4^e adjoint au maire
en charge de la politique
de la ville, du renouvellement
urbain et de l'emploi



Anne LE BIHAN,
5^e adjointe au maire
en charge de la culture
et des coopérations



Guillaume PAOLI,
6^e adjoint au maire en
charge du développement
durable et de la
transition écologique



Olivia BELLIZIO,
7^e adjointe au maire en
charge des solidarités, de
l'animation urbaine et de
l'égalité femmes-hommes



Guy PIVAIN,
8^e adjoint en charge
des espaces publics,
du patrimoine bâti et
de l'accessibilité



Françoise BUREAU,
9^e adjointe au maire
en charge des parcs
et jardins

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Christophe CHAILLOU,
conseiller municipal
délégué en charge
de l'état civil et
des élections



Éva NOGUÈS,
conseillère municipale
déléguée en charge
de la transition écologique



Antoinette PARAYRE,
conseillère municipale
déléguée en charge de
la mémoire, du monde
combattant et de la
condition animale



Thomas HUBERT,
conseiller municipal
délégué en charge
de la musique, de
l'événementiel
et de l'Europe



Sylvie DANGE,
conseillère municipale
déléguée en charge
de la vie numérique
et de l'e-administration



CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX À RESPONSABILITÉ PARTICULIÈRE



Karim LAFRAYHI,
conseiller municipal
en charge du numérique



Daniel PASSEGUÉ,
conseiller municipal
en charge de la
vie associative



Esra CAKIR,
conseillère municipale
en charge du conseil
de la jeunesse, du climat
et des solidarités



Marie-Thérèse DUGUÉ,
conseillère municipale
en charge de la
citoyenneté



Mickaëla LOQUET,
conseillère municipale
en charge de l'emploi



Mamadou DIARRA,
conseiller municipal
en charge des solidarités
internationales



Isabelle GAUTHIER,
conseillère municipale
en charge des
marchés publics



Éric LACOU,
conseiller municipal
en charge de la
ville intelligente



Marie GAMBONI,
conseillère municipale
en charge de la
petite enfance



Pierre-Jules ZING-TSALA,
conseiller municipal
en charge de l'inclusion



Catherine BOIS,
conseillère municipale
en charge de l'espace
funéraire et du cimetière



Claude AMSTUTZ,
conseiller municipal
en charge des relations
intergénérationnelles



Anne-Marie MOULIN,
conseillère municipale
en charge des
amicales régionalistes



Prince MABOUSSOU,
conseiller municipal
en charge de la vie étudiante

AUTRES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nouvel adjoint

**Nouvelle
conseillère
déléguée et à
responsabilité
particulière**



Kadéjat DAHOU



**Claude HUYGHUES
DES ÉTAGES**



Leïla PAROU



Alexandre DUPRÉ



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions, formées au sein du Conseil municipal, sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration communale, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Chaque commission intervient dans un domaine particulier (éducation, culture, accessibilité...). Le Maire est président de droit de chaque commission.

AMÉNAGEMENT, ESPACE PUBLIC ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pascal LAVAL, Marceau VILLARET, Éric LACOU, Françoise BUREAU, Guy PIVAIN, Éva NOGUÈS, Guillaume PAOLI, Antoinette PARAYRE, Catherine BOIS, Kadéjat DAHOU

CULTURE, COOPÉRATION ET VIE ASSOCIATIVE

Anne LE BIHAN, Esra ÇAKIR, Thomas HUBERT, Daniel PASSEGUÉ, Guillaume PAOLI, Mickaëla LOQUET, Karim LAFRAYHI, Mamadou DIARRA, Anne-Marie MOULIN, Alexandre DUPRÉ

ÉDUCATION, JEUNESSE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Nathalie HAMEAU, Olivia BELLIZIO, Mickaëla LOQUET, Sylvie DANGE, Esra ÇAKIR, Thomas HUBERT, Marie GAMBONI, Claude AMSTUTZ, Prince MABOUSSOU, Leïla PAROU

FINANCES

Christophe CHAILLOU, Véronique DESNOUES, Pascal LAVAL, Nathalie HAMEAU, Anne LE BIHAN, Guy PIVAIN, Isabelle GAUTHIER, Mickaëla LOQUET, Catherine BOIS, Claude HUYGHUES DES ÉTAGES

SOLIDARITÉS, COHÉSION SOCIALE ET INSERTION

Olivia BELLIZIO, Marceau VILLARET, Françoise BUREAU, Éva NOGUÈS, Mickaëla LOQUET, Marie GAMBONI, Pierre-Jules ZING-STALA, Isabelle GAUTHIER, Claude AMSTUTZ, Kadéjat DAHOU

SPORTS

Véronique DESNOUES, Éric LACOU, Mickaëla LOQUET, Antoinette PARAYRE, Daniel PASSEGUÉ, Karim LAFRAYHI, Mamadou DIARRA, Anne-Marie MOULIN, Prince MABOUSSOU, Claude HUYGHUES DES ÉTAGES

Représentations du Conseil municipal

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président : Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Représentante du président : Isabelle GAUTHIER

Titulaires : Véronique DESNOUES, Guy PIVAIN, Antoinette PARAYRE, Daniel PASSEGUÉ, Claude HUYGHUES DES ÉTAGES

Suppléants : Marceau VILLARET, Anne-Marie MOULIN, Catherine BOIS, Prince MABOUSSOU, Kadéjat DAHOU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Vice-présidente : Olivia BELLIZIO

Titulaires : Marceau VILLARET, Mickaëla LOQUET, Marie GAMBONI, Claude AMSTUTZ, Kadéjat DAHOU

CAISSE DES ÉCOLES

Président : Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Titulaires : Nathalie HAMEAU, Olivia BELLIZIO, Marceau VILLARET, Mickaëla LOQUET, Sylvie DANGE, Marie GAMBONI, Alexandre DUPRÉ

SIRCO (SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE)

Présidente : Vanessa SLIMANI,

Maire de Saint-Jean-de-Braye

Titulaires représentant la ville de Saint Jean de la

Ruelle : Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Nathalie HAMEAU, Mickaëla LOQUET, Éva NOGUÈS, Thomas HUBERT

Suppléants : Guy PIVAIN, Anne-Marie MOULIN, Marie GAMBONI, Mickaëla LOQUET, Prince MABOUSSOU

SIVU DES IFS

Président : Mathieu GALLOIS, Maire de Saran

Titulaires représentant la ville

de Saint Jean de la Ruelle : Catherine BOIS,

Guy PIVAIN, Daniel PASSEGUÉ

Suppléants : Anne-Marie MOULIN,

Véronique DESNOUES, Claude AMSTUTZ

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Délégation de droit : Fabien RIVIÈRE DA SILVA

LYCÉE PROFESSIONNEL MARÉCHAL LECLERC

Titulaire : Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Suppléante : Mickaëla LOQUET

COLLÈGE MAX-JACOB

Titulaire : Nathalie HAMEAU,

Suppléant : Prince MABOUSSOU

COLLÈGE ANDRÉ-MALRAUX

Titulaire : Nathalie HAMEAU,

Suppléante : Véronique DESNOUES

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL MÉTROPOLITAIN D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Christophe CHAILLOU, Véronique DESNOUES
Pascal LAVAL, Marceau VILLARET,
Françoise BUREAU





VOS SERVICES DE PROXIMITÉ

● CABINET DU MAIRE

Secrétariat : 02 38 79 33 10
Pôle police municipale : 02 38 72 17 17
Pôle communication et participation
citoyenne : 02 38 79 33 13

● DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Secrétariat : 02 38 79 33 70
Assemblées et affaires juridiques : 02 38 79 33 81

● PÔLE ACCUEIL – FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

État civil : 02 38 79 33 00

● DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES SPORTS

Pôle vie des écoles nord : 02 38 79 33 82
Pôle vie des écoles sud : 02 38 79 33 60
Pôle sports : 02 38 79 33 42

● DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Pôle finances : 02 38 79 33 36
Pôle systèmes d'information : 02 38 79 33 99

● DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pôle administration du personnel : 02 38 79 33 22
Pôle compétences, mobilités et santé : 02 38 79 33 54
Chargé prévention sécurité : 02 38 79 58 60

● DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE

Secrétariat : 02 38 79 58 00
Pôle ateliers techniques : 02 38 79 33 39
Pôle espaces verts : 02 38 79 58 23

● DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Secrétariat : 02 38 79 58 17
Pôle aménagement foncier : 02 38 79 58 19

● DIRECTION DE LA CULTURE

Conservatoire municipal : 02 38 79 58 52
Pôle lecture publique : 02 38 79 03 60
Pôle diffusion culturelle : 02 38 79 58 01

● DIRECTION DES SOLIDARITÉS ET DE L'ANIMATION URBAINE

Secrétariat du CCAS : 02 38 79 58 30
Service action éducative : 06 78 10 77 62
Pôle action sociale : 02 38 79 58 30
Pôle Enfance : 06 49 56 50 30
Pôle Petite Enfance : 02 38 79 58 30
Pôle Médiation Emploi Politique
de la Ville : 02 38 79 33 49

Maison pour tous – Espace Rol-Tanguy
Secrétariat : 02 38 79 58 45
Accueil : 02 38 79 58 63

MAIRIE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

71, rue Charles Beauhaire, BP74, 45142
Saint Jean de la Ruelle cedex / 02 38 79 33 00

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h 45 à 17 h 30, le samedi
de 9 h à 12 h

cabinet.maire@ville-saintjeandelaruelle.fr

www.ville-saintjeandelaruelle.fr

Facebook Twitter Instagram @sjrofficiel

N° d'astreinte (en cas d'urgence pour joindre
les services municipaux en cas de problème
hors des horaires d'ouverture de la mairie) :
06 73 98 04 43



Maison pour tous – Espace
Léopold-Sédar-Senghor
Secrétariat : 02 38 79 58 72
Accueil : 02 38 79 58 70

Espace intergénérationnel - Antenne
CLIC d'Orléans Val de Loire
02 38 22 02 25 / 06 61 84 73 89
Il a pour mission d'accueillir, d'informer et
d'orienter le public de plus de 60 ans dans le
cadre du bien-vieillir et du maintien à domicile.

BIBLIOTHÈQUE DU CHAT-PERCHÉ / ESPACE LÉOPOLD-SEDAR-SENGHOR

Rue des Turquoises - 02 38 79 58 75

BIBLIOTHÈQUE COLETTE-VIVIER / ESPACE ROL-TANGUY

4, chemin de Chaingy - 02 38 79 58 43

CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTES

10, rue Charles-de-Gaulle - 02 38 79 58 50

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

115, rue du Petit-Chasseur - 02 38 79 58 30



ORLÉANS MÉTROPOLE



La ville de Saint Jean de la Ruelle fait partie de l'intercommunalité Orléans Métropole, créée le 1^{er} janvier 2017 et qui a succédé à la communauté d'agglomération.

Qu'est-ce que la transformation de l'Agglo en métropole a changé pour les habitants ? Certaines compétences communales ont été transférées à Orléans Métropole, parmi lesquelles : la gestion de l'espace public, les zones d'activité économique, le tourisme, l'urbanisme, l'eau potable, la voirie, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, etc. Mais le changement de statut et le transfert de compétences ne bouleversent pas le quotidien des habitants. **Les mairies restent la première porte d'entrée des usagers pour toutes leurs démarches.** Quatre « pôles territoriaux » ont été créés pour préserver la proximité avec l'habitant. Saint Jean de la Ruelle fait partie du pôle territorial nord-ouest et accueille les services du pôle.

Pôle territorial nord-ouest :

77, rue Croix-Baudu 45140 Saint Jean de la Ruelle
02 38 78 40 29

pole-nord-ouest@orleans-metropole.fr

En savoir plus : www.orleans-metropole.fr

5, place du 6 Juin 1944 45000 Orléans.

02 38 78 40 29

Service de l'eau :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion de l'eau et de l'assainissement ont évolué sur les communes d'Orléans Métropole afin de clarifier et d'optimiser les services qui vous sont proposés. Pour faciliter le quotidien des usagers, l'ensemble des services est regroupé sous une marque unique : L'Eau d'Orléans Métropole.

Toutes les informations vous seront communiquées avec votre prochaine facture.

CIMETIÈRE COMMUNAL

30, rue Abbé de l'Épée

Horaires d'ouverture : du 1^{er} avril au 30 octobre de 8 h à 19 h, du 31 octobre au 2 novembre de 8 h à 18 h et du 3 novembre au 31 mars de 9 h à 17 h 30

CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL DES IFS

1251, rue de Pimelin – Saran - 02 38 43 60 77

Horaires d'ouverture : Du 1^{er} mars au 30 octobre, de 8 h à 20 h
Le 1^{er} novembre, de 8 h à 18 h
Du 2 au 28/29 février, de 8 h à 17 h

COMMISSARIAT CENTRAL

Ouvert 24 h/24

63, rue du Faubourg-Saint-Jean 45000 Orléans

02 38 24 30 00

COMMISSARIAT DE QUARTIER DU SECTEUR OUEST

47, rue des Dix-Arpents - 02 38 70 07 93

Horaires d'ouverture : le lundi de 9 h 05 à

13 h - de 13 h 45 à 17 h 15, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 13 h - de 13 h 45 à 17 h 15

ESPACE EMPLOI-FORMATIONS

75, rue Charles-Beauhaire - 02 38 79 33 49

pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et le mercredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sans rendez-vous. Les après-midis sur rendez-vous.

FOURRIÈRE

1, rue de Bagneaux - 02 38 43 91 01

L'UNISSON

27, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 01

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (CONSERVATOIRE)

29, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 52

MÉDIATHÈQUE ANNA-MARLY

61, rue Charles-Beauhaire - 02 38 79 03 60

POLICE MUNICIPALE

Allée des Dominicaines - 02 38 72 17 17

Horaires d'ouverture au public, du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 17 h.

Police nationale : 17

MÉDIATEURS DE PROXIMITÉ

● **LES TROIS-FONTAINES**

9, rue Georges-Guynemer - 07 78 88 84 12

● **LES CHAISES**

6, rue des Émeraudes - 06 74 68 52 74

Horaires d'ouverture : le mercredi et jeudi, de 15 h 30 à 23 h, le vendredi de 16 h à minuit, le samedi de 19 h à minuit et le dimanche de 17 h à 21 h, dans les quartiers prioritaires des Trois-Fontaines et des Chaises.

MAISONS POUR TOUS

● **ESPACE LÉOPOLD-SÉDAR-SENGHOR**

13, rue des Turquoise – 02 38 79 58 70

● **ESPACE ROL-TANGUY**

4, chemin de Chaingy – 02 38 79 58 63

CENTRE DE DISTRIBUTION POSTALE

Parc d'activités Ingré – Saint Jean

12, rue Lavoisier – Ingré - 02 38 61 97 98

Horaires d'ouverture : (pour les entreprises) du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30, le samedi de 8 h à 12 h



L'agence France Services de Saint Jean de la Ruelle, 1^{re} structure sur la Métropole d'Orléans.



FRANCE SERVICES

France Services est un moyen d'accès aux services publics pour tous les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen, quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour l'aider à effectuer ses démarches du quotidien.

Qu'est-ce que structure France Services ?

- une information de premier niveau sur les droits et démarches ;
- un accompagnement dans les démarches administratives en ligne ;
- le relais auprès des référents des services de l'État en cas de situations complexes.

Pour réaliser quelles démarches ?

Tout citoyen peut être accompagné dans les démarches suivantes :

- création de comptes, demandes et suivi de prime d'activité, Revenu de Solidarité Active (RSA), Aide Personnalisée au Logement (APL), remboursement de prestations médicales ;
- déclaration de ses impôts sur le revenu, sur la taxe foncière ;
- création d'un compte France Travail et suivi des droits ;
- demande d'aide juridictionnelle, notamment en cas de divorce ;
- création d'une identité numérique, clé universelle pour simplifier toutes les démarches en ligne ;
- demandes relatives au permis de conduire et à la carte grise de son véhicule ;
- demandes et renouvellement de passeport et de carte d'identité.

France Services à Saint Jean de la Ruelle 1^{re} agence France Services de la Métropole d'Orléans.

40, rue des Diamants - 02 38 79 33 19

franceservices@ville-saintjeandelaruelle.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

Horaires :

Les lundi et mardi : de 13 h 30 à 17 h 30

Le mercredi : de 9 h à 12 h de 13 h 30 à 17 h 30

Les jeudi et vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi : de 9 h à 12h

Permanences du bus France Services

Sur le parvis de la bibliothèque Colette-Vivier – 4, chemin de Chaingy - 06 63 08 85 58

bus-orleans@france-services.gouv.fr

Tous les mardis : 9 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 15

Sans prise de rendez-vous.

LA POSTE

● BUREAU DE POSTE PRINCIPAL

3, place Condorcet

09 70 82 36 31

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h

● BUREAU DE POSTE PETITE ESPÈRE

10, chemin de Chaingy

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 9 h à 12 h

PRÉFECTURE

181, rue de Bourgogne 45000 Orléans

02 38 91 45 45

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

TRÉSORERIE D'ORLÉANS MUNICIPALE ET MÉTROPOLE

Bat F1 – Cité Coligny

131, rue du Faubourg-Bannier

45042 Orléans CEDEX 1

02 38 42 57 69

t045019@dgfip.finances.gouv.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs-pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Urgence via un téléphone portable 112

Numéro d'urgence adapté pour les personnes malentendantes et sourdes (SMS possible) 114

Depuis le 1^{er} octobre 2024, si vous sollicitez un service d'urgence par téléphone, vous serez rappelé par le 0 800 112 112.

CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE ET DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION

0800 005 696

<http://www.stop-djihadisme.gouv.fr>

SOS AMITIÉ

(24 h/24) 02 38 62 22 22



CAMPING MUNICIPAL GASTON-MARCHAND

Chemin de la Roche

45140 Saint Jean de la Ruelle

Tél. : 02 38 79 33 53

camping@ville-saintjeandelaruelle.fr

Ouverture saisonnière :

en juillet et en août (jusqu'à fin septembre
lors du Festival de Loire)

Horaires : 7 h 30 à 10 h 30 – 15 h 30 à 21 h

Réservation : [https://reservation.secureholiday.net/
fr/17980/](https://reservation.secureholiday.net/fr/17980/)

Nombre d'emplacements : 32

Services proposés :

location de vélos, wifi, lave-linge, sèche-linge...

**Pour tout renseignement pendant la fermeture
du camping, veuillez contacter le pôle Sports
au 02 38 79 33 42.**

Le 8 juillet 2024, les membres du Conseil municipal
se sont rendus au camping municipal Gaston-
Marchand pour la traditionnelle visite du camping.



SOS MAINS

08 20 00 06 60

SOS MÉDECINS (24 H/24)

02 38 54 44 44

MAISON MÉDICAL SUD

39, chemin de Chaingy

02 38 79 58 58

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE FRANÇOISE-DOLTO

53, rue des Agates

02 38 22 02 02

LOCATION DE SALLES

Salles de L'Unisson

27, rue Bernard Million

Contact : admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr

02 38 79 58 81

Salle Armand-Theuriot (Corbolottes)

Rue Charles de Gaulle

Salle René Cassin

2, rue René Cassin

Contact : salles@ville-saintjeandelaruelle.fr

02 38 79 33 00

Ces salles peuvent être mises à la disposition
d'un habitant ou d'une association de Saint
Jean de la Ruelle sous certaines conditions.

Comment s'inscrire en vue d'une entrée dans l'EHPAD ?

- S'inscrire sur le site Internet National :
Viatrajectoire <https://trajectoire.sante-ra.fr>,
- Sélectionner l'EHPAD,
- Prendre-contact avec la personne chargée des
admissions par téléphone au 06 85 42 76 41 ou par
mail à administratif@ehpad-raymondpoulin.com,
- Si le dossier est complet, une visite-de-
pré-admission sera organisée et vous
serez placé sur la liste d'attente,
- Des visites des locaux sont organisées sur
rendez-vous, de préférence les lundis et mardis,
- Le dossier est à actualiser dès qu'un changement
intervient dans l'état de santé du demandeur.

La procédure peut être simplifiée pour
un accueil temporaire urgent.

**Retrouvez plus d'informations sur le site
Internet ou la page Facebook de l'EHPAD.**

EHPAD RAYMOND POULIN

Place Edith-Piaf

02 38 79 84 84

accueil@ehpad-raymondpoulin.com

Présidente : Antoinette PARAYRE

L'EHPAD Raymond Poulin, géré par une association
loi 1901, habilité à l'aide sociale, est situé dans un
parc de verdure proche du centre-ville, à proximité
de la mairie, des commerces et services.

Cette structure médicalisée peut accueillir
120 résidents valides, semi-dépendants ou
dépendants dans des chambres individuelles dont
26 résidents en unité protégée (dite Alzheimer).

L'EHPAD pratique l'accueil temporaire pour des
séjours de répit des aidants ou lors d'un retour à
domicile compliqué après une hospitalisation.

Les personnes de plus de 60 ans bénéficiant de
l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) à domicile
peuvent y prétendre lors de l'accueil temporaire.



VOS DÉMARCHES ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES



État civil
02 38 79 33 00

Les démarches les plus fréquentes



Carte nationale d'identité

Document officiel qui permet à tout citoyen de justifier de son identité et, lorsque sa durée de validité n'est pas expirée, de sa nationalité française.

Depuis janvier 2014, la durée de validité est passée de 10 à 15 ans à condition d'être majeur à la date de délivrance de la carte d'identité (aucune démarche n'est à faire pour la prolongation : la date de validité inscrite n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans). Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront une durée de validité de 10 ans.

Elle est gratuite.

En raison de la prise d'empreintes digitales, le demandeur, même mineur, doit impérativement être présent lors de la demande de carte d'identité.

Le mineur doit obligatoirement être accompagné par le titulaire de l'autorité parentale.

Vous devez effectuer votre « pré-demande de CNI » en vous connectant sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Pièces à produire :

- Récapitulatif de la pré-demande avec son numéro;
- L'ancienne carte nationale d'identité s'il s'agit d'un renouvellement : attention si vous ne pouvez la produire, fournir une déclaration de perte ou vol et 25 euros de timbres fiscaux à acheter en ligne ou dématérialisés ;
- 1 photo d'identité aux normes, de moins de 6 mois;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Livret de famille des parents pour les enfants mineurs ou tout autre justificatif de l'autorité parentale.

Prendre rendez-vous sur le site Internet de la ville :
<https://www.ville-saintjeandelaruelle.fr/>



Passeport biométrique

Le passeport biométrique contient une puce électronique où sont enregistrées toutes les données d'état civil de la première page, la photo d'identité en format numérique et les empreintes digitales numérisées de deux doigts du détenteur du document.

Le passeport est un document de voyage individuel qui permet de prouver son identité. Vous devez être de nationalité française. Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport. Le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

Comment l'obtenir ?

Présence obligatoire du demandeur lors du dépôt et du retrait du passeport, y compris pour les mineurs. Se munir de l'ancien passeport si vous en possédez un. Vous devez effectuer votre « pré-demande de passeport » en vous connectant sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/moncompte/s-inscrire>

Pièces à produire :

- Récapitulatif de la pré-demande avec son numéro;
- Timbre fiscal à 86 € pour un majeur, 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans, 17 € pour un mineur de moins de 15 ans (le timbre doit être dématérialisé) : achat sur le site ANTS ou en bureau de tabac;
- Un justificatif d'identité (CNI/Passeport) ;
- Si vous ne pouvez présenter votre ancien passeport, faire une déclaration de perte ou de vol ;
1 photo d'identité aux normes, de moins de six mois ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Livret de famille des parents pour les enfants mineurs ou tout autre justificatif de l'autorité parentale ;
- Justificatif de nationalité si naturalisé.

Le renouvellement du passeport se fait gratuitement dans les cas suivants :

- Modification d'un élément portant sur l'identité du demandeur (nom de famille, nom d'usage ou prénom).
- Changement d'adresse.
- Erreur matérielle commise par l'administration lors de l'établissement.
La date limite de validité du nouveau passeport est identique au précédent passeport.
- Le passeport ne comporte plus de feuillets disponibles pour les visas.

Prendre rendez-vous sur le site Internet de la ville :
<https://www.ville-saintjeandelaruelle.fr/>



Mariage

Deux personnes peuvent se marier en France, à condition qu'elles soient âgées d'au moins 18 ans. Chacun.e des futur.e.s époux.ses doit :

- N'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le ou la futur.e époux.se ;
- Être dégagé des liens d'un précédent mariage.



Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a son domicile, ou domicile des parents d'un des époux, ou sa résidence établie depuis un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication des bans. Un dossier de mariage est à votre disposition à l'accueil de la mairie.



PACS

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. Prendre rendez-vous au service état civil (02 38 79 33 00). Renseignements complémentaires : notice explicative de déclaration, modification et dissolution d'un Pacs : www.service-public.fr

Pièces à produire :

- Convention de Pacs (convention personnalisée ou formulaire cerfa n° 15726*02) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois ;
- Pièce d'identité en cours de validité (original + 1 photocopie) ;
- Pièce complémentaire pour un partenaire divorcé : copie du livret de famille ou de l'acte de mariage avec mention du divorce
- Pièce complémentaire pour un partenaire veuf : copie du livret de famille avec mention du décès ou l'acte de naissance de l'ex-époux avec mention du décès ou l'acte de décès
- Pièce complémentaire pour un partenaire sous tutelle ou curatelle ;
- jugement de tutelle ou curatelle + présence du tuteur



Déclaration de naissance

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite par une personne ayant assisté à l'accouchement (en pratique, c'est souvent le père). La déclaration permet d'établir l'acte de naissance.

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant né en France. Si elle n'est pas faite dans un certain délai, une régularisation par voie judiciaire est nécessaire.

Des sanctions pénales sont encourues.

Délai

La déclaration doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement.

Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans le délai de déclaration de naissance.

Démarche

La naissance est déclarée par le père, ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou une autre personne qui aura assisté à l'accouchement. La déclaration de naissance est faite à la mairie du lieu de naissance. L'acte de naissance est rédigé immédiatement par un officier d'état civil.

Pièce à fournir

- Certificat établi par le médecin ou la sage-femme ;
- Déclaration de choix de nom si les parents souhaitent utiliser cette faculté ;
- Acte de reconnaissance si celui-ci a été fait avant la naissance ;
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois si l'enfant n'a pas encore été reconnu ;
- Carte d'identité des parents ;
- Livret de famille pour y inscrire l'enfant si le(s) parent(s) en possède(nt) déjà un.

Déclaration hors délai

Si la déclaration de naissance n'est pas faite dans les délais réglementaires, l'officier d'état civil ne peut pas régulariser la situation lui-même. Une déclaration judiciaire de naissance est nécessaire. Il convient de recourir à un avocat pour obtenir un jugement déclaratif de naissance.

Sanctions civiles et pénales

Une personne tenue de procéder à la déclaration de naissance d'un enfant qui n'agit pas dans les délais réglementaires :

- Engage sa responsabilité civile à l'égard de cet enfant (dommages et intérêts pour le préjudice causé par la non déclaration),
- **Risque par ailleurs une peine d'emprisonnement de 6 mois et une amende de 3 750 €.**



Déclaration de décès

Elle est obligatoire et doit être faite dans les 24 heures, soit :

- Par un parent du défunt ;
- Par une personne possédant sur son état civil les renseignements les plus exacts et les plus complets ;
- Par un mandataire habilité à cet effet.

Pièces à produire :

Il est indispensable de fournir un certificat de décès. Il est recommandé de fournir également :

- Le livret de famille, la carte d'identité ou l'acte de naissance du défunt ;
- La pièce d'identité du déclarant.



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans s'ils ont fait la Journée défense et citoyenneté à Saint Jean de la Ruelle. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire, soit :

- À la mairie de son domicile (ou de sa résidence : dans ce dernier cas, il faut y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois) ;
- À la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- À la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin.
- Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- Jouir de ses droits civils et politiques. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année. Pour voter à un scrutin, être inscrit depuis au moins 6 semaines avant.

Pièces à produire :

- Pièce d'identité en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer).



Location de salles

Guichet unique :

salles@ville-saintjeandelaruelle.fr
02 38 79 33 00

Salle Armand-Théuriot (Corbolottes)

Rue Charles-de-Gaulle

Salle René-Cassin

8, rue René-Cassin

Ces salles peuvent être mises à la disposition d'un habitant ou d'une association de Saint Jean de la Ruelle sous certaines conditions.

Il est conseillé de réserver plusieurs mois avant la date envisagée pour la manifestation.

Les autres démarches



Livret de famille

L'ordonnance du 4 juillet 2005 portant sur la réforme de la filiation a modifié les règles d'établissement et de délivrance du livret de famille. Le livret de famille est souvent demandé pour justifier de votre situation familiale ou pour faire

établir certains papiers : carte nationale d'identité, passeport... La mise à jour du livret de famille est à la charge de son (ses) titulaire(s), qui (doivent) le présenter aux officiers d'état civil à chaque changement d'état civil ou de situation familiale. Toute personne peut demander un extrait d'acte de mariage sans filiation.

Qui peut l'obtenir ?

- les époux lors du mariage ;
- les parents ou à celui dont la filiation est établie lors de la déclaration de naissance de l'enfant.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, un second livret de famille (un duplicata) peut être demandé. Le livret de famille doit être demandé à la mairie du lieu du domicile du requérant.

Pièces à produire :

- Justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer) ;
- Informations à fournir concernant les actes du livret (nom, prénoms, date, lieu de naissance, etc.) qui sera reconstitué.



Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dès, le lendemain de ses 16 ans et avant la fin du 3^e mois suivant, à la mairie de son lieu de domicile. Une attestation de recensement vous est délivrée. Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Pièces à produire :

- Pièce d'identité ;
- Livret de famille des parents ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer) ;
- Carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé, si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante.

En cas de double nationalité, présenter la pièce d'identité ou le passeport correspondant.



Acte de reconnaissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation à l'égard de l'enfant doit être établie par un acte de reconnaissance. Toutefois, depuis le 1^{er} juillet 2006, l'indication du nom de la mère dans l'acte de naissance de son



enfant vaut reconnaissance maternelle. En revanche, l'établissement du lien de filiation à l'égard du père nécessite une démarche personnelle.

Quand et par qui ?

Avant la naissance : par le père et la mère, de manière individuelle ou conjointe.
Après la naissance : par le père uniquement, dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant.

Pièces à produire :

- Carte d'identité des parents ;
- Acte de naissance des parents ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Livret de famille (si déjà des enfants).



Demande de copie d'acte

• DÉCÈS

Toute personne peut demander une copie intégrale d'acte de décès sans condition, **à la mairie du lieu de décès**. Il est également possible, si un habitant décède hors commune, de demander la transcription de l'acte de décès à la commune de résidence.
En cas de décès à l'étranger, si le défunt était de nationalité française, la demande est faite auprès du ministère des Affaires étrangères ou si le défunt n'était pas de nationalité française auprès de l'autorité qui a délivré l'acte.

• MARIAGE

Un acte de mariage peut donner lieu à la délivrance de quatre documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation, l'extrait sans filiation et l'acte plurilingue, délivrés par **la mairie du lieu de mariage**.

Qui peut faire la demande ?

- Chacun des époux ;
- Leurs ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants) ;
- Leurs frères et sœurs pour l'extrait avec filiation uniquement.

Pièces à produire :

Se munir d'une pièce d'identité si l'intéressé fait la demande lui-même.
Si un membre de la famille fait la demande (parents, enfants, frères, sœurs) : carte d'identité et livret de famille. Toute personne peut demander un extrait d'acte de mariage sans filiation.

• NAISSANCE

Un acte de naissance peut donner lieu à la délivrance de quatre documents différents : la copie intégrale, l'extrait avec filiation, l'extrait sans filiation et l'acte plurilingue, délivrés par **la mairie du lieu de naissance**.

Qui peut faire la demande ?

- L'intéressé majeur ou émancipé, son représentant légal, son mandataire ou son conjoint ;
- Ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants) ;
- Ses frères et sœurs pour l'extrait avec filiation uniquement.

Pièces à produire :

Se munir d'une pièce d'identité si l'intéressé fait la demande lui-même.
Si un membre de la famille fait la demande (parents, enfants, frères, sœurs) : carte d'identité ainsi que le livret de famille.
Toute personne peut demander un extrait d'acte de naissance sans filiation.



Légalisation de signature

La légalisation d'une signature sert à authentifier la signature d'actes sous seing privé par un contreseing officiel (signature officielle). La personne intéressée doit s'adresser à la mairie de son domicile et présenter la pièce à légaliser accompagnée d'une carte d'identité sur laquelle figure sa signature, plus un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/gaz/loyer). L'administré doit apposer sa signature **devant l'officier d'état civil** de la mairie.



Attestation d'accueil

Tout étranger, hors Union européenne, qui veut venir en France pour moins de 3 mois dans le cadre d'une visite privée et familiale, doit présenter un justificatif d'hébergement. L'attestation est demandée et signée par la personne (française ou étrangère), qui se propose d'héberger l'étranger en France.

Ce dernier ne pourra obtenir son visa d'entrée en France que s'il joint l'attestation d'accueil à son dossier de demande de visa. En cas de contrôle, l'attestation doit aussi être produite, sauf exception, aux frontières extérieures de l'espace Schengen.

L'attestation d'accueil est exigée pour tous les étrangers qui souhaitent séjourner en France à l'exception des personnes suivantes :

- Les citoyens de l'Espace économique européen et les membres de leur famille ;



- Les citoyens suisses, andorrans et monégasques ;
- Les titulaires d'un visa de circulation « Schengen », valable au moins 1 an pour plusieurs entrées ;
- Les titulaires d'un visa portant la mention « Carte de séjour à solliciter dès l'arrivée en France » ;
- Les personnes effectuant un séjour à caractère humanitaire ou dans le cadre d'un échange culturel, sous certaines conditions ;
- Les personnes venant en France pour une cause médicale urgente ou en raison de la maladie grave ou des obsèques d'un proche, sous certaines conditions.

Pièces à produire :

- Un justificatif d'identité (pour les Français, les citoyens de l'EEE ou Suisses, une carte d'identité ou un passeport, pour les autres étrangers un titre de séjour-liste limitative) ;
- Tout document permettant d'apprécier ses ressources et sa capacité à héberger le ou les étrangers dans des conditions normales de logement (3 derniers bulletins de salaire et dernier avis d'imposition) ;
- Un document prouvant sa qualité de propriétaire, de locataire ou d'occupant du logement dans lequel il compte héberger le ou les visiteurs (comme un titre de propriété ou un bail locatif) ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Un timbre dématérialisé fiscal de 30 € (à acheter en bureau de tabac) ;
- La date du séjour ;
- Si l'attestation d'accueil est demandée pour des enfants mineurs non accompagnés par leurs parents, une attestation sur papier libre rédigée du ou des détenteurs de l'autorité parentale, et précisant notamment la durée et l'objet du séjour des enfants.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE !

Afin de dématérialiser et de simplifier vos démarches administratives, une plateforme en ligne est dédiée à la prise de rendez-vous. Cette nouvelle plateforme centralise l'ensemble des démarches : demande de carte nationale d'identité, passeport et état civil.

Pour prendre rendez-vous :

- 1 – Rendez-vous sur le site Internet www.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
- 2 – Cliquez sur l'onglet « Mes services en ligne », en haut à droite ;
- 3 – Cliquez sur la rubrique « Prendre rendez-vous ».



Baptême républicain

Le baptême républicain (appelé également « baptême civil ») est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Il n'est prévu par aucun texte législatif.

La Ville propose toutefois une célébration officielle.

Pièces à fournir :

- Pièces d'identité des parent ;
- Justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois ;
- Copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant ;
- Pièces d'identité des parrain et marraine ;
- Livret de famille.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DE VOTRE HABITAT

Vous avez constaté récemment des fissures inhabituelles dans votre maison ou votre immeuble ? Les administrés souhaitant déclarer un dommage lié à une catastrophe naturelle doivent :

- ① Adresser à Monsieur le Maire un courrier de demande de reconnaissance. Devront y figurer les désordres constatés sur les biens immobiliers, ainsi que dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène ;
 - ② Compléter le formulaire de déclaration, accessible sur le site Internet www.ville-saintjeandelaruelle.fr ;
 - ③ Joindre les photos des dégradations constatées, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.
- Votre dossier peut être adressé soit :

- Par courrier :
Mairie de Saint Jean de la Ruelle
Direction Générale des Services
Dossier suivi par le Pôle Affaires Juridiques
71, rue Charles-Beauhaire
45140 Saint Jean de la Ruelle
- Par courriel :
juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr
Informations au : - 02 38 79 33 81
- 02 38 79 33 06





Bien vivre
en ville



Un nouveau centre-ville : la rue Charles-Beauhaire a terminé sa mue !

Dans la continuité de son Agenda 21 lancé en 2010, Saint Jean de la Ruelle poursuit son engagement pour le développement d'une ville durable et s'inscrit dans une politique en faveur de l'environnement. De nombreuses initiatives et projets ont été engagés par la municipalité afin de développer la nature en ville et faciliter les liaisons douces.

C'est le sens du projet de la requalification de l'axe central de la rue Charles-Beauhaire, qui s'est achevée en décembre 2024 après 16 mois de travaux.

CRÉATION DES LIAISONS DOUCES

- Entre le Mail des Justes de France et la rue de la Jeunette,
- Entre l'Hôtel de Ville et le parc des Dominicaines.

PACIFICATION DE LA CIRCULATION PAR

- La mise en place d'un nouveau carrefour à feux à l'angle de la rue Jean-Jaurès et du Mail des Justes de France,
- La création de passages piétons surélevés,
 - L'instauration d'une limitation de lavitesse dans toute la rue à 30 km/h,
 - La création d'une piste cyclable sécurisée et bidirectionnelle.

RÉHABILITATION DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX

- La square Jules-Ferry situé devant l'école élémentaire Jules-Lenormand,
 - Le parvis et le parking de l'Hôtel de Ville,
 - Le parc des Dominicaines, l'esplanade de la médiathèque Anna-Marly.



Aménager l'espace urbain

**Vous souhaitez réaliser un projet ?
La Ville vous accompagne
dans vos démarches.**

Direction du cadre de vie et du patrimoine

centre-technique@ville-saintjeandelaruelle.fr
PÔLE ESPACES VERTS
02 38 79 58 23

Développement urbain

Direction de l'aménagement et du renouvellement urbain, pôle urbanisme et affaires foncières, études... études d'urbanisme et réglementation, autorisations d'occupation des sols (permis de construire, clôtures, etc.), plan local d'urbanisme, acquisitions foncières, cadastres.

Contact : 02 38 79 58 17
77, rue Croix-Baudu.

● AUTORISATIONS D'URBANISME

Il existe trois permis : le permis de construire, le permis d'aménager et le permis de démolir, et une déclaration préalable. En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet, vous devez établir votre demande ou votre déclaration sur le formulaire correspondant. Une notice explicative détaillée est disponible sur le site <https://www.service-public.fr/>

● Le formulaire de demande de permis d'aménager, de construire ou de démolir

peut être utilisé pour tous types de travaux ou d'aménagement. Si votre projet comprend des aménagements, des constructions et des démolitions, vous pouvez choisir de demander un

seul permis. Le permis d'aménager peut autoriser des constructions et/ou des démolitions. Le permis de construire peut autoriser les démolitions.

● Le formulaire de demande de permis de construire pour une maison individuelle

doit être utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et ses annexes (garages) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante. Si votre projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, vous pouvez en faire la demande avec ce formulaire.

● Le formulaire de demande de permis de démolir

peut être utilisé pour toute demande de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans un secteur protégé. Lorsque ces démolitions dépendent d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis d'aménager ou de permis de construire permet aussi de demander l'autorisation de démolir.

● Le formulaire de déclaration préalable

permet de déclarer des aménagements ou des constructions non soumis à permis. Lorsque des démolitions sont nécessaires pour la réalisation de ces travaux ou aménagements, vous pouvez en faire la demande avec votre déclaration préalable.

● Comment déposer les demandes ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un téléservice, au sens de l'article L. 423-3 du Code de l'Urbanisme, est disponible afin de procéder notamment au **dépôt par voie dématérialisée** des demandes d'autorisation, de Certificats d'Urbanisme (**CUa/ CUb**) et de déclaration d'intention d'aliéner (**DIA**) pour l'ensemble des communes de la Métropole.

Ce téléservice accessible sur :

demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr, possède une interface spécialement conçue pour les professionnels afin de faciliter le dépôt et le suivi des demandes.

Pour y accéder et sécuriser le dispositif, il revient à chaque utilisateur professionnel de solliciter, lors de la 1^{re} connexion, une demande de création d'un compte « partenaire » sur la page d'accueil du téléservice.

Après validation de la demande par l'administrateur métropolitain, l'inscription est confirmée par courriel.

Les avantages offerts par ce téléservice sont multiples : traitement des demandes dès leur dépôt sur le portail, suppression des envois papiers et postaux, suivi des étapes d'avancement des dossiers en ligne, garantie de fiabilité, intégrité, sécurité et confidentialité des comptes utilisateurs des acteurs et leurs échanges.

Même si l'utilisation de ce téléservice demeure une simple faculté puisqu'il est toujours possible de déposer les dossiers en format papier, **son utilisation est désormais vivement recommandée.**



La requalification du quartier des Chaises se poursuit avec la rénovation du centre commercial.



Sur l'ensemble du territoire métropolitain, les règles d'urbanisme applicables sont celles du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm), approuvé par délibération du Conseil métropolitain du 7 avril 2022, et exécutoire depuis le 4 mai 2022.

Certaines demandes ne peuvent faire l'objet d'un dépôt sur le guichet unique :

les autorisations de travaux (AT) concernant les établissements recevant du public (ERP) seules, les permis de construire avec volet AT ERP, les autorisations préalables et déclarations préalables au titre de la publicité, des enseignes et pré-enseignes, les demandes de permis de construire modificatifs dont les demandes initiales ont été déposées en version papier.

Les demandes déposées en version papier peuvent se faire :
par courrier adressé à la Mairie de Saint Jean de la Ruelle – 71, rue Charles-Beauhaire – BP 74 – 45142 Saint Jean de la Ruelle cedex ou par dépôt à la Direction de l'Aménagement et du Renouvellement urbain – 77, rue Croix-Baudu – 45140 Saint Jean de la Ruelle.

Les autres saisines par voie dématérialisée (mail notamment) ne devront plus faire l'objet d'un traitement conformément aux dispositions de l'article L112-9 du Code des relations entre le public et l'administration. S'agissant des réponses aux demandes de renseignements ou questionnaires d'urbanisme, il est rappelé que les collectivités n'ont pour seule obligation que de répondre aux demandes de certificat d'urbanisme, dont le contenu est défini par le code de l'urbanisme. Néanmoins, pour faciliter l'accès à certaines informations relevant notamment de la salubrité, des périls, de l'état parasitaire, du plomb ou, des carrières. Toutes les informations sont à retrouver sur www.orleans-metropole.fr

Dans la soirée du 5 novembre 2024, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, et les membres du Conseil municipal ont assisté à la pose des deux parties de la passerelle, qui relie les quartiers d'Alleville et des Chaises au-dessus de la tangentielle.



• Quand sera donnée la réponse ?

Le délai d'instruction est de :

- 3 mois pour les demandes de permis de construire ou d'aménager ;
 - 2 mois pour les demandes de permis de construire une maison individuelle et pour les demandes de permis de démolir ;
 - 1 mois pour les déclarations préalables.
- Si votre projet nécessite une modification du délai d'instruction, vous en serez informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

• TAXES ET CONTRIBUTIONS

Le permis de construire (ou la déclaration de travaux) entraîne le versement de taxes établies sur la construction, la reconstruction ou l'agrandissement de bâtiments de toute nature.

Les taxes suivantes sont exigibles :

- La taxe d'aménagement perçue au profit de la commune et du département.

La taxe d'aménagement peut être majorée dans certains secteurs.

À compter du 1^{er} septembre 2022, la taxe d'aménagement est exigible au dépôt de la déclaration déclarant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) en mairie (à déclarer dans un délai de 90 jours suivant ce dépôt). Son montant dépend principalement de la surface de plancher créée (les piscines et places de stationnement sont également taxables). Certaines exonérations sont possibles. Les modalités de paiement diffèrent selon la surface créée.

- Pour un projet d'une surface de plancher inférieure à 5 000 m² :

Lorsque le montant de la taxe est inférieur à 1 500 € : demande de paiement unique à partir de 90 jours de la date de fin des travaux. S'il dépasse 1 500 €, il est divisé en 2 parts égales (à partir de 90 jours après la date d'achèvement de vos travaux et 6 mois après la 1^{re} demande).

- Pour un projet d'une surface de plancher égale ou supérieure à 5 000 m² :

À partir de la délivrance de l'autorisation : 2 acomptes à payer (50 % au 9^e mois, puis 35 % au 18^e mois). Ils seront déduits du montant définitif de la taxe d'aménagement due.

- La redevance d'archéologie préventive.

Pour tous renseignements, contacter le pôle Aménagement et Foncier ou le site Internet <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/taxe-amenagement>.

• DROIT DE PRÉEMPTION (DPU)

Il offre à la collectivité compétente (métropole ou commune) d'exercer sur l'ensemble du territoire de l'agglomération orléanaise une priorité d'achat lors de transactions immobilières. La collectivité dispose d'un délai de 2 mois pour exercer ce droit, à compter du dépôt, en mairie, d'un formulaire de « déclaration d'intention d'aliéner » (DIA) par le notaire chargé de la transaction.



● DÉVELOPPEMENT LOCAL

Contacts avec les entreprises en lien avec les services d'Orléans Métropole. Informations sur l'immobilier industriel et commercial, conseil sur les relations avec l'Administration. Relations avec les partenaires locaux : entreprises, collectivités locales, chambres consulaires. Relations avec les commerçants. Licences pour débits de boissons. Débits de boissons temporaires. Vente au déballage. Taxis. Marché. Meublés de tourisme. Occupation du domaine public : étalages commerciaux, commerces ambulants. Taxe sur la Publicité Extérieure (TPE).

Environnement

Mise en œuvre de la politique municipale en matière de développement durable, par :

- la participation aux mobilités douces, aux actions de préservation de la biodiversité, de recyclage, de la ressource en eau (Objectif Climat 2030), aux dispositifs de compostage (obligation réglementaire à compter du 1^{er} janvier 2024),...
- l'instruction des publicités, enseignes, pré-enseignes, déclarations pour installations d'antennes-relais de téléphonie mobile (dossier d'information mairie), déclarations des forages domestiques, aide financière à la destruction de nids de frelons etc.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ORLÉANS MÉTROPOLE

Le service des ordures ménagères est géré par Orléans Métropole. La taxe est fixée et perçue par cette collectivité. Pour toute question concernant la collecte : 02 38 56 90 00 de 5 h à 20 h – l'attribution de poubelles ou le remplacement de poubelles cassées : 02 38 56 97 57, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Réalisez toutes vos démarches en ligne sur le site Internet d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr

● OBJETS ENCOMBRANTS

Les encombrants ne font plus l'objet de collecte en porte à porte. Ils sont à déposer en déchetterie afin d'assurer une meilleure valorisation matière. **Une collecte est toutefois possible en faisant appel au service de collecte des volumineux sur rendez-vous. Service gratuit, soumis à certaines conditions : un passage par an et par foyer (3 objets volumineux maximum). Inscription obligatoire sur le site d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr**

● HEURES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

02 38 56 90 00

Les déchetteries et végé'tri sont gérées par Orléans Métropole :
Déchetterie Ouest – Ingré : Chemin de la Vallée de l'Azin
Déchetterie Nord – Saran : Zone d'activités de Montaran rue Marcel-Paul
Comptoir du réemploi et du recyclage et Végé'tri à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin : impasse des Moines

Déchetterie et Végé'tri Est – Chécy : Parc d'activités de la Guignardière rue Pierre-et-Marie-Curie
Déchetterie et Végé'tri Sud Est – Saint Cyr en Val : Avenue du parc Floral
Déchetterie et Végé'tri Nord Est – Saint Jean de Braye : Parc Archimède - rue de la Burelle
Pour toute information complémentaire, consultez le site Internet d'Orléans Métropole : www.orleans-metropole.fr
Tél. : 02 38 43 79 73

Saran : rue Marcel-Paul.

Tél. : 02 38 73 07 57

Sont acceptés : les déchets végétaux, tout-venant, ferraille, gravats, cartons, papiers/journaux/magazines, corps creux, verres, déchets dangereux des ménages (piles, huiles de vidange, batteries, peintures, solvants, produits chimiques ou toxiques).

Sont refusés : déchets ménagers résiduels (dans votre poubelle habituelle), médicaments (retour en pharmacie), vêtements et textiles (en point d'apport volontaire à proximité de certains supermarchés, auprès d'associations), bouteilles de gaz (retour auprès des distributeurs), fibrociment (dans les déchetteries de Point P à condition d'être client ou auprès des prestataires privés). Modalités d'accès : volume limité à 1,5 m³ par jour, chaque déchet doit être déposé dans la benne correspondante à sa propre catégorie. Si vos déchets n'entrent dans aucune de ces catégories, ils doivent être déposés dans le tout-venant, à l'exception des déchets refusés.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, particuliers et professionnels doivent être inscrits pour accéder librement aux déchetteries et aux Végé'tri d'Orléans Métropole.

Inscription gratuite sur le site d'Orléans Métropole.

Une question ? 02 38 56 90 00

Horaires d'ouverture

Période haute (mars à octobre) :

lundi de 14 h à 18 h, du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le dimanche de 9 h à 12 h

Période basse (novembre à février) :

Ingré : le lundi de 14 h à 17 h, du mercredi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h

Saran : le lundi de 14 h à 17 h, le mardi et mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le dimanche de 9 h à 12 h

Fermé les jours fériés.
Renseignement téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

CONTENEURS À VERRE



Mail des Justes de France • Rue des Peupliers • Rue des Salmoneries • Rue Léon-Blum • Salle des fêtes • Rues René-Cassin/Gambetta • Rues René-Cassin/Charles-Beauhaire • Rue des Sorbiers • Résidence des Bénardières • Rue de la Mouchetière/Foyer Sonacatra • Anna-Marly • Place Drouot/Petite-Espère • Rue du Stade •



Rue des Dix-Arpents • Rond-point Gambetta • Rue Max-Jacob • Rue d'Alleville (près du transformateur) • Rue Françoise-Giroud • Rue Gambetta résidence 3F • Rue Croix-Baudu (services techniques) • Chemin du Halage • Centre Commercial des Chaises • Rue Ernest-et-Isabelle-Lancelot • Rue des Champs-Frais • Rue des Marchais • Chemin de Chaingy/rue Dédale • Rue des Essarts • Rue Viviane • Rue des Agates/rue des Aigues-Marines • Rue Léon-Foucault • Rue du Clos-Neuf • Rue du Pressoir-Brûlé

● TONDEUSES À GAZON

Autorisées (par arrêté municipal)
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et
de 15 h à 19 h le samedi, de 10 h à 12 h
les dimanches et jours fériés.

● POINT PROPRETÉ (ENSEMBLE DE TROIS COLONNES POUR VERRE, CORPS PLATS, CORPS CREUX)



Petite Espère • Rue E. et I. Lancelot • Rue du Clos Neuf • Rue Dédale/Chemin de Chaingy • Centre Commercial des Chaises • Rues des Agates/Aigues-Marine • Rue des Essarts • Rue des Marchais • Rue des Champs-Frais • Salle des fêtes • Rue Charles-de-Coulomb

● DÉCHETS VÉGÉTAUX

En petite quantité, ils peuvent être utilisés dans votre compost. Pour un volume plus important ou de grande taille de branches, souches, etc., il convient de les acheminer vers l'une des six végétari de l'agglomération, dont les deux plus proches sont situées à Saran et Ingré.

Déchetterie de Saran : 02 38 73 07 57

Déchetterie d'Ingré : 02 38 43 79 73

Le brûlage des déchets végétaux est interdit à moins de 200 m des habitations et 100 m de toute route revêtue, et ne doit pas occasionner de gêne par la fumée.

● COLLECTE DE DÉCHETS VERTS

Orléans Métropole propose aux habitants âgés de plus de 75 ans et aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité (ou carte de stationnement pour personne à mobilité réduite), la collecte de leurs déchets verts. Pour profiter de ce dispositif, il est nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie et de présenter pièce d'identité, justificatif fiscal établi au nom du bénéficiaire du service, carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement en cours de validité. La collecte a lieu une fois tous les 15 jours, à partir du 15 avril et jusqu'au 30 novembre. Il est possible de déposer devant son domicile les sacs fournis par Orléans Métropole contenant 300 litres de végétaux (tontes, feuilles mortes...) et deux fagots de branchage d'une longueur maximum d'un mètre et n'excédant pas 15 kg.

Renseignements auprès de votre mairie ou d'Orléans Métropole

• Direction Gestion des Déchets
33, rue Hattou 45000 Orléans
02 38 56 90 00

qualitedechets@agglo-orleans.fr

● DICRIM

Un dossier d'information communal sur les risques majeurs approuvé par le Conseil municipal du 13 février 2004 est consultable sur le site Internet de la ville et au service environnement.

Pôle territorial nord ouest de la métropole

77, rue Croix-Baudu

Contact : 02 38 78 40 29 pole-nord-ouest@orleans-metropole.fr

Orléans Métropole gère depuis le 1^{er} janvier 2018

les compétences « Voirie », « Propreté » et « Eau ».

Des conventions ont été signées entre la Ville et l'intercommunalité. La commune assure pour le compte d'Orléans Métropole la création et la gestion des équipements et services liés à ces compétences, ainsi que l'entretien et la maintenance des ouvrages et du matériel, études des projets nouveaux, suivi des opérations, maîtrise d'œuvre des travaux.

Saint Jean de la Ruelle fait partie du pôle territorial Nord Ouest de la Métropole. Elle accueille les services voirie, propreté et eau.

Demande d'autorisation de voirie

Occupations diverses du domaine public : sont soumises à autorisation les utilisations du domaine public, quelles que soient leur nature et leur durée (stationnement pour déménagement ou livraison, dépôts de matériels, etc.)

Pour tous renseignements :

Direction du Cadre de Vie et du Patrimoine

02 38 79 58 00

centre-technique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Eau

Orléans Métropole gère la compétence « Eau potable ». Chaque abonné est tenu de surveiller ses installations et notamment de s'assurer par de fréquentes lectures du compteur d'eau qu'il n'existe pas de variations anormales de consommation susceptibles d'être dues à des fuites.

Pour tous renseignements :

eau-ptno@orleans-metropole.fr

● ASSAINISSEMENT (ORLÉANS MÉTROPOLE)

L'assainissement est une des compétences de la communauté urbaine Orléans Métropole depuis le 1^{er} janvier 2002. Elle a en charge notamment le traitement des eaux usagées et des eaux pluviales ainsi que l'entretien du réseau d'assainissement.

Pour tous renseignements :

infos.eau-sjr@orleans-metropole.fr

Égouts

02 38 78 49 49

Les demandes de branchements à l'égout sont à effectuer auprès d'Orléans Métropole, service assainissement. Le montant de la taxe de raccordement est fixé par Orléans Métropole.



Se balader

SAINT JEAN DE LA RUELLE, LABELISÉE VILLE FLEURIE

En 2020, le jury de l'Association régionale pour le fleurissement et l'embellissement des communes a sélectionné Saint Jean de la Ruelle parmi les villes fleuries en remettant à la ville le « Label 2 Fleurs ».

Une récompense qui atteste de l'engagement de la collectivité pour la promotion et la valorisation du cadre de vie dans un souci de lutte contre le réchauffement climatique.

Ville Fleurie



À l'occasion du traditionnel marché automnal, le 12 octobre 2024, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, accompagné de Jens HÜNERBEIN, Maire de Gommern, et de Françoise BUREAU, adjointe au Maire en charge des parcs et jardins, ont remis les prix des Maisons fleuries aux lauréats.

LES SQUARES



• **SQUARE COLETTE-GUILLON**
Allée de la République

• **SQUARE DU CLOS-DU-MOINE**
Rue Lucien-Bois



• **SQUARE DU CLOS-NEUF**
Rue Gambetta

• **SQUARE JULES-FERRY**
Rue Charles-Beauhaire

• **SQUARE DE LA LAÏCITÉ**
Impasse du Cèdre



aire de jeux pour enfants

LES PARCS



• **PARC DE LA CHILESSÉ**
Chemin de Halage, à proximité du camping municipal



• **PARC DU CLOS DE LA JEUNETTE**
Rue de la Jeunette



• **PARC DES DOMINICAINES**
41, rue Charles-Beauhaire



• **PARC JEAN-FRIESS**
Allée Daniel-Mayer

• **PARC MANOUCHIAN**
Rue de Bagneaux

• **PARC SIMONE-VEIL**
Mail des Justes de France

INAUGURATION DU NOUVEAU PARC MANOUCHIAN

Dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération, la Ville a inauguré, le 8 juin 2024, le parc Manouchian, situé rue de Bagneaux.

Dans la continuité de l'hommage national rendu au résistant Missak Manouchian, entré au Panthéon le 21 février 2024, Saint Jean de la Ruelle a ainsi souhaité honorer sa mémoire en dénommant un de ses parcs à son nom.





La ville de Saint Jean de la Ruelle propose de nombreuses balades à travers les parcs et jardins de la commune.

Le guide **Parcours nature** vous permettra de découvrir divers itinéraires qui vous feront découvrir – à pied ou à vélo – la richesse de notre cité. Au détour d'un parcours, découvrez ou redécouvrez la biodiversité importante qu'abritent les espaces verts de Saint Jean de la Ruelle.

Le livret est téléchargeable sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr et disponible au format papier dans les structures municipales de la commune.



LES BORDS DE LOIRE

Cette partie du fleuve accueille une diversité d'espèces dont certaines sont protégées au niveau national : le lézard des murailles, la fauvette à tête noire, la mésange charbonnière, le moineau domestique, le pouillot véloce, le choucas des tours et le martinet noir. C'est pour protéger cette diversité que la Loire et ses berges sont classées en zone Natura 2000. Le site est concerné par la « Directive Oiseaux » qui veille à ce que les espèces et les habitats d'intérêt communautaire soient maintenus ou restaurés dans un état de conservation favorable.

LES JARDINS FAMILIAUX

Mis à disposition par la municipalité, les jardins familiaux sont des parcelles qui permettent aux habitants de cultiver fruits, légumes, aromates... de leurs choix en fonction des saisons.

- **ESPACE CARAT**
Rue des Diamants
- **JARDINS DU PETIT-CLOS-DES-CHAISES**
Allée Claude-Debussy
- **JARDINS RENÉ-CASSIN**
Rue René-Cassin
- **JARDINS DE LA GRANDE PIÈCE**
Rue Pierre-Brossolette

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

Mis à disposition par la municipalité, le jardin pédagogique, situé rue de la Jeunette, est un espace multidisciplinaire permettant à tous les habitants l'apprentissage du jardinage.



Les jardins familiaux de l'Espace Carat.

Sortir

La culture est l'une des richesses de notre ville. La collectivité a fait le choix de proposer depuis des années, dans ses établissements publics (L'Unisson, Maison de la Musique et de la Danse, Médiathèque Anna-Marly, Bibliothèques de quartier) un large choix d'activités culturelles pour toutes et tous. En outre, Saint Jean de la Ruelle propose une programmation culturelle qui aime se démarquer des scènes habituelles. La Ville donne l'occasion aux jeunes talents émergents de la scène francophone et aux talents locaux et régionaux de se produire sur scène. Chaque année, en juin, le Festival Le Grand Unisson attire sur deux jours entre 10 000 et 12 000 spectateurs autour de concerts gratuits. L'Unisson accueille artistes, associations et public dans des conditions optimales.

LA MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE

Conservatoire à rayonnement communal

29, rue Bernard-Million

Secrétariat : 02 38 79 58 52

conservatoire @ville-saintjeandelaruelle.fr
Des concerts et animations sont régulièrement organisés dans l'auditorium. Le hall accueille des expositions artistiques temporaires.

Heures d'ouverture du secrétariat :

En période scolaire

Lundi : 9 h - 12 h et 12 h 30 - 20 h

Mardi : 13 h 30 - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h – 12 h 30 - 20 h

Jeudi : 13 h 30 - 18 h

Vendredi : 9 h - 12 h et 12 h 30 - 20 h

Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h - 17 h 30

ENSEIGNEMENT MUSICAL :

Éveil artistique : Grande section de maternelle

Initiation artistique : CP-CE1

CURSUS : CYCLE I

Pour les deux premières années : chorale
+ atelier instrumental + cours d'instrument individuel. 1 h 45/semaine

3^e et 4^e année : atelier FM + ensemble instrumental
+ cours individuel d'instrument. 2 h 15/semaine

CURSUS : CYCLE II

Formation musicale + cours individuel
+ pratique collective obligatoire
3 à 4 h/semaine



Le 6 avril 2024, le Conservatoire a soufflé sa 50^e bougie. Pour l'occasion, Le Big Band Phoenix, les professeurs et élèves de l'harmonie des cycles II et III ainsi que l'orchestre à cordes cycle II étaient réunis à L'Unisson pour une représentation qui a transporté le public dans les années 80.

ORCHESTRES ET ENSEMBLES :

Harmonie Cycle 1, harmonie Cycle 2 et 3, orchestre à cordes Cycle 1, orchestre à cordes Cycle 2 et 3, ensemble de guitares Cycle 1, ensemble de guitares Cycle 2 et 3, atelier piano (Cycle 1), atelier Jazz, Big Band, ensemble de cuivres, ensemble de bois, orchestre adultes Cycle 1, ateliers de musiques actuelles.

ADOLESCENTS :

Atelier formation musicale + instrument : 1 h 30/semaine

ADULTES : Cours individuel d'instrument
+ orchestre adultes débutants :
1 h 30/semaine

DISCIPLINES INSTRUMENTALES ENSEIGNÉES :

Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, cor, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare basse, guitare électrique, piano, accordéon, percussions, chant lyrique, chant variétés et MAO (Musique Assistée par Ordinateur).

ENSEIGNEMENT CHORÉGRAPHIQUE :

Cours adulte-ado à partir de 16 ans.

Cursus Danse classique et/ou Danse contemporaine (à partir du CE2)

La danse classique met l'accent sur le placement du corps permettant d'acquérir, équilibre, souplesse et rigueur.

La danse contemporaine s'articule entre cours techniques et ateliers d'explorations du mouvement et de l'expression personnelle. En première année, les élèves suivent obligatoirement un cours de danse classique

et un cours de danse contemporaine.

À l'issue de la première année, les élèves choisissent, soit :

- une des deux disciplines ;
- de poursuivre les deux disciplines ;
- d'opter pour une dominante (classique ou contemporaine).

LES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau des bibliothèques publiques de Saint Jean de la Ruelle se compose de trois bibliothèques qui regroupent quatre sections : adultes, jeunesse et BD, musique, espace numérique. Les bibliothèques proposent l'emprunt et la consultation sur place de documents, ainsi que de la presse. Vous pourrez y trouver aide et conseil dans votre recherche, mais aussi vous initier à Internet ou utiliser un ordinateur. Elles organisent également de nombreuses animations et ateliers culturels pour tous les publics : lectures, spectacles, concerts...

- La consultation des documents sur place est libre et gratuite et ne nécessite pas d'inscription.
- L'inscription gratuite permet d'emprunter 15 documents (livres, revues, partitions, DVD documentaires, livres audio et CD) pour une durée de trois semaines, et d'accéder à l'espace public numérique.
- Portage de documents à domicile : pour les Stéoruellans inscrits à la bibliothèque, mais qui ne peuvent pas se déplacer pour des raisons de santé. Renseignements au 02 38 79 03 69.

DEPUIS 2019, INSCRIPTION GRATUITE POUR TOUS.

Vos démarches sur Internet :

Vous pouvez consulter le catalogue en ligne en vous connectant sur le site Internet du réseau des bibliothèques. Plus qu'un site, cet espace est un service qui s'adresse à toute la population. Les abonnés peuvent y gérer leur compte individuel, prolonger les documents empruntés, en réserver, et découvrir les nouveautés. Un service accessible 24 heures sur 24.

COORDONNÉES :

www.mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr
@bibsjrfficiel

MÉDIATHÈQUE ANNA-MARLY

61, rue Charles-Beauhaire
02 38 79 03 60
mediatheque@ville-saintjeandelaruelle.fr
Horaires :
Mardi/jeudi/vendredi : 14 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 18 h
Samedi : 10 h - 17 h

**LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE
LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS,
DE 14 H 30 À 18 H.**

BIBLIOTHÈQUE DU CHAT-PERCHÉ

Espace Léopold-Sédar-Senghor
Rue des Turquoises
02 38 79 58 75
cperche@ville-saintjeandelaruelle.fr

Horaires :

Mardi/vendredi : 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Samedi : 14 h - 17 h

BIBLIOTHÈQUE COLETTE-VIVIER

Espace Rol-Tanguy
chemin de Chaingy
02 38 79 58 43
cvivier@ville-saintjeandelaruelle.fr

Horaires :

Mardi/vendredi : 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Samedi : 14 h - 17 h

VACANCES SCOLAIRES

• Médiathèque Anna-Marly

Mardi : 14 h - 17 h
Jeudi/mercredi/samedi : 10 h - 13 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 14 h - 17 h

• Bibliothèque Colette-Vivier

Mardi/vendredi/samedi : 14 h - 17 h
Mercredi/jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

• Bibliothèque Chat-Perché

Mardi/vendredi/samedi : 14 h - 17 h
Mercredi/jeudi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Le 15 juin 2024, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, et Anne LE BIHAN, Adjointe au Maire en charge de la culture et des coopérations, ont scellé la capsule temporelle, projet lancé l'hiver dernier à l'occasion de la manifestation « Comment ça s'écrit ? ».



L'UNISSON

27,, rue Bernard-Million,
02 38 79 58 01

admin-unisson@ville-
saintjeandelaruelle.fr

  @lunissonsjr

- Programmation artistique, saison culturelle de la commune (spectacles, expositions, résidences de création...)
- Développement des arts dans la vie culturelle locale
- Accueil d'événements communaux
- Accueil de résidences artistiques
- Accueil d'événements associatifs et privés
- Suivi des projets avec les partenaires (associations, scolaires)
- Relations avec les partenaires institutionnels (DRAC, Région, Département)



RÉSERVEZ VOS BILLETS !

02 38 79 58 01

billetterie-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr

<https://billetterie-saintjeandelaruelle.mapado.com/>

LOCATION DE SALLES

Salles de L'Unisson

27, rue Bernard-Million

Contact :

02 38 79 58 81

admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr

Ces salles sont ouvertes à la location et peuvent être mises à disposition d'associations de Saint Jean de la Ruelle sous certaines conditions. Il est conseillé de réserver plusieurs mois avant la date envisagée de la manifestation.



Le groupe Les Négresses Vertes lors de la 32^e édition du Festival Le Grand Unisson, le 15 juin 2024.

LE FESTIVAL LE GRAND UNISSON

Gratuit, le festival accueille chaque année entre 10 000 et 12 000 personnes, dans une ambiance festive et conviviale caractérisant cet événement ancré dans l'histoire de Saint Jean de la Ruelle.

À l'occasion de ces deux jours conviviaux, entre découvertes artistiques et moments fédérateurs, les concerts d'artistes confirmés et de jeunes talents côtoient les stands des associations (d'information et de sensibilisation), les activités proposées aux familles (médiathèque, ludothèque, ateliers) et bien sûr les buvettes qui régaleront les petites et grosses faims ou soifs.



La 33^e édition
du Grand U se
déroulera
les 13 & 14 juin
2025 sur le terrain
de l'IRJS, à l'arrière
de L'Unisson.



La salle de L'Unisson accueille de nombreuses représentations tout au long de l'année, pour les petits comme les plus grands !
« La Disparition » par la compagnie Wonderkaline, le 12 octobre 2024.

Se soigner

Depuis plusieurs années, avec les professionnels de santé, la ville de Saint Jean de la Ruelle a engagé un projet de santé volontariste à l'échelle de son territoire, pour répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous. La Maison de Santé Pluridisciplinaire Françoise-Dolto a vu le jour il y a maintenant quatre ans dans le quartier des Chaises. Une maison médicale a également ouvert à l'automne 2022 au sud de la commune afin de faciliter l'installation de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.

AUDIOPROTHÉSISTE

● CANDICE BARTHABURU

99, rue Charles-Beauhaire

02 38 73 78 80

saintjeandelaruelle@sonance-audition.fr

www.sonance-audition.fr

Audioprothésiste DE

DU d'audiophonologie de l'enfant

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE MADELEINE

26, rue de la Madeleine

02 38 72 26 00

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE « LES CORBOLOTTES »

Antenne du l'Établissement

Public de Santé Mentale

Georges DAUMEZON

3, place Condorcet

02 38 43 19 03

Patients jusqu'à 16 ans

CHIRURGIEN-DENTISTE

● MESDAMES CARVALHO, FERNANDES, EURICO

11, chemin de Chaingy

02 38 53 34 40

● DANIELA PINTO SARAIVA, SALIM RAJABALY, SARA MORAIS

90, rue Charles-Beauhaire

02 38 72 55 47

DIÉTÉTICIENNE

● SANDRA FIORIN

106, rue Brise-Pain

06 25 18 69 50 ou sur doctolib.fr

● CHARLOTTE RICORDEAU

39, chemin de Chaingy

06 27 30 98 90 ou sur doctolib.fr

INFIRMIER

● SANDRINE DEFLOND, ANNE FAUCHEUX, ÉMILIE BAZIN-LEPEZ

4, avenue de la Petite-Espère

02 38 72 62 98 /

06 17 02 07 70

● LAÏLA ABOUBI

2, rue de la Madeleine

06 62 49 76 12

● ÉMILIE FONTAINES

3, rue de la Madeleine

06 38 27 01 16

● CHRISTELLE-VANINA ANABA, LUCILLE POPINEAU

53, rue Agates

07 82 07 76 61



Le 8 octobre 2024, à L'Unisson, s'est tenue la journée sport-santé, une manifestation à destination des seniors.



La Maison de Santé pluridisciplinaire Françoise-Dolto, inaugurée le 3 mars 2023.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE FRANÇOISE-DOLTO

53, rue des Agates

02 38 22 02 02

GÉNÉRALISTE

- DOCTEUR BOUCHET
- DOCTEUR DECOUSSER
- DOCTEUR GORIN
- DOCTEUR GUÉRIN
- DOCTEUR BALDESI
- DOCTEUR HUZAR
- DOCTEUR BATAULT
- AUDREY ZMYSOLNY
PÉDICURE PODOLOGUE
- DOCTEUR MALANDAIN PSYCHOLOGUE
- CHRISTELLE-VANINA ANABA INFIRMIÈRE
- LUCILLE POPINEAU INFIRMIÈRE
- VICTOR VOZA OSTÉOPATHE
- MÉLISSA BLONDEAU ORTHOPHONISTE
- ANNE FLEURY ORTHOPHONISTE
- LUCAS GUILLAN KINÉSITHÉRAPEUTE
- ALEXANDRE ROUTET KINÉSITHÉRAPEUTE

INFIRMIER

● GILLES BOULAY, CLAIRE BERGER, CÉLINE GASNIER, CHLOÉ REYNAUD, PAULINE GACHADOAT

1, rue du Clos-Neuf

02 38 72 28 82 / 06 08 09 06 26

● CLAUDE POULS, VIRGINIE BOLO-LUMBROSO, OLIVIA LAMARRE

60, rue des Chaises

06 03 37 68 32

INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE

● PAMELA CHEVALIER

39, chemin de Chaingy

06 79 77 69 02

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DES 3 FONTAINES

Centre commercial des 3 Fontaines

02 38 43 67 70

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

● CÉLINE CHERET

4, avenue de la Petite-Espère

02 38 22 02 64

● GWENDOLINE CHELIUS

119, rue Gambetta

02 38 53 08 20

● LUCAS GUILLAN

53, rue des Agates

02 38 22 34 24 / 06 50 41 93 16

ou sur maiaa.com

● **NATHALIE JACQ**

119, rue Gambetta

02 38 53 08 20

● **ALEXANDRE MARIE, M. CAZOULAT, M. ARTHUS**

92, rue Croix-Baudu

02 38 73 98 56

● **ALEXANDRE ROUTET**

53, rue des Agates

02 38 22 34 24 / 06 50 41 93 16

ou sur maiaa.com

● **NICOLAS TIFFON**

4, avenue de la Petite-Espère

02 38 22 02 64

● **PAUL BRICHARD, GEORGES BRICHARD,**

LOUISE MAISON, NOÉMIE TRASBOT

37, rue Charles-Beauhaire

02 38 43 46 43

● **GRÉGOIRE PASSARD, RICHARD FOLLONIER,**

LÉONIE CHAMPDAVOINE, BERTRAND SELLERON

50, rue Léon-Foucault

02 38 58 41 35

● **JAÏME CALLEJA ARTEGA**

242, rue Charles-Beauhaire

07 56 92 72 75

à domicile

LES SOINS NON PROGRAMMÉS

Vous êtes malade, vous avez besoin de consulter un médecin rapidement ET vous n'avez pas de médecin traitant ou le vôtre est absent ?

Vous pouvez accéder à des rendez-vous de soins non programmés assurés par les médecins généralistes du territoire. Contactez la CPTS Orléanaise au **07 88 85 71 51**.

MAISON MÉDICALE

39, chemin de Chaingy

02 38 79 58 58

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

● **DOCTEUR PARA**

Médecin généraliste (prise de rendez-vous en ligne sur le site easydoct.com)

● **DOCTEUR CHRAIBI**

Gynécologue (prise de rendez-vous en ligne sur le site doctolib.fr)

● **DOCTEUR PICAUD**

Médecin généraliste (prise de rendez-vous en ligne sur maiaa.com)

● **PAMELA CHEVALIER**

Infirmière en pratique avancée

● **CHARLOTTE RICORDEAU**

Dietéticienne

● **ANNICK DEVOST**

Psychologue du travail

● **MARYLINE VILLEGER**

Enseignante d'activité physique adaptée

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

● **DOCTEUR BALDESI**

53, rue des Agates

02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● **DOCTEUR BATAULT**

53, rue des Agates

02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● **DOCTEUR BOUCHET**

53, rue des Agates

02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com





DON DU SANG



Le 29 octobre 2024, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, et Véronique DESNOUES, Adjointe au Maire en charge des sports, de la santé, de l'autonomie et du handicap, ont renouvelé au nom de la Ville le partenariat avec l'Établissement Français du Sang et l'Association pour le don de sang bénévole à la Maison du don d'Orléans.

Sans engagement, libre et ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année. Chaque jour, chaque semaine, chaque mois de l'année, les patients sont nombreux à avoir besoin de sang. Mais les produits sanguins ont une durée de vie limitée : 42 jours pour les globules rouges et seulement 7 jours pour les plaquettes ! Les dons doivent donc être réguliers, quotidiens, afin de garantir à chaque patient les produits sanguins dont il a besoin au moment où il en a besoin. Chaque don compte. Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Bonne nouvelle, vous avez probablement un grand pouvoir, celui de sauver des vies en donnant votre sang ! Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes. Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Maison du don de Saint Jean de la Ruelle ne reçoit plus que les donneurs de plasma et de plaquettes. Mais vous pouvez trouver des collectes à proximité et bientôt à Saint Jean de la ruelle. Pour cela, consulter le planning sur <https://dondesang.efs.sante.fr/ou-donner>

● MAISON DU DON

190, rue Léon-Foucault
45140 Saint Jean de la Ruelle
02 38 72 49 49

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

● DOCTEUR CALLUAUD

8, chemin de Chaingy
02 38 43 30 20

● DOCTEUR DECOUSSER

53, rue des Agates
02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● DOCTEUR DOZ

106, rue Brise-Pain
02 38 54 56 55

● DOCTEUR GIRY

106, rue Brise-Pain
02 38 54 32 14

● DOCTEUR GORIN

53, rue des Agates
02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● DOCTEUR GUÉRIN

53, rue des Agates
02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● DOCTEUR HUSTACHE-MARMOU

106, rue Brise-Pain
02 38 54 56 54

● DOCTEUR HUZAR CALTOT

53, rue des Agates
02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● DOCTEUR PARA

39, chemin de Chaingy
06 52 18 35 73 ou sur easydoct.com

● DOCTEUR PICAUD

39, chemin de Chaingy
maiaa.com

MÉDECIN GYNÉCOLOGUE

● DOCTEUR CHRAIBI

39, chemin de Chaingy
doctolib.fr

MÉDECIN PSYCHIATRE

● DOCTEUR MONTES

4, rue de la Madeleine
02 38 53 33 96

ORTHOPHONISTE

● MÉLISSA BLONDEAU

53, rue des Agates
07 88 41 92 00

● ANNE FLEURY

53, rue des Agates
07 49 05 72 79

● JUSTINE FERLANDO

38, rue Petits-Osiers

● ADELIN LOBITO FRESCO

38, rue Petits-Osiers
06 67 81 99 28 / 09 83 03 30 35

● PAULINE BLESU

38, rue Petits-Osiers
09 83 03 30 35

CONSULTATIONS DU NOURRISSON DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat : 02 18 21 29 62

Permanence puéricultrice :

- mardi après-midi sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy

Consultations médicales :

- Jeudi matin sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy
- 4^e lundi, toute la journée, sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy
- lundi matin sur rendez-vous : 11, rue des Turquoises (dans les locaux du relais petite enfance)

OSTÉOPATHES

● VICTOR VOZA

53, rue des Agates

06 75 20 09 11 ou sur maiaa.com

● ALEXANDRA MARCHIN

4, avenue de la Petite-Espère

06 78 08 99 01 ou sur doctolib.fr

● OLIVIA CLINCHANT

106, rue Brise-Pain

07 66 92 17 97 ou sur doctolib.fr

PÉDICURES-PODOLOGUES

● AUDREY ZMYSLONY

53, rue des Agates

02 38 22 02 02 ou sur maiaa.com

● INÈS LISIECKI

53, rue des Agates

02 38 22 89 78 ou sur maiaa.com

● ÉDOUARD BRICHARD

37, rue Charles-Beauhaire

02 38 43 46 43

● CAROLINE OREJA

37, rue Charles-Beauhaire

02 38 43 46 43

PHARMACIES

● PHARMACIE DES CHAISES – VÉRONIQUE BARRAT-BOITEUX

53-55, rue des Agates

02 38 43 24 23 – fax 02 38 72 11 44

pharmacie.boiteux@orange.fr

● PHARMACIE DU PONT DE TOURS – RACHEL BARTHELEMY

42, rue Charles-Beauhaire

02 38 88 08 30

● PHARMACIE DES CLOS – BRUNO BLANCHARD

121, rue Charles-Beauhaire

02 38 22 03 74

● PHARMACIE ET PARAPHARMACIE DES TROIS FONTAINES – ROUX SAMUEL

Avenue Pierre-Mendès-France

02 38 88 00 15 – fax 02 38 72 13 78

● PHARMACIE DE L'ESPÈRE – M. FREDI, DOCTEUR EN PHARMACIE

6, chemin de Chaingy

02 38 88 28 75

mimoun.fredi@perso.alliadis.net

● PHARMACIE PHARMAVANCE

126, rue du Petit-Chasseur

02 38 88 10 50

pharmacie.sjr@gmail.com

PSYCHOLOGUES

● NATHALIE PRONIER

4, rue de la Madeleine

06 73 25 85 15

● LUCIE SEKOUR

106, rue Brise-Pain

06 46 28 43 01

● FLORENCE MALANDAIN

53, rue des Agates

07 83 94 45 24 ou sur maiaa.com

● LÉA SKAYRAK

4, rue de la Madeleine

07 61 48 68 88

PSYCHOMOTRICIENNES

● SABINE GORIN

92, rue Paul-Doumer

06 25 32 84 11

● JADE JOUSSET

38, rue des Petits-Osiers

07 66 07 60 47



SAMU 15

Pompiers 18

Numéro d'appel d'urgence dans l'Union européenne, avec un téléphone portable 112
Numéro d'appel d'urgence adapté pour les personnes malentendantes et sourdes (SMS possible) 114

Centre antipoison 02 41 48 21 21

SOS Main 0820 000 660

Fil santé jeune 0 800 235 236

Violence Femmes Info 3919



Se dépenser

Au-delà de ses labellisations « Terre de Jeux » et « Ville Active et Sportive », la ville de Saint Jean de la Ruelle met en place de nombreuses activités pour lutter contre la sédentarité dans le cadre du dispositif « On se bouge » : sur les pelouses, dans les écoles, en famille, au centre aquatique etc.

LE CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTES

Adresse : rue Charles-de-Gaulle

Accueil : 02 38 79 58 50

Répondeur : 02 38 79 58 51

Piscine à vagues ; toboggan de 55 mètres ; pataugeoires ; bassin ludique ; bassin d'apprentissage ; espaces verts + plaine extérieure de jeux d'eau (pour enfants de moins de 8 ans).

• Période avec vagues :

- mercredi après-midi et dimanche matin (hors vacances scolaires et basse saison).

mercredi, samedi et dimanche après-midi (haute saison hors vacances scolaires)

- Pour les jours fériés les vacances scolaires (basse saison et haute saison) : du lundi au dimanche, les après-midis.

• Période sans vagues :

- lundi, jeudi et vendredi de 11 h 30 à 13 h 45, mardi et vendredi soir, hors vacances scolaires,

- dimanche (basse saison) de 9 h à 10 h 30, les midis pendant les vacances scolaires.

Éducation aquatique

Le centre aquatique vous propose :

AQUAGYM

Il n'est pas nécessaire de savoir nager. Pour tous à partir de 16 ans. Des séances de gymnastique dans l'eau sous la direction d'un maître-nageur spécialisé. 15 personnes maximum par cours.

Horaires des cours :

lundi de 12 h à 12 h 45,

• mardi de 18 h 15 à 19 h,

• jeudi de 18 h 15 à 19 h,

• vendredi de 18 h 15 à 19 h

• samedi :

- de 9 h à 9 h 45 (aquagym douce)

- de 11 h à 11 h 45 (aquagym tonique)

COURS COLLECTIFS DE NATATION POUR ENFANTS

De 6 à 11 ans. 12 enfants maximum par cours.

Horaires :

mercredi de 12 h 30 à 13 h 15

• jeudi de 17 h 15 à 18 h

• samedi de 11 h à 11 h 45

Les aménagements extérieurs du centre aquatique.





COURS SEMI-COLLECTIFS POUR ENFANTS

À partir de 6 ans.

- Pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi, inscription pour 5 séances :
 - Petites vacances : 9 h à 9 h 45 ; 10 h à 10 h 45
 - Juillet, août : 9 h à 9 h 45 ; 10 h à 10 h 45
- Pendant les périodes scolaires (inscription au trimestre - 10 cours), 6 enfants maximum, le samedi :
 - de 10 h à 10 h 45
 - de 12 h à 12 h 45
 - de 15 h à 15 h 45
 - de 16 h à 16 h 45

COURS COLLECTIFS AQUABIKE

- Cours intensifs : mercredi de 18 h 15 à 18 h 45 et de 19 h à 19 h 30.
- Cours moins intensifs : samedi de 10 h à 10 h 45.

COURS INDIVIDUELS DE NATATION

- Enfants : à partir de 6 ans (période scolaire). Ceux-ci sont programmés à l'inscription. Les cours ont une durée d'une demi-heure.
- Adultes : ceux-ci sont programmés à l'inscription. Les cours ont une durée d'une demi-heure la séance.

COURS COLLECTIFS DE NATATION POUR ADULTES

À partir de 16 ans : des séances pour apprendre à nager ou à se perfectionner, en groupe, dans une ambiance sympathique sous la conduite d'un maître nageur spécialisé. 8 personnes maximum par cours.

Horaires des cours : samedi de 9 h à 9 h 45.

CIRCUIT TRAINING

Samedi de 12 h à 12 h 45 et de 14 h à 14 h 45.

MINI-SPORT AQUATIQUE

De 4 à 5 ans : découverte des bases de la familiarisation de l'eau sous forme ludique à l'aide de parcours aquatiques. 10 enfants maximum par groupe de niveau.

Horaires des cours en fonction du niveau de l'enfant :

mardi de 17h15 à 18h, mercredi de 13h30 à

14h15 ou vendredi de 17h15 à 18h.

Période de faible affluence et les midis des vacances scolaires.

Pendant la période scolaire : lundi de 11 h 30 à 13 h 45, mardi de 17 h à 20 h, jeudi de 11 h 30 à 13 h 45, vendredi de 11 h 30 à 13 h 45 et de 17 h à 19 h.

S'amuser avec radeaux, bouées, planches : mercredi, samedi, et dimanche les après-midis (haute saison), dimanche de 10 h 30 à 13 h (de septembre au début des vacances de printemps) et tous les après-midis des vacances scolaires.

La caisse ferme 30 minutes avant l'heure de fermeture indiquée.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



Labellisée Terre de Jeux en novembre 2021, la ville de Saint Jean de la Ruelle est désormais reconnue « Ville Active et Sportive », avec 3 lauriers, depuis le 10 octobre 2024. Dans le cadre de son plan global de santé publique « On se bouge », la municipalité propose de nombreuses actions présentées dans les pages 46 à 47.

La Ville favorise également l'affiliation des écoles à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré), et organise pour toutes les classes de CP à CM2 une Semaine sportive et inclusive, en partenariat avec l'Institut Régional des Jeunes Sourds. Plus de 1 200 élèves viennent ainsi pratiquer de nombreux sports, dont des disciplines issues des familles handisports et du sport adapté. Durant l'été 2024, les cours de récréation des écoles de la Ville ont été repeintes avec du design actif pour favoriser le mouvement des élèves sur les temps scolaires et périscolaires. Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) et le Savoir Nager restent des piliers de l'action municipale et un objectif pour tous les CM2.

LES NOUVEAUX TARIFS POUR 2025

- **PÉRIODE HAUTE SAISON STÉORUELLANS : ADULTES**
À PARTIR
DE 18 ANS : 5,50 €
ENFANTS : 4,30 €

- **Période basse saison Stéoruellans :** adultes à partir de 18 ans : 4,20 €, enfants : 3,20 €
Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans.

- **Période haute saison hors Saint Jean de la Ruelle :** adultes à partir de 18 ans : 6,30 €, enfants : 5,60 €

- **Période basse saison hors Saint Jean de la Ruelle :** adultes à partir de 18 ans : 4,20 €, enfants : 3,20 €

Abonnements :

- 28 entrées de + de 18 ans : Saint Jean de la Ruelle : 84,30 € ; hors Saint Jean : 110 €
- 13 entrées de + de 18 ans : Saint Jean : 39,80 € ; hors Saint Jean de la Ruelle : 51,20 €
- 13 entrées de - de 18 ans : Saint Jean : 28,40 € ; hors Saint Jean de la Ruelle : 40,30 €
- Tarif famille (=2 adultes/2 enfants) : Saint Jean de la Ruelle & hors Saint Jean de la Ruelle : 13,90 € (basse saison)
Saint Jean de la Ruelle & hors Saint Jean de la Ruelle : 16,90 € (haute saison)
- Tarif réduit toute l'année pour étudiants post bac, chômeurs et personnes handicapées (sur présentation d'un justificatif) : 3,30 €



Du 27 au 30 mai 2024, 1300 enfants se sont réunis autour d'épreuves sportives sur le stade de l'IRJS à l'occasion de la Semaine sportive et inclusive, une manifestation organisée par la ville avec l'appui de l'Institut Régional des Jeunes Sourds.

BASSE SAISON – HORAIRES DE BAINNADE
Du 1^{er} week-end d'octobre au début des vacances de printemps

La caisse ferme 30 min avant l'heure indiquée

L	M	M	J	V	S	D
11 h 30 à 13 h 45	17 h à 20 h	14 h 30 à 18 h	11 h 30 à 13 h 45	11 h 30 à 13 h 45 - 17 h à 19 h	Fermé	9 h à 13 h

HAUTE SAISON - HORAIRES DE BAINNADE
Du début des vacances de printemps au dernier week-end de septembre inclus

La caisse ferme 30 min avant l'heure indiquée

11 h 30 à 13 h 45	17 h à 20 h	14 h 30 à 18 h	11 h 30 à 13 h 45	11 h 30 à 13 h 45 - 17 h à 19 h	14 h à 19 h	12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h
----------------------	-------------	-------------------	----------------------	---------------------------------------	-------------	--

VACANCES DE FÉVRIER ET TOUSSAINT - HORAIRES DE BAINNADE

11 h 30 à 17 h	11 h 30 à 17 h	11 h 30 à 17 h	11 h 30 à 17 h	11 h 30 à 17 h	14 h à 17 h	9 h à 13 h
-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	------------

VACANCES DE PRINTEMPS - HORAIRES DE BAINNADE

12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h 30	12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h 30	12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h 30	12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h 30	12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h 30	14 h à 19 h	12 h à 13 h 30 – 14 h 30 à 19 h
---	---	---	---	---	-------------	--

VACANCES D'ÉTÉ - HORAIRES DE BAINNADE

Tous les jours de 12h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30



Les équipements sportifs

BOULODROME

- Adresse :** rue des Dix-Arpents
- Boulodrome couvert
 - Boulodrome extérieur

COMPLEXE SPORTIF DES TROIS-FONTAINES

- Adresse :** avenue Pierre-Mendès-France
- Gymnase
 - Dojo Bernard-Choulot
 - Salle de gymnastique
 - Salle d'escrime

COMPLEXE SPORTIF MAURICE-MILLET

- Adresse :** rue Maurice-Millet
- Gymnase
 - Salle de danse Louis-Daudin
 - Salle de tir à l'arc
 - Salle multisports
 - Terrain de football à 8

ESPACE CARAT

- Adresse :** rue des Saphirs
- Salle de tennis couverts
 - Courts extérieurs
 - Terrain de football synthétique (en accès libre)

LES CORBOLOTES

- Adresse :** rue Charles-de-Gaulle
- Centre aquatique

SALLE DE TENNIS

DE TABLE

- Adresse :** rue Croix-Baudu
- Salle de tennis de table André-Gauchard

STADE DE L'IRESDA

- Adresse :** rue de Bagneaux
- Terrain de football à 11
 - Terrain de football à 8

STADE JULES-LENORMAND

- Adresse :** rue Jules-Lenormand
- Terrain de football à 11

STADE GUY-GALLIER

- Adresse :** rue du Stade
- Terrain de football synthétique

CITY STADE DES TROIS-FONTAINES

- Adresse :** avenue Pierre-Mendès-France
- Terrain de football synthétique (en accès libre)

CITY STADE DES ESSARTS

- Adresse :** rue des Essarts
- Terrain de football synthétique (en accès libre)



Dans le cadre de « On se bouge à la cantine », les élèves des sept restaurants scolaires ont parcouru 6 000 km sur le temps de la pause méridienne. À cette occasion, les élèves se sont vu remettre une coupe par les représentants de chaque groupe scolaire. Véronique DESNOUES, Adjointe au Maire en charge des sports, de la santé, de l'autonomie et du handicap, a remis la coupe à l'école élémentaire François-Mitterrand.



En juillet 2024, les jeunes Stéoruellan.e.s ont pu s'essayer à la boxe au gymnase Maurice-Millet.

ON SE BOUGE PENDANT LES VACANCES

- **Les après-midis de 14 h à 17 h**
Pour les enfants et adolescents nés entre 2010 et 2013.
- **Le soir** entre amis et en famille.

Participez gratuitement à une ou plusieurs soirées d'animations sportives. Au programme, des activités ludiques et en musique pour tous les âges, dans une ambiance conviviale !

Suivez les informations tout au long de l'année sur :

› **Le site Internet de la ville**

› **L'espace familles**

Renseignements :

sports@ville-saintjeandelaruelle.fr

ca.corbolotte@ville-saintjeandelaruelle.fr





Le 5 juillet 2024, Véronique DESNOUES, Adjointe au Maire en charge des sports, de la santé, de l'autonomie et du handicap, et Nathalie HAMEAU, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la restauration, ont remis aux élèves de l'école élémentaire Jean-Moulin leur attestation SRAV (Savoir Rouler À Vélo) ainsi que leur cape de visibilité.



On se bouge dans les écoles

- Chaque élève de la grande section au CM2 ira chaque année à la piscine avec un objectif important : que tous les élèves de CM2 réussissent le test d'aisance aquatique. Une chance pour tous les enfants de Saint Jean de la Ruelle !
- Tous les élèves de CM2 seront formés au Savoir Rouler À Vélo pour gagner en autonomie, en toute sécurité.

ON SE BOUGE L'ÉTÉ

Sur les pelouses du centre aquatique et dans les quartiers de Saint Jean de la Ruelle.

On se bouge toute l'année au centre aquatique

Le centre aquatique propose de nombreuses activités pour les enfants.



Depuis 2021, le dispositif « On se bouge sur les pelouses » s'installe l'été au centre aquatique et dans les quartiers de la ville. À travers ces journées ludiques, c'est l'occasion pour toutes et tous de découvrir et de tester de multiples activités proposées par un éducateur sportif.





Se déplacer

Saint Jean de la Ruelle est desservie par deux réseaux de transports en commun routiers et une ligne de tram. Le plus important est le réseau de transports urbains d'Orléans Métropole qui est géré par la TAO, et dans une moindre mesure le transport interurbain piloté par le réseau Rémi.

LE RÉSEAU TAO À SAINT JEAN DE LA RUELLE



TRAM

Ligne B

4 stations desservent la commune pour rejoindre le centre-ville d'Orléans, en 12 minutes : Trois-Fontaines, Martin-Luther-King, Rol-Tanguy, Pont de l'Europe. Circule toute l'année, du lundi au dimanche un tram toutes les 7 minutes en journée et toutes les 15 à 20 minutes en soirée.

En période scolaire :

- du lundi au vendredi, un tram toutes les 6 à 8 minutes.
- le samedi, un tram toutes les 8 à 10 minutes
- le dimanche, un tram toutes les 15 minutes

BUS

Ligne 2

Dessert la zone commerciale des Trois-Fontaines, à Gare d'Orléans, Faubourg de Bourgogne puis Saint-Jean-de-Braye. Circule toute l'année, du lundi au dimanche : un bus toutes les 10 minutes en journée.

En période scolaire :

- du lundi au vendredi, un bus toutes les 10 minutes
- le samedi, un bus toutes les 10 à 12 minutes
- le dimanche, un bus toutes les 30 minutes

Ligne 3

Dessert le centre-ville de la commune et la gare d'Orléans. Circule toute l'année, du lundi au dimanche :

Un bus toutes les 10 minutes la journée.

En période scolaire :

- du lundi au vendredi, un bus toutes les 10 minutes
- le samedi, un bus toutes les 10 à 12 minutes
- le dimanche, un bus toutes les 30 minutes

Ligne 4

Dessert le centre commercial des Trois-Fontaines, le centre-ville de la commune, le collège Jean-Pelletier et la gare d'Orléans.

Circule toute l'année, du lundi au dimanche :

Un bus toutes les 10 minutes la journée.

En période scolaire :

- du lundi au vendredi, un bus toutes les 13 minutes
- le samedi, un bus toutes les 20 minutes le matin, et un bus toutes les 15 minutes l'après-midi
- le dimanche, un bus toutes les 30 minutes

Ligne 25

Dessert les quartiers d'habitations d'est en ouest d'Orléans via le pôle d'échange Gare d'Orléans.

Circule toute l'année, du lundi au samedi.

Un minibus électrique toutes les 60 minutes.

Ligne Express 43

Relie en direct la Gare d'Orléans à Pôle 45 via Saint Jean de la Ruelle, Ingré et Ormes.

Circule toute l'année, du lundi au samedi :

effectue 4 allers-retours par jour.

Ligne 54

Ligne scolaire dédiée aux élèves de Montabazard et Maurice-Genevoix.

Circule du lundi au vendredi en période scolaire.

Ne circule pas pendant les vacances scolaires.

Ligne L

Longe la Loire en navette électrique et dessert l'ensemble des quais depuis le Pont de l'Europe au Chemin de Halage. Circule toute l'année du lundi au samedi :

Un bus toutes les 20 minutes.



Le parc de bus électriques d'Orléans Métropole.

© Orléans Métropole

POUR CONTACTER TAO

0 800 01 2000 (Service & appel gratuits) – de 4 h 30 à 1 h 30, du lundi au dimanche.
www.reseau-tao.fr

64, rue Pierre-Louquet,

45808 Saint-Jean-de-Braye cedex

L'agence TAO, 4, rue de la Hallebarde, est ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h

et le samedi de 10 h à 18 h. L'agence est fermée les dimanches et jours fériés.

RÉSEAU INTERURBAIN RÉMI



Les horaires de ces lignes

sont essentiellement aménagés pour les habitants des villages ruraux qui viennent dans l'agglomération d'Orléans avec le retour en fin de matinée ou le soir.

Pour connaître les horaires précis, les jours de circulation ainsi que la tarification, il est conseillé de se renseigner à la gare routière d'Orléans, 2, rue Marcel-Proust, ou par téléphone au 0 806 70 33 33. Renseignements : www.remi-centrevaldeloire.fr



SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE

Pour compléter le réseau des lignes régulières, TAO a mis en place un service de transport à la demande.

Depuis les points de correspondance Trois-Fontaines, Pont de l'Europe et Maréchal Leclerc, il est possible de voyager en direction des communes de Saran, Ormes, La Chapelle-Saint-Mesmin et Ingré.

De 6 h à 21 h tous les jours, y compris le dimanche.

Réservez avec l'application sur resatao-reservation.reseau-tao.fr ou par téléphone au 0 800 01 98 98 (Service & appel gratuits).



Pour encourager les modes de déplacements doux, Orléans Métropole, en lien avec les 22 communes, aménage des itinéraires cyclables et développe des zones réservées aux piétons.

Retrouvez tous les itinéraires avec l'application gratuite Geovelo ou sur geovelo.fr





Pratiquer son culte

Culte catholique

PAROISSES DU SECTEUR OUEST D'ORLÉANS

Prêtre responsable :

Père Stefano CIMOLINO

Secrétariat : église Saint-Dominique

4 bis, rue Félix-Maulien

Tél. : 02 38 88 39 64

Mail : assistante.pastorale@catholique-ouest-orleans.fr

Horaires des permanences

Lundi : 9 h - 12 h

Mardi : 9 h 30 - 12 h 30

Mercredi : 14 h - 17 h

Vendredi : 14 h - 18 h

assistante.pastorale@

catholique-ouest-france.fr

<https://catholique-ouest-orleans.fr/>

PAROISSE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Les messes en alternance sur deux lieux de culte :

- Église Saint-Jean-Baptiste
2, rue Abbé-Dugué
- Église Saint-Dominique
4 bis, rue Félix-Maulien

PERMANENCE ÉGLISE SAINT-DOMINIQUE

Samedi de 15 h à 17 h

(hors vacances scolaires)

Tél. : 02 38 88 39 64

Mail : centrestdo@orange.fr

PÔLE ET DOYENNÉ OUEST :

La paroisse catholique de Saint Jean de la Ruelle fait partie du doyenné d'Orléans Ouest (avec Ingré, La Chapelle-Saint-Mesmin, Ormes, Chaingy, Saint-Ay et Bucy-Saint-Liphard) lui-même intégré au pôle Ouest du diocèse d'Orléans.

Permanences : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, au 02 38 43 80 43

Mail : doyenneouest@orange.fr

BAPTÊMES ET MARIAGES

Avant même que votre date ne soit définitivement fixée, il convient de prendre contact au 02 38 43 80 43.

OBSEQUES

Il convient de prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix, avec lesquelles la paroisse fixera la date et l'heure de la cérémonie.

LES MALADES

Une équipe de bénévoles assure des visites à domicile pour les personnes malades et assure le lien, en cas de nécessité, de visite d'un prêtre. **Contacter le secrétariat paroissial** au 02 38 88 39 64 le mardi et le samedi de 16 h à 18 h, 4 bis, rue Félix-Maulien.

CATÉCHISME ET AUMÔNERIE

- **Enfants :** les inscriptions au catéchisme pour les enfants entrant en CE2, ainsi que pour les nouveaux arrivants (CM1 et CM2) sont prises au secrétariat de Saint-Dominique aux heures de permanence.
- **Adolescents :** pour les classes de collège et de lycée, l'aumônerie accueille les jeunes à Képhas, 10, rue de la Garenne à Ingré, 02 38 74 77 92.

Culte protestant

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE L'ORLÉANAIS

Pasteur : Benjamin ANGerville

30, chemin de Chaingy

Tél. : 02 38 88 00 44

www.eglise-baptiste-orleans.org

Membre de la Fédération Protestante de France et du Conseil National des Évangéliques de France. Culte chaque dimanche à 10 h 30 (avec enseignement des enfants et ados en parallèle).

Diverses autres activités sont proposées : pour enfants, jeunes, dames, études de la Bible, prière, repas communautaires, ateliers pratiques.

ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS

Paroisse d'Orléans

Évêque : Joël Busson

45, avenue de la Petite-Espère

Tél. : 02 38 43 75 09

www.eglisedejesuschrist.fr

L'Église de Jésus-Christ englobe dans sa doctrine religieuse toutes les doctrines de base et les principes de vie du Nouveau Testament. L'Église met l'accent sur la famille, l'éducation, la généalogie, l'autonomie, une vie saine.

RÉUNIONS DU DIMANCHE

Horaires : ouvert à tous

- 10 h - 11 h : réunion de Sainte-Cène.
- 11 h - 12 h : enseignement de l'Évangile en classe séparée, adultes, jeunes, enfants.

Enseignement des principes de l'évangile, sur rendez-vous, au 06 88 07 05 20
Centre de généalogie : sur rendez-vous, au 02 38 61 78 94, le mardi de 15 h à 17 h.

Associations culturelles islamiques

ASSOCIATION UNION ISLAMIQUE TURQUE

Président : Ismaïl GULBAHAR

25, rue Charles-Beauhaire

ASSOCIATION AMICALE DES SALMONERIES

Président : Bouchaïb TNIHI

1, rue Antoine-de-Saint-Exupéry

Contact : 02 38 43 06 34

bouchaib.tnihi@laposte.net



En famille



S'entraider

La solidarité et l'action sociale sont au cœur des missions de la municipalité de Saint Jean de la Ruelle. Le Centre communal d'action sociale de la Ville est pleinement mobilisé pour répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous.

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Vice-présidente : Olivia BELLIZIO

Les rendez-vous avec les membres du Conseil d'administration sont à demander à l'accueil du CCAS.

Les services

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Adresse du CCAS : 115, rue du Petit-Chasseur

Accueil du CCAS : 02 38 79 58 30

Adresse postale : 71, rue Charles-Beauhaire

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 17 h 30

Jeudi : 8 h 45 - 12 h

ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

● LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (L.A.E.P) :

02 38 79 33 92

Le LAEP accueille librement et anonymement les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, à raison de deux permanences hebdomadaires.

Horaires :

• Mercredi : 15 h - 17 h 30,

Salle des Cèdres, impasse des Dominicaines

• Jeudi : 14 h 30 - 17 h

19, place des Tourmalines

Ce lieu permet de se rencontrer, d'échanger, de se distancier des situations difficiles. C'est aussi un espace où les enfants peuvent, en présence de leur parent, apprendre petit à petit les règles de la vie en groupe. Un endroit idéal pour rompre l'isolement, se ressourcer et favoriser la solidarité.

● PERMANENCE DES PUÉRICULTRICES DE PMI

Résidence des Bénardières,
chemin de Chaingy

02 18 21 29 62 - 02 18 21 29 61

PÔLE VIE SOCIALE

02 38 79 58 30

vie.sociale@ville-saintjeandelaruelle.fr

● AIDE SOCIALE FAMILIALE

L'aide sociale légale est une aide apportée par le département pour les personnes âgées ou handicapées dont les revenus ne permettent pas de régler un placement en établissement médico-social. Le dossier peut être retiré au CCAS où il vous sera expliqué la procédure et le dispositif.

● DOMICILIATION DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

La loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable agréé les CCAS comme organismes de domiciliation. La loi prévoit un entretien préalable et obligatoire avec un travailleur social. La domiciliation est établie pour une durée d'un an. Pour tout renseignement complémentaire, présentez-vous à l'accueil du CCAS. La condition est d'avoir un lien avec la commune : enfants scolarisés, famille, emploi, suivi médical ou social.



Afin d'apporter une réponse qualitative aux besoins des familles en matière d'accueil des jeunes enfants, la municipalité a entrepris des travaux le 25 octobre 2023 pour construire un équipement petite enfance au centre de la ville, rue René-Cassin. Ce nouvel espace, d'une surface de 835m², se substituera à l'actuelle structure des Coquelicots.



● EPIS

(Espace pour l'insertion et la solidarité) Distribution de denrées alimentaires aux habitants dans le besoin. La demande doit être faite auprès d'une assistante sociale de la Maison du département de Meung-sur-Loire au 02 18 21 29 04. Elle vous accompagnera à travers vos démarches.

● REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Le Centre communal d'action sociale a vocation à instruire toute demande de RSA. Le mode de calcul du RSA : c'est une allocation différentielle qui tient compte des ressources du foyer et de certaines prestations. Les instructions réalisées par le CCAS se font uniquement sur rendez-vous.

SECTEUR SENIORS

● ANTENNE CLIC (CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE)

Espace intergénérationnel

3, place Édith-Piaf

02 38 22 02 25 / 06 61 84 73 89

clic@ville-saintjeandelaruelle.fr

Tous les matins du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h, ce lieu d'accueil au service des seniors et de leur entourage :

- conseille les personnes de plus de 60 ans,
- informe sur les droits, les prestations d'aide et de soins à domicile, les aides financières, etc.,
- anime et coordonne des actions collectives et de prévention,
- accompagne les proches,
- met en relation avec les professionnels médico-sociaux,
- propose le portage de repas,
- accompagne la téléassistance,
- inscrit au fichier des personnes vulnérables.

● PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Livraison de plateau-repas en liaison froide, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, afin d'assurer les déjeuners 7 jours/7.

● REPAS DES SENIORS

Un repas annuel est proposé en janvier à tous les seniors de la commune âgés de 70 ans et plus. Pour tout renseignement, contacter le CCAS.

TÉLÉ-ALARME

02 38 79 58 30

Boîtier muni d'un émetteur récepteur portatif, installé au domicile du bénéficiaire, permettant de déclencher un appel à distance.

Cet appel est reçu directement par une centrale d'écoute qui met en œuvre le processus d'intervention.



L'antenne CLIC à l'Espace intergénérationnel accueille et conseille les personnes âgées de plus de 60 ans.

Le motif de l'appel peut être de toute nature : malaise, agression, intrusion...

PÔLE PETITE ENFANCE ET FAMILLE

02 38 79 58 36 ou 06 07 71 79 45

coordinationpetiteenfance@ville-saintjeandelaruelle.fr

Le service petite enfance offre aux tout-petits des activités :

- sensibilisation au monde sonore ;
- ludothèque ;
- bibliothèque ;
- dojo.

Un médecin, une psychologue et une orthophoniste interviennent au sein des équipes d'encadrement des différentes structures.

RELAIS PETITE ENFANCE

L'escalpe des familles

11, rue des Turquoises

02 38 79 33 63

rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr

Accueil sur rendez-vous

L'animatrice du RPE, éducatrice de jeunes enfants, accueille, informe et oriente les familles en recherche d'un mode de garde : préinscriptions en structure petite enfance (munissez-vous de votre carte CAF ou MSA) ; renseignements sur la contractualisation avec une assistante maternelle indépendante. Elle accompagne les assistantes maternelles sur les démarches administratives à accomplir, les informe sur leur profession et leur statut, et participe au développement de leurs compétences professionnelles. Elle anime des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles, dans un but de socialisation.



CRÈCHE FAMILIALE

L'escale des Familles
11, rue des Turquoises

02 38 79 33 93

Accueil de l'enfant au domicile d'une assistante maternelle employée par la mairie, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 18 h 30, selon les besoins des parents définis par le contrat d'accueil.

MULTI-ACCUEILS

Les structures offrent :

- un accueil régulier défini par le contrat d'accueil ;
- un accueil occasionnel pour une durée limitée ;
- un accueil d'urgence en fonction des places réservées à ce type d'accueil.

• Multi accueil Le Coquelicot :

54, rue Paul-Doumer

02 38 43 86 64

Horaires d'ouverture : 7 h 45 - 18 h 15

• Multi-accueil Le Bleuets :

5, rue des Agates

02 38 43 93 78

Horaires d'ouverture : 8 h - 18 h

• Multi-accueil Maison de la Petite Enfance

39, chemin de Chaingy

02 38 72 50 88

Horaires d'ouverture : 7 h 30 - 18 h



Le 2 avril 2024, dans le cadre de la semaine de la petite enfance, parents et enfants accueillis à la crèche familiale étaient conviés pour une chasse aux trésors au DOJO des Trois Fontaines.

CLASSES DE TOUTE PETITE SECTION :

• Au Nord

Maternelle Jean-Moulin

15, rue des Diamants

Accueil des enfants de 2 ans scolarisés à l'école maternelle

Horaires : 8 h 45 - 11 h 45,

Groupe de 20 enfants.

• Au Sud

Maternelle François-Mitterrand

9, rue Françoise-Giroult

Accueil des enfants de 2 ans scolarisés à l'école maternelle

Horaires : 8 h 45 - 11 h 45,

Groupe de 20 enfants.

PÔLE MÉDIATION EMPLOI POLITIQUE DE LA VILLE

75, rue Charles-Beauhaire

02 38 79 33 49

pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr

Du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et

le mercredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sans rendez-vous. Les après-midis sur rendez-vous.

L'espace Emploi-Formations est conventionné avec France Travail et la Mission locale de l'Orléanais :

- Accueil, écoute et orientation de tous les publics demandeurs d'emploi de la commune.
- Consultation des offres d'emploi et mises en relation.
- Ateliers CV et lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche.
- Actions collectives ou événementielles pour favoriser l'orientation et la construction des projets professionnels et le placement en emploi ou en formation (ateliers métiers, sessions de recrutement, etc.).
- Accompagnement vers l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.
- Un accompagnement aux projets grâce à la Bourse Initiative Jeunes emploi-formations pour les 16-25 ans.

• Une aide à la mobilité grâce à la Bourse au permis. Plus d'informations en page 61.

Également, c'est un Point Information Jeunesse, conventionné avec le CRIJ et l'État, permettant l'accès aux droits et à l'information sur les études, les formations, les métiers, les loisirs et vacances, la culture, l'Europe, le sport, la santé, le logement, la mobilité grâce à :

- un accueil anonyme et gratuit ;
- de la documentation actualisée, un ordinateur en libre accès ;
- des actions, informations collectives, des événementiels ;
- des informations sur YEP'S, le pass des jeunes, de 15 à 25 ans, en région Centre-Val de Loire.



Maison du Département de l'Ouest orléanais UTS

Antenne à la résidence des Bénardières

08 90 21 04 09

Les assistants sociaux du Département reçoivent les usagers uniquement sur rendez-vous sur les sites au sein des communes.

(Il n'y a plus de permanence fixe.)

Si un usager souhaite rencontrer le service social départemental, il doit prendre contact avec la permanence d'accueil au 02 38 46 57 77 située à la Maison du Département de l'Ouest orléanais à Meung-sur-Loire.

Concernant le service de protection maternelle et infantile, pour prendre rendez-vous contacter le secrétariat au 02 18 21 29 62.

La permanence puéricultrice :

- **mardi après-midi sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy**

Les consultations médicales :

- **jeudi matin sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, chemin de Chaingy**
- **le 4^e lundi du mois toute la journée**

sur rendez-vous : Résidence les Bénardières, Chemin de Chaingy

- **lundi matin sur rendez-vous : 11, rue des Turquoises (dans les locaux du relais petite enfance)**

Pour toute autre demande, les usagers peuvent contacter le standard au 02 38 46 57 57 ou envoyer un mail à : mdd.ouest.orleanais@loiret.fr

Agence locale de la Caisse primaire d'assurance maladie du Loiret

France Services

Centre commercial des Chaises

Rue des Agates

Accueil du public : mardi et vendredi de 9 h à 12 h.

Accueil sur rendez-vous seulement : mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Contactez votre CPAM par e-mail en ouvrant votre compte ameli sur ameli.fr



Le 18 octobre 2024, 300 élèves des temps A'Tempo se sont rassemblés sur le parvis de la mairie dans le cadre du challenge de la marche rose.



Étudier

Fondamentalement attachée à la réussite des enfants, Saint Jean de la Ruelle est mobilisée aux côtés de la communauté éducative, afin de permettre à chacune et chacun de s'épanouir dans sa scolarité, en lien avec les activités périscolaires, sportives et culturelles. La Ville consacre chaque année à l'éducation des investissements importants au bien-être et à la sécurité des enfants dans ses écoles.

DIRECTION ÉDUCATION

02 38 79 33 55

enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr

L'enseignement maternelle et élémentaire

L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE

● ÂGE

En maternelle : tous les enfants de 3, 4 et 5 ans.

En élémentaire : tous les enfants de 6 ans et plus.

Il est nécessaire de venir en mairie lors de la première scolarisation en maternelle ou lors d'un changement d'école. Les inscriptions de la grande section de maternelle au CP se font directement à l'école élémentaire, sauf si elles relèvent d'une dérogation au périmètre scolaire.

● DÉMARCHES

Adoptez l'Espace Familles pour vos démarches en ligne ! Un service disponible 24h /24 et 7j /7.

Prenez rendez-vous sur l'Espace Familles ou sur le site Internet de la ville dans « mes services en ligne » puis présentez vous en mairie au pôle vie des écoles muni de votre livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de votre domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, téléphone...). Il vous sera délivré un certificat de pré-inscription pour l'établissement scolaire dont vous dépendez. En 2^e temps, se rendre à l'école indiquée muni :

- du livret de famille ;
- du carnet de santé ;
- d'un certificat de radiation le cas échéant ;
- du certificat de pré-inscription.

LES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (DU 1^{ER} DEGRÉ)

La Ville finance le fonctionnement des écoles (du 1^{er} degré) et notamment :

- La gratuité pour une grande partie des fournitures scolaires.
- La présence d'une ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), en vue de secondar l'enseignant.e dans ses fonctions.

- La modernisation des outils pédagogiques : livres, matériels, photocopieurs, informatiques, Vidéoprojecteur interactif (VPI).
 - Les visites de musées et autres sorties ou spectacles.
 - Les déplacements pédagogiques par mise à disposition de cars aux professeurs des écoles.
 - La participation aux frais de séjour en classe de découverte en fonction du quotient familial de chaque famille.
 - L'aménagement, l'équipement et l'entretien des cours d'écoles et des locaux scolaires.
 - L'apprentissage de la natation.
 - L'initiation musicale au CP et au CE.
 - En partenariat avec l'Éducation nationale, l'accueil d'enfants de moins de 3 ans dans 2 classes pour les toutes petites sections. Une à l'école Jean-Moulin, une à l'école François-Mitterrand.
- Inscription soumise à validation par la commission éducative.

Écoles maternelles et élémentaires

● GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS-MITTERRAND

- Maternelle François-Mitterrand
7, rue Françoise-Giroud
07 87 06 07 32

Directrice : Nadège CHARRIER
Classe TPS

Accueil des enfants de 2 ans

- Élémentaire François-Mitterrand
9, rue Françoise-Giroud
07 64 79 69 95

Directeur : Ludovic GAGNIÈRE

● GROUPE SCOLAIRE JEAN-MOULIN

- Maternelle Jean-Moulin
15, rue des Diamants
06 63 71 90 31

Directeur : Jean-Michel JACQUIN
Classe TPS

Accueil des enfants de 2 ans.

- Élémentaire Jean-Moulin
15, rue des Diamants
06 63 72 24 44

Directrice : Dominique BOISSET



● GROUPE SCOLAIRE JULES-LENORMAND

- Maternelle Jules-Lenormand
37, rue Jules-Lenormand
06 63 72 21 91

Directrice : Laëtitia MARCHAND

- Élémentaire Jules-Lenormand
2, rue Jules-Lenormand
06 63 73 42 56

Directrice : Sylvie BOURAIMA

● GROUPE SCOLAIRE LOUIS-ARAGON

- Maternelle Louis-Aragon
1, rue des Opalines
06 63 72 04 94

Directrice : Valérie MENIGON-JACQUIN

- Élémentaire Louis-Aragon
1, rue des Perles
06 63 72 61 90

Directrice : Aude VANNIER

● GROUPE SCOLAIRE PAUL-BERT

- Maternelle Paul-Bert
13 bis, rue des Écoles
06 63 72 41 73

Directrice : Christelle POIRIER RIGAUD

- Élémentaire Paul-Bert
13, rue des Écoles
06 63 72 14 95

Directeur : Émilie NEVEUX

● GROUPE SCOLAIRE PAUL-DOUMER

- Maternelle Paul-Doumer
55, rue Paul-Doumer
06 63 71 91 04

Directrice : Milène CHOURLAY

- Élémentaire Paul-Doumer
26, rue Raymond-Gaudry
06 63 73 50 41

Directeur : Fabien NEVEU

• Inspection académique du Loiret

19, rue Eugène-Vignat à Orléans
02 38 24 29 00

• Inspection académique de la circonscription de Saint Jean de la Ruelle

47, rue des Dix-Arpents
02 38 83 49 89

Inspecteur : Jean-Michel BASSEZ

● P'TITEMPO ET A'TEMPO :

Les temps d'activités périscolaires sont accessibles à tous les écoliers de Saint Jean de la Ruelle. Ces activités gratuites, mises en place par la Ville dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire, s'adressent aux élèves de maternelle comme ceux d'élémentaire.

- Concernant les élèves de maternelle, les temps d'activités périscolaires sont organisés tous les jours de 13 h 30 à 14 h 15, et sont appelés « P'Titempo ».



Durant l'été 2024, des travaux ont été réalisés dans les cours de récréation des écoles afin de les rendre plus agréables, ludiques et pédagogiques. Ces marquages de « design actif » ont pour objectif d'inciter les élèves à pratiquer une activité physique régulière. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de santé publique « On se bouge » porté par la Ville.

- Concernant les élèves scolarisés en élémentaire, les temps d'activités A'Tempo sont maintenus les mardis et les vendredis de 15 h à 16 h 30, afin de permettre aux équipes d'animation qualifiées de dispenser des activités diverses et d'utiliser les différents équipements sportifs et culturels de la ville. Des plannings d'activités informent les familles à chaque période.

Restauration scolaire

Les repas fournis aux écoliers de Saint Jean de la Ruelle, Saint-Jean-de-Braye, Semoy et La Chapelle-Saint-Mesmin sont préparés par la cuisine intercommunale publique du Quiard, située à Saint-Jean-de-Braye et gérée par le SIRCO (Syndicat intercommunal à vocation unique pour la restauration collective). Les modalités d'inscription, de facturation et de tarification sont consultables sur votre Espace Familles. Les tarifs sont calculés en tenant compte du quotient familial. Les menus sont consultables sur le site Internet de la Ville et sur l'Espace familles.

RESPONSABLES

DES RESTAURANTS SCOLAIRES :

- Restaurant François-Mitterrand
5, rue Françoise-Giroud
06 63 73 00 36
Élise HERBRETEAU
- Restaurant Jean-Moulin
15, rue des Diamants
06 63 72 79 16
Émilie METRO



Le 13 février 2024, le brigadier-chef principal de la police municipale menait une action de prévention sur les gestes de bonne conduite sur la voie publique auprès des élèves de l'école élémentaire Paul-Bert.

- Restaurant Jules-Lenormand
2, rue Jules-Lenormand
06 63 73 19 35
Angéline CRAQUELIN
- Restaurant Louis-Aragon
1, rue des Opalines
06 63 73 12 70
Béatrice WREDE
- Paul-Bert
13 bis, rue des Écoles
06 63 72 58 77
Isabelle BOURON
- Restaurant Paul-Doumer
55, rue Paul-Doumer
06 63 72 65 85
Pascale BOURRELY
- Restaurant Suzanne-Lacore
Maternelle Jules-Lenormand
37, rue Jules-Lenormand
06 63 73 11 17
Isabelle TEMPLIER

Effectif : 464 élèves

- Enseignement général
- Langues vivantes :
LVI : anglais / LV2 : espagnol
Latin en 5^e, 4^e et 3^e
Section bi-langue anglais/allemand dès la 6^e
Section Européenne anglais en 4^e et 3^e

Enseignement secondaire

COLLÈGE ANDRÉ-MALRAUX

1, rue Françoise-Giroud
Mail : ce.0451241@ac-orleans-tours.fr
Site Internet : clg-malraux-saint-jean-de-la-ruelle.tice.ac-orleans-tours.fr
02 38 88 34 45

- **Principale** : Nathalie ZING TSALA
- **Principal adjoint** : Alain-Gérald FAUX
- **Adjoint-Gestionnaire** : Philippe SADIKHOSSEN
- **Directeur adjoint chargé de SEGPA** :
Alain YERLE
- **CPE** : Morgane LE FELLIC



En juin 2024, afin de répondre aux besoins des futurs collégiens et d'alléger le budget des fournitures scolaires des familles, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, Maire de Saint Jean de la Ruelle, a remis au nom de la Ville des calculatrices scientifiques et des clés USB aux élèves de CM2.



- Collège labellisé REP+ depuis le 1^{er} septembre 2011 disposant de moyens pédagogiques supplémentaires : 2 professeurs référents et 6 assistants pédagogiques ; études encadrées tous les soirs de la semaine.
- Section d'enseignement général et professionnel adapté 6^e, 5^e, 4^e, 3^e
- 2 ateliers : HAS (Hygiène-Alimentation-Services) et VDM (Vente-Distribution-Logistique)
- Formation continue : établissement membre du GRETA Loiret-Centre.

COLLÈGE MAX-JACOB

26, rue Maurice-Millet - BP 76 -
45142 Saint Jean de la Ruelle cedex,
02 38 88 26 70
Ligne directe de la vie collégienne
02 38 22 35 67

Mail : college.maxjacob@ac-orleans-tours.fr

Site Internet : <http://clg-maxjacob-stjeandelaruelle.tice.ac-orleans-tours.fr/>

Principal : Marc PETIT

Principal adjoint : Stéphane COUNIL

Gestionnaire : Carole TAUZI

Effectif : 443 élèves

- Accueil de primo-arrivants

non francophones : 29 élèves

- Langues vivantes :
LV1 : anglais, allemand
LV2 : anglais, allemand, espagnol
Latin en 5^e, 4^e, 3^e
- 3^e à découverte professionnelle : 3 h
- Formation continue : établissement membre du GRETA Loiret-Centre.

Enseignement technique

LYCÉE MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOQUE

85, avenue Georges-Clemenceau
02 36 86 49 00

Mail : marchal.leclerc@ac-orleans-tours.fr

Site Internet :

www.lycee-marechal-leclerc.com

Lycée des métiers de l'automobile, du transport, de la logistique et de la maintenance industrielle Internat d'excellence

Proviseur : Stéphane DEBENEST

Proviseur adjoint : Jean-Baptiste DAUGERON

Gestionnaire Comptable :

Stéphanie TATY-GABRIEL

Directeur délégué aux Formations professionnelles et technologiques : Bruno LOPES

Conseillers principaux d'éducation :

Christèle GRACIEUX - Samir TRIMÈCHE -

Céline DEMARQUET

Effectif : 795 élèves

APRÈS UNE CLASSE DE 4^e

Classe de 3^e préparatoire aux formations professionnelles : élèves issus de 4^e générale de collège.

APRÈS UNE CLASSE DE 3^e

VOIE PROFESSIONNELLE

- CAP Agent d'entreposage et de messagerie
- CAP Maintenance des véhicules automobiles : Option A Voitures Particulières
- Bac Pro Maintenance Automobile Voitures Particulières
- Bac Pro Maintenance Automobile Véhicules Industriels
- Bac Pro Maintenance Automobile Motocycles
- Bac Pro Réparation des Carrosseries
- Bac Pro Maintenance des Équipements industriels cursus classique
- Bac Pro Maintenance des Équipements Industriels option Marine nationale
- Bac Pro Conducteur Transport





- Routier Marchandises
- Bac Pro Logistique sous statut scolaire
- Bac Pro Logistique par apprentissage

APRÈS UNE CLASSE DE 3^e

VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- 1^{re} sciences et technologies de l'industrie et du développement durable – STI2D – spécialité : Innovation Technologique et Écoconception – ITEC
- Terminale Sciences et Technologies de l'Industrie et du développement durable – STI2D option écoconception TEC

APRÈS UN BACCALAURÉAT

- Brevet de Technicien Supérieur :
Après-vente automobile, option :
véhicules particuliers

FORMATION CONTINUE

Le lycée Maréchal Leclerc fait partie du GRETA Loiret-Centre. Ses activités concernent la formation de toute personne dans les domaines de l'automobile, de la logistique, du transport routier, de la maintenance industrielle ainsi que la Validation des Acquis de l'Expérience – VAE.
GRETA Loiret-Centre : 02 38 49 12 12

Établissement spécialisé

INSTITUT RÉGIONAL DES JEUNES SOURDS (IRJS)

73, rue de Bagneaux
02 38 88 42 46
assistantedirection.irjs@thandm.fr

Président de l'association :

Corinne TURRA-LE STRAT

Directeur Général : Esteban MERLETTE

L'institut est géré par l'association Inter-Régionale pour Personnes Sourdes et Malentendantes, reconnue d'utilité publique.

L'établissement comprend trois sections :

- Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisé (SEES)
- Section de Première Formation Professionnelle (SPFP)
- Section d'Éducation pour Enfants Déficiants Auditifs avec Handicaps Associés (SEDAHA)

LES SECTIONS

Elles concernent des jeunes sourds qui ne peuvent bénéficier d'intégration scolaire individuelle. L'enseignement, la rééducation spécialisée, la formation professionnelle sont assurés, soit dans l'établissement spécialisé, soit en intégration

scolaire de groupe avec soutien pédagogique et médico-social par le plateau technique de l'institut, soit dans le cadre de formations par alternance.

LES SERVICES

- Service d'accompagnement familial et d'éducation précoce (SAFEP)
- Service de soutien à l'éducation familiale et à la scolarisation (SSEFS)

Les services ont une action départementale, ils apportent un soutien spécialisé à de jeunes déficients auditifs se trouvant soit encore scolarisés, soit intégrés individuellement dans des établissements scolaires ordinaires, soit en classe d'intégration scolaire (CLIS).

Dans le Loiret, ces services constituent l'APIRJSO Services, implanté au 71, rue de Bagneaux à Saint Jean de la Ruelle.

Tél. : 02 38 88 96 38, fax : 02 38 88 96 36

Centre qui possède une antenne au 55, rue de la Tuilerie à Amilly.

Tél. : 02 38 85 78 55.

Le mercredi 27 mars 2024, 700 élèves se sont retrouvés sur le stade de l'Institut régional des Jeunes Sourds pour un cross regroupant l'ensemble des écoles de la Ville, en lien avec l'Union Sportive de l'enseignement du premier degré (USEP).



Grandir

En s'appuyant sur les Maisons pour tous Rol-Tanguy et Léopold-Sédar-Senghor, les dispositifs extrascolaires et périscolaires du pôle Enfance, la Ville articule ses missions autour de trois orientations générales, en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles en tenant compte des spécificités de chacune et chacun.

- **Saint Jean de la Ruelle est une ville qui affirme sa confiance dans sa jeunesse** et lui permet de prendre sa juste place dans la vie locale. Cela signifie qu'il faut connaître et comprendre les attentes des enfants et des jeunes, mais aussi être à l'écoute de leur entourage, afin de partager des principes et des valeurs essentielles à la vie en société.
- **Saint Jean de la Ruelle est une ville qui affirme son attention à la volonté des enfants et des adultes** d'avoir leur juste place dans la société, de construire l'avenir. Cela suppose parfois d'encourager, d'aider à dépasser les obstacles, ou d'accompagner les habitants dans leurs initiatives et leurs prises de responsabilités.
- **Saint Jean de la Ruelle est une ville attachée à l'insertion par l'éducation**, ce qui réunit le désir d'apprendre des enfants et les aspirations des parents à la réussite de leurs enfants. Cela implique d'apporter un accompagnement dans la scolarité ou l'insertion professionnelle, en étant à l'écoute de tous.

3, 2, 1 ACTIONS ! POUR LES 15-25 ANS

Trois bourses relatives à la mobilité et à l'initiative citoyenne à la disposition des jeunes de la ville.

Suite aux assises de la jeunesse, qui se sont tenues en octobre 2018, et des ateliers de concertation avec les jeunes Stéoruellans conduits par l'Espace Emploi-Formations, des mesures concrètes relatives à la mobilité et à l'initiative citoyenne ont été mises en place.

La bourse au permis de conduire

Mise en place en 2009, la bourse au permis de conduire est une aide financière proposée par la municipalité destinée aux Stéoruellans de 15 à 25 ans afin de favoriser leur insertion. Cette aide est versée en contrepartie de missions d'implications citoyennes et son montant varie de 300 à 500 euros, selon les revenus du jeune ou de sa famille.

La bourse initiative jeune

Mise en place en 2002, la bourse initiative jeune est une aide financière qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 1 000 euros dans le cadre de frais de formation qualifiante tremplin à l'emploi direct ou à la création d'entreprise.

La bourse à la mobilité internationale

Mise en place en 2019, la bourse à la mobilité internationale est destinée aux jeunes lycéens et étudiants Stéoruellans qui souhaitent réaliser un stage à l'étranger dans le cadre de leurs études. Elle permet en contrepartie de missions d'implications citoyennes de bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 500 euros. Elle varie selon les revenus du jeune ou de sa famille.

Renseignements : Espace emploi-formations

75, rue Charles-Beauhaire
 pole.emploi@ville-saintjeandelaruelle.fr
 Tél. : 02 38 79 33 49





Le pôle enfance : accueils extrascolaires et périscolaires

Pour aider progressivement les enfants de 3 à 12 ans à devenir autonomes et responsables, l'accueil de loisirs propose des animations diverses et de qualité. Ces activités répondent aux besoins de chaque tranche d'âge, permettent aux enfants d'être acteurs de leurs loisirs et de trouver individuellement et collectivement plaisir et satisfaction. Pour les parents qui travaillent, il existe également des services d'accueil. Les animatrices et animateurs agissent dans le souci constant de s'adapter au rythme des enfants.

● ENCADREMENT

Les animateurs qui assurent l'encadrement sont des professionnels agréés par la Direction régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Ils déclinent les axes pédagogiques et éducatifs. Ils favorisent ainsi l'expérimentation et la découverte.

À chaque période, les familles sont informées par le biais de flyers des planifications et des organisations des différents dispositifs enfance.

● LES ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

Ouverture des structures de loisirs lors des petites et grandes vacances scolaires. Horaires de la journée : 8 h 45 – 17 h 30.

Où déposer et récupérer son enfant ?

• À L'ÉCOLE FRANÇOIS-MITERRAND

Pour les enfants scolarisés à François-Mitterrand et Paul-Bert.

Ils seront accueillis côté Restaurant scolaire au 5, rue Françoise-Giroud.

• AU CENTRE SUZANNE-LACORE

Pour les enfants scolarisés à Jules-Lenormand et à Paul-Doumer.

Ils seront accueillis au 39, rue Jules-Lenormand.

• À L'ÉCOLE LOUIS-ARAGON

Pour les enfants scolarisés à Jean-Moulin et Louis-Aragon.

Ils seront accueillis au 1, rue des Opalines.

Un service d'accueil avant et après le centre de loisirs est proposé aux familles de 7 h à 8 h 45 et de 17 h 30 à 18 h 30 sur le même site où sont déposés les enfants le matin.

Où se déroule la journée des enfants ?

• ACCUEIL DE LOISIRS SUZANNE-LACORE

pour les enfants de classe maternelle.

• ACCUEIL DE LOISIRS DES QUEUES DE FORÊT

pour les enfants de classe élémentaire.

Pour les enfants en classe de CM, des projets personnalisés seront proposés.

En cas de modification nécessaire, une information vous sera communiquée par mail ou téléphone.

Les enfants pourront être emmenés sur des lieux d'activités différents selon les planifications des animations.

Transports

Le transport des enfants est assuré en car depuis les différents quartiers de la ville.

Pour tout renseignement, vous pouvez

joindre la référente extrascolaire

Margaux PARDÉ au 06 42 34 95 91.



En mars 2024, parents et enfants ont participé aux préparatifs du Carnaval, le rendez-vous annuel de Saint Jean de la Ruelle.

● LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Ouverture des dispositifs pendant la période scolaire.

Quels sont les différents accueils pour mon enfant ?

Les accueils du matin sont ouverts à partir de 7 h jusqu'à l'entrée en classe. Les accueils du soir s'ouvrent à 16 h 30 (après la classe) jusqu'à 18 h 30. Les mercredis, l'ouverture se fait de 13 h 30 à 17 h 30 avec possibilité d'un temps périscolaire jusqu'à 18 h 30.

Les TAP maternelle de 13 h 15 à 14 h 15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
Les TAP élémentaires de 15 h à 16 h 30 les mardis et vendredis.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre les référents des groupes scolaires.

JEAN-MOULIN

Magali CORDAT - adjointe Audrey VOISIN
06 26 89 47 83

LOUIS-ARAGON

Sevcan TURAN – adjoint Kévin CHARLES
06 74 93 95 17

PAUL-BERT

Julien TURPIN - adjointe Ingrid CHALM
06 26 89 47 94

FRANCOIS-MITERRAND

Sylvie AVANCES – adjointe Kamiloudine SAID ABASSI
06 29 99 58 94

PAUL-DOUMER

Valérie LIBAULT – adjointe Gena MARTINS
06 26 89 47 43

JULES-LENORMAND

Anda CAZACU - adjointe Fadime CURLU
06 26 89 47 51

● TARIFS

Les tarifs des accueils extrascolaires et des accueils périscolaires sont déterminés par le quotient familial.

ANIMATION URBAINE ET LIEN SOCIAL

Les actions d'animation conduites au sein de la Maison pour tous - espace Rol-Tanguy et de la Maison pour tous - espace Léopold-Sédar-Senghor bénéficient d'un agrément du centre social délivré par la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret.

Les enfants et les adultes peuvent y trouver des ressources (informations, conseils, orientation, appui) en réponse à une préoccupation ou à un projet. Les équipes des centres sociaux municipaux sont à l'écoute de tous les habitants de tous les quartiers.

Maison pour tous - espace Léopold-Sédar-Senghor

Accueil : 02 38 79 58 70
mptnord@ville-saintjeandelaruelle.fr

Maison pour tous - espace Rol-Tanguy

Accueil : 02 38 79 58 45
mptsud@ville-saintjeandelaruelle.fr



Le 25 mai 2024, s'est tenu Assure ton été, le rendez-vous annuel des jeunes Stéoruellans.



● CONDITIONS ET INSCRIPTIONS

L'adhésion individuelle annuelle donne accès aux différentes activités proposées au sein des Maisons pour tous.

Tarifs pour les habitants de la commune :

Adhésion annuelle de 5,70 €.

Pour l'inscription à un atelier adulte, consultez les Maisons pour tous.

Secteur Animation tout public

Référent animation tout public Maison pour tous - espace Léopold-Sédar-Senghor :

Agnès FRICHETEAU

Référent animation tout public Maison pour tous - espace Rol-Tanguy : Kaoutare HAMARD

Secteur Famille

Référent famille Maison pour tous - espace

Léopold-Sédar-Senghor : Annette GRANET

Référent famille Maison pour tous - espace Rol-Tanguy : Angélique NICOL

Secteur Jeunesse

Responsable Maison pour tous - espace

Léopold-Sédar-Senghor : Halim SOUIDI

Responsable Maison pour tous - espace

Rol-Tanguy : Mamadou M'BAYE

Accueil des 11-16 ans le lundi, mardi, jeudi

et vendredi de 17 h à 18 h 30, le mercredi et les vacances scolaires de 14 h à 17 h 30.

Ateliers hebdomadaires : échecs, mémoire, sport, ateliers créatifs, marche, couture, anglais, sophrologie.

Accompagnement administratif et numérique : formation ou aide sur rendez-vous.

Ateliers et sorties culturelles.

Accompagnement de projets (citoyenneté et solidarité).

Accompagnement des parents : vacances en famille, accès aux droits, aux loisirs et à la culture.

Informations/échanges : santé, nutrition, éducation... avec des professionnels sur une thématique choisie.

Ateliers/sorties parents-enfants et

jeunes : culture, sport, détente...

Accompagnement des parents à la scolarité.

LE CONSEIL DES JEUNES POUR LE CLIMAT ET LES SOLIDARITÉS (CJCS)

Afin d'éveiller à la citoyenneté des jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger dans une assemblée participative : le Conseil Stéoruellan des Enfants.

En 2022, ce dispositif a évolué pour devenir le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS). Cette instance participative a élargi son panel de jeunes et futur-e-s citoyen-ne-s engagé-e-s, notamment en direction des collégiens. Désormais, le Conseil se



Les jeunes élus du CJCS ont été accueillis au Sénat par Christophe CHAILLOU, Sénateur du Loiret, pour une visite de l'institution en présence du Maire de Saint Jean de la Ruelle, Fabien RIVIÈRE DA SILVA, de Nathalie HAMEAU, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la restauration, et d'Olivia BELLIZIO, Adjointe au Maire en charge des solidarités, de l'animation urbaine et de l'égalité femmes-hommes.

compose de 24 membres : 12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2 et 12 collégiens scolarisés de la 6^e à la 3^e.

Visant à encourager l'expression délibérative, cette instance d'échange et de participation aux temps forts de la vie républicaine fonctionne selon un mode plus adapté aux pratiques participatives et connectées. Accompagnés par les équipes d'animateurs du pôle Enfance des Maisons pour tous, les jeunes abordent les thématiques autour du climat et des solidarités et portent des actions dont ils sont à l'initiative, avec un rôle d'influenceurs auprès des autres jeunes.

Renseignements :

Pôle enfance

06 49 56 50 30



LA LUDOTHÈQUE

39, rue Jules-Lenormand
06 14 96 13 68
mdantas@ville-
saintjeandelaruelle.fr



La Ludothèque accueille les enfants de moins de 10 ans et leurs familles ainsi que les partenaires (écoles, petite enfance).

La Ludothèque met le jeu au centre de son activité avec une vocation ludique, éducative et culturelle.

Durant les périodes scolaires :

- Ouverture aux familles le mercredi de 9 h 30 à 12 h et le samedi de 14 h 30 à 17 h 30.
- Ouverture aux partenaires le mardi et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30.
- Ouverture à la Maison pour tous - espace Léopold-Sédar-Senghor les 2^e et 4^e mercredis du mois de 15 h à 17 h et à la Maison pour tous - espace Rol-Tanguy les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 15 h à 17 h.

Durant les vacances scolaires, ouverture aux familles, lundi, mercredi et vendredi de 18 h à 20 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h (fermée au mois d'août).

Le jeu sur place est gratuit. Le montant de l'adhésion « prêt de jeu » pour une année est de 15,76 € pour les Stéoruellans et de 22,08 € pour les familles hors commune et les assistantes maternelles hors commune. Gratuit pour les assistantes maternelles de la ville.

Le 24 juillet 2024, dans le cadre de la programmation Vive l'été, la Maison pour tous - espace Léopold-Sédar-Senghor a présenté sa soirée d'été. Au programme : musique, décorations colorées, stands de jeux pour tous et bien d'autres activités.





Vie associative



Arts et cultures

AMICALE LOIRET-AFRIQUE

Président : Boubacar SIDIBE

Siège social : 9, rue des Diamants

Contact : 06 25 02 97 16

Activités : solidarités internationales, entraides, participation à la vie de quartier des Chaises, aides aux démarches administratives et sociales, participation aux animations culturelles (Grand Unisson depuis 2007).

ARTISTES STÉORUELLANS

Président : Gérard LAMOUREUX

Siège social : 49, rue Charles-Beauhaire

Tresorier : Patrick PAREY

Activité : dans le but de promouvoir les activités picturales, l'association organise des expositions.



L'exposition de l'association des Artistes Stéoruellans s'est tenue du 22 novembre au 1^{er} décembre 2024 à la Maison de la Musique et de la Danse.

ASD (ASSOCIATION SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT)

Président : Mamadou SALL

Siège social : 1, rue des Émeraudes

Contact : 02 38 43 56 42

Activités : favoriser l'intégration et la lutte contre les discriminations.

ASSOCIATION LEW-LEWAL PULAAGU

Présidente : Konté N'DIORO

Siège social : 10, allée Monseigneur-Guy-Riobé

Contact : 06 67 04 54 57 ou 02 38 88 38 55

a.issatadio@hotmaill.fr

Activité : faire rayonner la culture Peulh à travers la région, encadrer et éduquer nos enfants dans le cadre de leur intégration dans la communauté française à travers des journées culturelles, théâtres, expositions d'objets d'art, etc.

ASSOCIATION PEULH TABITAL

Président : Ibrahima DEME

Siège social : 5, rue Georges-Guynemer

Contact : 06 48 02 72 24

Activité : rassembler la communauté Peulh (ethnie originaire d'Afrique de l'Ouest notamment) d'Orléans et de son agglomération, afin de faire vivre cette culture et de la diffuser/ de la faire découvrir au plus grand nombre.

ASSOCIATION TRAITS ABSTRAITS

Président : Denis PUGNÈRE

Siège social : 8, rue de la Madeleine

Contact : 02 38 25 97 37

13abstraits@gmail.com

Activité : promouvoir l'art abstrait sous toutes ses formes.

BALS ET DANSES D'AUTREFOIS...

Président : Raoul POULS

Siège social : 71, rue Charles-Beauhaire

Contact : 06 12 57 47 02

balsetdancesdautrefois.fr

Activité : faire revivre les danses en vogue du Second Empire à la Belle Époque (1852 à 1914) à travers la reconstitution de bals historiques. L'association propose en outre des représentations, qui se déroulent en tenues d'époque en respectant tous les codes vestimentaires en usage durant cette période.

DU VENT DANS LES SAX

Président : Joël AME

Siège social : Maison de la Musique

et de la Danse, 29, rue Bernard-Million

Contact : 07 86 10 95 87

Activité : promotion du saxo sous toutes ses formes.

FICELLE ET PETITS BOUTS

Présidente : Marie-Aline MAISON

Siège social : 10, rue Jacques-Offenbach

Contact : guillaume.gisele@orange.fr

Activité : permettre la rencontre du jeune public avec les marionnettes et promouvoir des spectacles de qualité dans un esprit éco-responsable. Les marionnettes et le décor sont fabriqués à partir d'objets de récupération.



La traditionnelle Rentrée des associations, le 7 septembre 2024.

**GRIOT45****Président :** Souadou M'BAYE**Siège social :** 11, rue du Clos-Neuf**Contact :** 06 62 04 25 93

thiedel45@outlook.fr

Activité : promouvoir la culture PEUHL (Halpoulard) et aider des enfants démunis en Mauritanie et en France.**GROUPE HISTOIRE LOCALE
INTERCOMMUNAL – GHILIIS****Président :** Jean-Pierre BOURDIOT

06 08 68 76 92

Trésorier : Jean-Marie BOIS

06 25 90 74 90

Siège social : 71, rue Charles-Beauhaire**Contact :** groupehistoireghiliis@gmail.com**Activités :** association ayant pour objet l'histoire locale des communes de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré.**JAZZ À TOUT VA****Présidente :** Marie-Laure HUARD**Siège social :** Maison de la Musique et de la Danse, 29, rue Bernard-Million**Contact :** 02 38 86 18 50

jazz.atoutva@libertysurf.fr

Activité : diffuser la musique de jazz écrite et improvisée.**MUSIQUE ET SOURIRE, DANSE ET
PERCUSSIONS AFRICAINES****Présidente :** Sandrine TERRACHE**Siège social :** 15, rue Grande-Pièce**Contact :** 06 61 97 05 46

musiqueetsourire@yahoo.fr

Activités :

- danse africaine tous niveaux adultes le lundi de 19 h à 20 h 30 au gymnase Maurice-Millet, salle Louis-Daudin avec Tanti Sylla et Balla Camara,
- danse africaine pour enfants à partir de 4 ans le mercredi de 18 h à 18 h 45 à la Maison pour tous - espace Rol-Tanguy, chemin de chaingy avec Tanti Sylla,
- percussions africaines adultes et adolescents le mercredi de 19 h à 20 h /20 h 30 à la Maison pour tous - espace Rol-Tanguy, chemin de Chaingy avec Balla Camara,
- doum doum danse le dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 une fois par mois salle Louis-Daudin au gymnase Maurice-Millet avec Tanti Sylla.

PORCELAINE VIBRATIONS**Président :** Guillaume FAURE**Siège social :** 27, rue du Pressoir-Brûlé**Contact :** 06 15 63 66 56**Activité :** peinture sur porcelaine.**ZIRIGUIDUM****Président :** Robin HAUPT**Siège social :** 6, rue Raymond-Gaudry**Contact :** 07 67 71 30 82

ziriguidum45@yahoo.fr

Activité : batucada, apprentissage et pratique des percussions afro-brésiliennes.

L'exposition réalisée par le Groupe Histoire Locale Intercommunal Ingréen Stéoruellan (GHILIIS) et le Souvenir Français dans le cadre des commémorations organisées par Saint Jean de la Ruelle pour les 80 ans de la Libération.

Devoir de mémoire et anciens combattants

FNACA (FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE)

Président : Michel FALLON

Siège social : Hôtel de Ville,
71, rue Charles-Beauhaire

Contact : 06 81 67 49 57

Activités : le comité FNACA participe à toutes les cérémonies commémoratives et patriotiques de la commune, accompagnant la municipalité dans les dépôts de gerbes. Il participe également à toutes les réunions du département.

SOUVENIR FRANÇAIS

Comité Saint Jean de la Ruelle - Ingré - Ormes

Président : Richard FAVREL

Siège social : 25, rue des Diamants

Contact : 06 60 68 00 83

favrel.richard@bbox.fr

Activités :

- conserver la mémoire de celles et ceux qui sont Morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions,
- veiller à l'entretien de leurs tombes ainsi qu'aux monuments élevés à leur gloire,
- animer la vie commémorative et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

AMICALE DU CPA30

Président : Laurent PONCIN

Siège social : Quartier Général Paul-Millet BP
30130 - 45143 Saint Jean de la Ruelle cedex

Contact : 07 88 44 73 36

amicaleCPA30@gmail.com

Activité : cohésion pour le personnel, entraide aux blessés et à leurs familles, aide aux familles des personnels en mission.



Consommateurs — Défense et droits

UFC QUE CHOISIR ORLÉANS

Présidente : Françoise PILARD

Siège social : 39, rue Saint-Marceau 45100 Orléans

Contact : 02 38 53 53 00

contact45@orleans.ufcquechoisir.fr

Activité : défense des Consommateurs.



Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Présidente : Françoise MOULY

Siège social : L'Inspection Académique d'Orléans,
19, rue Eugène-Vignat 45043 Orléans cedex 1

Contact : 06 69 66 88 37

jafra.dati@orange.fr

Objectifs : visiter les écoles maternelles et élémentaires, établir des rapports portant sur les locaux scolaires, chauffage, éclairage, matériel, hygiène, sécurité... Ces rapports annuels sont communiqués aux autorités municipales et académiques. Membres de droit des conseils d'école, veiller à l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles (matérielle, morale et en toute sécurité) est leur objectif.



Entraide

ASSOCIATION ENFANTS D'ICI ET D'AILLEURS

Présidente : Valérie LIBAULT

Siège social : 6, rue des Émeraudes

Contact : 06 58 72 37 47

valerielibault03@gmail.com

Activité : construction d'un jardin d'enfants au Maroc et récolte de fournitures scolaires.

CŒURS UNIS DE FRANCE

Président : Charden KIYINDOU

06 75 46 46 96

Vice-président : Sylvain MOUHETE

06 58 98 30 36

Siège social : 3, rue des Émeraudes

Activité : Informatique, culturelle, aide et sociale.

FONDATION DES JEUNES DE LA DIASPORA

Présidente : Rouigui KONTE

Siège social : 10, allée Mgr Guy-Marie-Riobé

Contact : 06 65 68 64 96

ffd.diaspora@gmail.com

Activité : venir en aide au développement de la population locale, faire découvrir la culture africaine et soutenir l'éducation des enfants en Afrique.

JONATHAN PIERRES VIVANTES

ANTENNE DU LOIRET (JPV45)

Présidente : Chantal PROUST

Siège social : 46 ter, rue Sainte-Catherine,
45000 Orléans

Contact : 06 61 11 94 94

chantal.proust@orange.fr

Activités : écoute et soutien aux familles endeuillées par le décès d'un enfant.

**ORLEANSENEGAL****Présidente :** Bène SO**Siège social :** 147, rue Gambetta**Contact :** 06 03 03 49 51

orleansenegale@gmail.com

Activité : toutes actions d'entraide, de mutualisation, de soutien et de solidarité avec le Sénégal.**Familles****ASSOCIATION FAMILIALE****Présidente :** Brigitte MORIN**Siège social :** 26, rue de la Haute-Jarretièr**Contact :** af.sjdlaruel@gmail.com

02 34 32 10 51

Activités : promouvoir des actions afin d'assurer à la famille les moyens nécessaires à sa mission et à sa promotion.**Folklores, arts et traditions populaires****L'AMICALE SOLOGNE BLÉSOIS ET SON GROUPE FOLKLORIQUE LES CAQUÉSIAUX ET SON ÉCOLE DE TROMPE DE CHASSE****Président :** Jean-Luc TORCHIO**Siège social :** 71, rue Charles-Beauhaire**Siège Administratif :** Maison des Provinces, 25 ter, boulevard Jean-Jaurès 45000 ORLÉANS**Contact :** 06 64 96 94 08 / 02 38 76 78 44

amicale-sologne-blaisois@sfr.fr

lescaquesiaux@gmail.com

Activités :

- danse et musique traditionnelle de Sologne.
- cours de trompe de chasse.
- soirées animations, veillées, journées promenades, lotos, concours de pêche...

LA GRAPPE BOURGUIGNONNE**Secrétaire :** Jacky MONGEREAU**Siège social :** 16, rue Jules-Lenormand**Contact :** 02 38 53 10 16 / 02 38 70 51 22**Activité :** regrouper tous les originaires de la Bourgogne et de la Franche-Comté, ainsi que tous les amoureux de nos belles régions (réunions amicales).**Loisirs****ALLIANCE QUAD****Président :** Raphaël ALBIGES**Siège social :** 48, rue de la Roche aux Fées**Contact :** 06 63 26 25 89

alliance.quad@yahoo.com

Activité : développer le quad tourisme et organiser des randonnées en France.**AMICALE DE LA FÊTE ET DES LOISIRS****Présidente :** Simone GUERTON**Siège social :** 71, rue Charles-Beauhaire**Contact :** 06 78 19 19 89

aff45140@gmail.com

Activité : J'Artdins en culture, buvette du Grand Unisson, vide-grenier, animations pour le 13 juillet, rentrée des associations, Marché automnal et Marché de Noël.**AMICALE PHILATÉLIQUE STÉORUELLANE (APS)****Président :** Philippe VOISIN**Trésorier :** Rémy PELLÉ**Siège social :** chez M. Pellé -

13, rue St-Marc 45430 BOU

Contact : 06 38 82 46 33 / 02 38 86 82 41

remy.pelle@orange.fr

Activité : organisation du salon toutes collections chaque deuxième week-end de mars.**ARC EN CIEL****Président :** Mickaël SÉVERIN**Siège social :** 8, allée de la Paix**Contact :** 09 54 96 58 52**Activité :** mise en place de lotos pour les personnes porteuses de la trisomie.**ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU TABAC****Président :** Michel ROSQUIN**Siège social :** 8, rue des Sorbiers**Objectif :** permettre au personnel retraité de se retrouver régulièrement pour diverses activités.**CLUB DE TAROT « LES 3 OUDLERS »****Présidente :** Claude SAUNIER**Trésorier :** Gérard VASLIER**Siège social :** 123, rue Paul-Doumer**Contact :** 06 89 23 56 55 / 07 81 09 17 49

cs450@free.fr / gerard.vaslier@free.fr

les3oudlers.sitew.fr

Activité : pratique du jeu de carte du tarot : loisirs et compétitions au sein de la Fédération française de tarot.**COLLECTIF PHOTORUELLE****Président :** Éric ROSIER,**Siège social :** 15, place Drouot**Contact :** 06 70 73 68 01

eric-rosier@orange.fr

Lieu d'activité : salle des Corbolottes**Activité :** partage, échange et sorties autour de la pratique photographique.

COMPAGNIE LES PETITES MIETTES**Présidente** : Béatrice DESBOISD**Directrice Artistique** : Cécile TEYCHENEY**Siège social** : 12, rue Rémi-Cosson**Contact** : 06 82 17 21 80

miettescompagnie@gmail.com

www.miettescompagnie.com

Activités : créations et ateliers artistiques : arts théâtrales, burlesque, marionnettes, danse, chants...

La compagnie imagine, organise et anime :

- des interventions culturelles dans des EHPAD,
- des centres de quartiers, des écoles...
- des ateliers artistiques éco-responsables avec les habitants pour réaliser la scénographie d'un événement ou d'un festival (ex. : LE GRAND U édition 2023),
- des ateliers initiations théâtre, clowns, marionnettes,
- des spectacles.

HDC CARNUTES BIKERS**Président** : Franck ANDRIEUX**Siège social** : 17, rue Bernard-Million**Contact** : sorties et balades en moto américaine.**SCRABBLE VAL DE LOIRE (SVL)****Président** : Marc Fradet**Correspondante** : Christine Savin**Siège social** : Hôtel de Ville,

71, rue Charles-Beauhaire

Contact : 06 35 10 63 21 / 06 66 34 90 39

fradet.marc@neuf.fr

Activités :

- parties de Scrabble tous les lundis à 14 h et 16 h 15 et tous les vendredis à 14 h, salle Armand-Théuriot,
- pratique du Scrabble en loisirs ou en compétitions (club affilié à la FF de Scrabble),
- lien social et convivialité.

**Parents d'élèves****APE MOULIN D'ENFANTS****Présidente** : Virginie SIMON**Siège social** : 15, rue des Diamants**Contact** : ape.maternelle.jean.moulin@gmail.com**Activité** : développer une communauté de parents d'élèves et participer à l'animation des écoles Jean-Moulin (maternelle et élémentaire).**CONSEIL LOCAL COLLÈGE MAX-JACOB (FCPE)****Présidente** : Delphine BEURY**Siège social** : 26, rue Maurice-Millet**Contact** : 02 38 88 26 70

fcpecollegemaxjacob45140@orange.fr

Activité : le relais entre l'administration de l'Éducation nationale et les parents.**Généalogie-solidaire****GENEPSOL SAINT JEAN GÉNÉALOGIE SOLIDARITÉ CULTURE****Président** : Jean-Marie BOIS**Responsable** : J.-L. RICHER**Siège social** : 80, avenue de la Petite-Espère**Contact** : 06 25 90 74 90 / 02 38 88 31 03

saintjeangenealogie@gmail.com

Activités : réunions d'entraide, d'initiation, d'échange et de partage tous les derniers mercredis du mois.**Politique****PARTI SOCIALISTE****Secrétaire de section** : Thomas HUBERT**Contact** : alb-ps-sjr@laposte.net**Activité** : section de Saint Jean de la Ruelle du Parti Socialiste.**Prestations de service****AGC ALLIANCE CENTRE****Président** : Gilles VAN KEMPEN**Siège social** : 500, rue Léon-Foucault**Contact** : 02 38 22 37 70

alliance@cerfrance.fr

Activité : expertise comptable et accompagnement.**DS LOIRET (ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE D'AIDE À DOMICILE)****Président** : Alain PILLIAS**Siège social** : 32 bis, rue de Bagneaux**Contact** : 02 38 70 50 09

domicile-services@fede45.admr.org

www.ds45.fr

Activité : association intermédiaire d'insertion par l'emploi et accompagnement de publics fragilisés en réinsertion sociale.**FÉDÉRATION ADMR DU LOIRET (ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE)****Président** : Jean-Bernard PEARON**Siège social** : 32 bis, rue de Bagneaux**Contact** : 02 38 70 50 51

info.fede45@admr.org

www.fede45.admr.org

Activité : l'ADMR propose un accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la toilette, repas...), l'entretien du logement, le transport et également la téléassistance, le jardinage et le petit bricolage. Selon votre situation, différents dispositifs de prise en charge peuvent être mis en œuvre (Conseil général, CAF, etc.).

**RÉGIE DE QUARTIER « RESPIRE »****Présidente :** Marie CHAMBONNEAU**Siège social :** Espace Qanat
16, résidence les Bénardières**Contact :** 02 38 22 01 15

respire@respire.org

<https://respire.org/>**Activités :** Respire propose un contrat de travail à des personnes privées d'emploi. Grâce aux activités qu'elles réalisent, elles acquièrent des compétences pour revenir dans le secteur ordinaire. Elles retrouvent leur place dans la société.

Les activités proposées au service des habitants : chantiers verts, collecte, nettoyage, auto-école, vélo-école et conseil en mobilité.

**Quartiers****COLLECTIF SAINT JEAN DE LA RUELLÉ EN TRANSITION****Contact :** sjrentransition@gmail.com**Activités :** environnement, échanges et partage (projet cabane à livres, jardins partagés, etc.)**CONSEIL CITOYEN DES CHAISES****Présidente :** Jouan BAROINI**Siège social :** 6, rue des Émeraudes**Contact :** 06 09 09 78 88

conseilcitoyendeschaises@gmail.com

Activité : mobiliser, écouter et porter la parole des habitants auprès des décideurs (privés ou publics). Le Conseil se réunit au moins une fois par mois. Les habitants peuvent devenir membres à tout moment.**Relations Internationales****ASSOCIATION CHILIENNE DU LOIRET****Président :** David PARADA**Siège social :** 71, rue Charles-Beauhaire**Contact :** 06 78 14 39 34

association.franco.chilienne45@gmail.com

Activité : devoir de mémoire, information et solidarité avec le Chili.**COMITÉ DE JUMELAGE****Présidente :** Françoise BUREAU**Siège social :** Hôtel de Ville,
71, rue Charles-Beauhaire**Contact :** 06 62 00 29 80

fbureau45@gmail.com

Activité : entretenir des liens d'amitié entre Saint Jean de la Ruelle et les autres cités européennes ou étrangères et favoriser les échanges sociaux de jeunes avec les villes jumelles.**Retraités****AMICALE DES SENIORS DE SAINT JEAN DE LA RUELLÉ****Président :** Claude MORLET**Siège social :** CCAS, 71, rue Charles-Beauhaire**Contact :** 09 52 68 88 08

claudeemme@gmail.com

amicaledesanciensdesaintjeandelaruelle.over-blog.com

Activités : à l'intention des retraités à partir de 58 ans : proposition de sorties, balades à la journée ou voyage annuel, repas dansant, spectacles et animations diverses.**ASSOCIATION EHPAD RAYMOND-POULIN****Présidente :** Antoinette PARAYRE**Siège social :** 9, rue du Vieux-Bourg**Contact :** 02 38 79 84 84

presidentehpad.raymondpoulin@gmail.com

Activités : conserver et gérer la totalité du patrimoine acquis, nécessaire à l'hébergement de personnes âgées dépendantes du secteur géographique nord-ouest de la Métropole orléanaise et plus particulièrement de Saint Jean de la Ruelle, assurer la gestion de l'établissement, et ce, dans le souci du bien-être des résidents, en conformité avec les lois applicables au secteur médico-social.**LA RONDE DES AMIS DE ST JEAN DE LA RUELLÉ****Président :** Roger ERVY**Siège social :** 19, rue de la Colline**Contact :** 06 03 91 35 59 / 02 38 76 78 69

rondeamisjr@sfr.fr

Activités : déjeuners à thème, après-midis récréatifs avec goûter et jeux de société, sorties et voyages d'une journée selon proposition des différents autocaristes.



L'association pour le Don de Sang Bénévole à la Rentrée des associations 2024.



Santé

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE AGGLOMÉRATION ORLÉANAISE

Président : Francis BRANA

Siège social : Maison du don,
190, rue Léon-Foucault

Contact : 02 36 47 15 84
dsbagglo@sfr.fr

Activités : Promotion du don de sang et de plasma, participation à l'organisation des collectes de l'Établissement Français du Sang, recruter de nouveaux donneurs et les fidéliser, entretenir des liens d'amitié entre donneurs et anciens donneurs.



Solidarités

AFA-KOUILLOU

Président : Sébastien N'DJEMBO

Siège social : 1, résidence Chanteloup

Contact : 06 50 81 93 21
afa-kouilou@laposte.net

Activité : soutenir et promouvoir la formation par apprentissage au Kouilou, à destination des jeunes sans diplôme ou sans formation. Kouilou est la région économique du Congo – Brazzaville.

AHU (ACCOMPAGNEMENT ET HÉBERGEMENT URBAIN)

Présidente : Suzanne BURON

Siège social : 157, rue Gambetta

Contact : 02 38 22 31 12

contact@ahu45.fr

<https://ahu45.org>

Activité : accompagnement social lié au logement, à l'hébergement temporaire, à la sous-location et à la médiation locative.

AMNESTY INTERNATIONAL

Siège social : 72, rue du Coq-Saint-Marceau, Orléans

Contact : 02 38 24 57 08

Activité : défense des droits humains.

ASSOCIATION L'ESPOIR

Président : Jean-Luc PELLETREAU

Siège social : Centre Pénitentiaire d'Orléans

Saran – BP 40215 – 45770 SARAN

Contact : 02 38 91 53 27 (répondeur)

association.lespoir@laposte.net

Activité : accueillir les familles et les proches des personnes détenues au Centre pénitentiaire d'Orléans Saran du mardi au samedi de 9 h 30 à 15 h 30.



ASSOCIATION SOLIDARITÉ ET PARTAGE

Président : Benjamin ANGERVILLE

Siège social : 30, chemin de Chaingy

Contact : 02 38 88 00 44

Activités : entraide, soutien alimentaire, démarches administratives, écoute.

À VÉLO SANS ÂGE - « LE DROIT AU VENT DANS LES CHEVEUX »

Co-responsables de l'antenne Saint Jean de la

Ruelle : Marie-Thérèse et Didier DUGUÉ – JC SOHIER

Siège social : AVSA – antenne de Saint

Jean de la Ruelle – 58, rue Dédale

Contact : 07 86 81 75 71

sjr45@avolosansage.fr

Activité : proposer aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite des promenades à vélo triporteur, au grand air et en toute sécurité.

Objectifs :

- Redonner aux aînés le droit de vivre la ville et la nature ;
- Créer un pont entre les générations avec les pilotes bénévoles ;
- Favoriser les rencontres et le bien-être.

AVID (ALTERNATIVES VITALES INNOVANTES ET DURABLES)

Président : René DEFOULOUNOUX

Siège social : 9, rue Ernest-et-Isabelle-Lancelot

Contact : assoavid@yahoo.com

Activités : soutenir les alternatives innovantes et durables, lutter contre l'immigration non choisie vers l'Europe en apportant une aide sans limite de frontière.

BAKASH (BUT ASSOCIATIF DES CONGOLAIS AMBITIEUX ET SOLIDAIRES POUR L'HUMANITÉ)

Président : M. KASHINGA

Siège social : 15 A, rue François-Truffaut

Contact : 07 81 78 01 61

babinsington@yahoo.fr

Activité : venir en aide et apporter un soutien aux enfants orphelins et abandonnés originaires de la République Démocratique du Congo.

FRANCE VICTIMES 45-AVL

Présidente : Séverine VASSORT

Siège social : 101, rue du Faubourg-

Madeleine 45000 ORLÉANS

Contact : 02 38 62 38 62 (les matins de

9 h à 12 h du lundi au vendredi)

association@av145.fr

Activités : service gratuit et confidentiel, accompagnement pluridisciplinaire de toutes les victimes d'infraction pénale (juridique, sociale et psychologique) et sensibilisation de professionnels et des partenaires.

LES PIVOINES DU CŒUR ET DE L'ESPOIR

Présidente : Sylvie LUCAS

Siège social : 18 bis, rue du Pressoir-Brûlé

Contact : 06 64 97 07 83

lespivoinesducoeur@hotmail.com

Activités : lotos, vides-greniers, collectes,... afin de récolter des dons pour les donner par la suite à d'autres associations qui visent à aider les enfants malades atteints de maladie ou même des personnes âgées.



L'association À Vélo Sans Âge à la Rentrée des associations 2024.

LES RESTOS DU CŒUR DU LOIRET**Président** : Christophe PINOT**Siège social** : 23 bis, rue de Lavoisier 45140 Ingré**Contact** : 02 38 62 34 57

ad45.ingre@restosducoeur.org

Activités : aide alimentaire au sein des 14 centres de distribution alimentaire répartis dans le Loiret et distributions au camion pour les gens de la rue les lundi et vendredi à 19 h sur le parvis de l'Église Jeanne d'Arc Orléans et le mercredi (sauf juillet/août) à 19 h Quai du Roy Orléans.



Le 17 avril 2024, les enfants de l'école élémentaire François-Mitterrand ont remis des denrées de première nécessité à l'association Les Restos du Cœur.

MEDIMA 2000 VAL DE LOIRE**Président** : M. RAZAKABOAY**Siège social** : 8, place Drouot**Contact** : 02 38 43 2419 / 02 38 66 12 81**Activité** : œuvre pour le développement durable à Madagascar.**SECOURS CATHOLIQUE****Antenne Saint Jean de la Ruelle****Siège social** : Maison Saint-Joseph

26, rue Saint-Étienne -45000 Orléans

Contact : 02 38 53 58 07**Activités** : aides matérielles et financières pour les familles en difficulté.**SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS****Responsable de l'antenne** :

Sylvie CHEVILLARD

Siège social : allée Julien-Lauprêtre -

3, allée des Dominicaines

Contact : 02 38 43 30 29 - 06 83 51 50 57

spfruelle@laposte.net

schevillard.spf45@gmail.com

sylvie.chevillard45@orange.fr

Ouverture au public

Mardi de 9 h à 12 h

Mercredi de 14 h à 17 h

1^{er} samedi du mois de 9 h à 11 h 30**Espace Rencontres**

Jeudi de 14 h à 16 h 30

Ateliers « Aiguilles solidaires »

MPT Nord : mardi de 14 h à 16 h

MPT Sud : jeudi de 14 h à 16 h

Club « Copains du monde ».

**Sports****AIKIDO CLUB****Président** : Jean-Luc PELTIER**Lieux d'activité** : Dojo Bernard-Choulot - Gymnase des Trois-Fontaines - Avenue Pierre-Mendès-France**Contact** : jeanluc.peltier@gmail.com

www.aikido-saintjeandelaruelle.fr

Activité : ouvert à toutes et à tous, l'aïkido est un art martial, self défense, qui se pratique sans but compétitif dans une ambiance conviviale et permet de développer confiance et maîtrise de soi.

ALERTE SAINT JEAN**Président** : Jean-Marie LEROUX**Siège social** : 68, rue de Bagneaux**Contact** : 02 38 43 75 10 (Répondeur)

asj.alertesaintjean@gmail.com

https://alertesaintjean.fr

Permanence : le mercredi de 18 h à 19 h au siège social

• **ALERTE SAINT JEAN BADMINTON****Lieu d'activité** : Gymnase des Trois-Fontaines

Avenue Pierre-Mendès-France

Contact : asjbad.contact@gmail.com**Activité** : mixte, à partir de 7 ans• **ALERTE SAINT JEAN DANSE MODERN'JAZZ****- STRETCHING - ZUMBA****Contact** : alertesectiondanse@gmail.com

Activités : éveil pour les enfants à partir de 4 ans, modern'jazz de pré-adolescents et jusqu'aux adultes avancés, étirements danse, zumba.

• **ALERTE SAINT JEAN****GYMNASTIQUE SPORTIVE**

Lieu d'activité : salle spécialisée de gymnastique des Trois-Fontaines.

Contact mail administratif :

asjgymbureau@gmail.com

http://www.asjgym.com

Contact mail technique: asjgym@gmail.com

Disciplines proposées : gymnastique sportive masculine et féminine, petite enfance (baby, éveil, école de gym), loisir, compétition. À partir de 18 mois.

• **ALERTE SAINT JEAN****GYMNASTIQUE DÉTENTE**

Activités : Cardio fitness niveaux 1, 2 et 3. Étirements, stretching, cours Pilates, tai- chi-chuan, yoga thérapie et cours gym douce.

**• ALERTE SAINT JEAN LOISIRS-DÉTENTE****Activités :**

- **Pétanque** : lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h
- **Cartes** : mardi de 14 h 15 à 17 h 30
- **Randonnées cyclo** : mardi matin
- **Randonnées pédestres** : 5 à 7 km – jeudi après-midi à 14 h 30 et vendredi matin

• ALERTE SAINT JEAN OMNISPORTS

Activités : danse, volley-ball, badminton, loisirs-détente, gymnastique détente et gymnastique sportive.

• ALERTE SAINT JEAN VOLLEY-BALL

Lieu d'activité : Gymnase Trois-Fontaines Avenue Pierre-Mendès-France

Activité : volley-ball adulte loisir et championnat, match en semaine.

BASKET-BC SAINT JEAN DE LA RUELLE

Président : Jean-Paul DEBAR

Lieu d'activité : Gymnase Trois-Fontaines Avenue Pierre-Mendès-France

Contact : 06 31 60 80 93

s-rousseau@live.fr

Activité : le club a des équipes de jeunes masculines et féminines, de 5 à 12 ans.

CLUB D'ESCRIME STÉORUELLAN

Présidente : Éléa COQUARD

Lieu d'activité : salle d'escrime des Trois-Fontaines Avenue Pierre-Mendès-France

Contact : 06 67 12 43 63

club@escrime-stjean.fr / www.esrime-stjean.fr

Activité : escrime sportive à partir de 4 ans (loisir et compétition) ; escrime artistique enfants et adultes ; escrime historique (section épée longue / section viking / destreza espagnole).

CLUB NAUTIQUE SAINT JEAN DE LA RUELLE

Enfant sachant nager à partir de 7 ans.

Président : Matthew DOMAIN

Siège social : Centre aquatique, rue Charles-de-Gaulle

Contact : 06 09 22 63 91

matthew.domain@gmail.com

Activités : natation sportive, natation loisir.

CYCLOTOURISME - ASS. CYCLOTOURISTE

Président : René DAUDIN

Contact : 02 38 88 06 72

renedaudin@orange.fr

Activité : pratique du tourisme à vélo sur route ou VTT avec des groupes en formule loisir et allures libres selon les aptitudes et les désirs de chacun.

DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

École municipale de danse

Lieu d'activité : Conservatoire

La traditionnelle remise de médailles sportives de la Ville lors de la Rentrée des associations 2024.



Maison de la Musique et de la Danse

29, rue Bernard-Million

Contact : 02 38 79 58 52

conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr

Activités : éveil à la danse, initiation danse, cursus danse classique ou contemporaine.

FOOTBALL – (FOOTBALL CLUB OLYMPIQUE)

Président : Djemal GACHI

Siège social : Stade Guy-Gallier, impasse Paul-Bert

Contact : 06 62 89 43 07

1968fco45@gmail.com

Activité : Le club comporte 14 équipes qui évoluent les samedis et les dimanches et participent aux championnats régionaux de la ligue du centre (seniors et jeunes) et départementaux du district du Loiret pour les autres équipes. Inscription à partir de 5 ans révolus.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE –

Présidente : Marie-France PILON

Siège social : 25, rue des Dix-Arpen

Contact : Janine Couratier : 06 73 45 44 63

couratier.sd@sfr.fr

Activité : gymnastique



JUDO CLUB SAINT JEAN DE LA RUELLE

Président : Aghiles ASSAM

Lieu d'activité : Dojo Bernard-Choulot, avenue Pierre-Mendès-France

Contact : 06 58 56 05 41

judoclubsaintjeandelaruelle@gmail.com

Activités : baby-judo (de 4 à 6 ans), judo, taïso.

PAGIA ORLÉANS MÉTROPOLE

Président : Thomas DE BOYSSON

Siège social : Base de loisirs de l'Île Charlemagne – levée de la Chevauchée 45650 Saint-Jean-le-Blanc

Contact : 02 38 64 98 85 (de avril à septembre)

alliance@canoe-valdeloire.com

www.canoe-valdeloire.com

www.facebook.com/ACKVL

Lieu d'activité : Base Kayak, rue du Duc-d'Antin

Activité : POM vous accueille pour réaliser toutes vos envies de canoë-kayak. Du débutant à l'expert, de la randonnée d'une après-midi à l'entraînement intensif.

PÉTANQUE – AMICALE PÉTANQUE STÉORUELLANTE

Président : Marie-Line LAMY

Lieu d'activité : boudrome Bernadette-Carton - 97, rue Henri-Pavard

Contact : 07 83 21 29 62

06 68 58 99 57

chanteloupmyriam@yahoo.com

Horaires des entraînements :

les mardis de 14 h à 21 h, les jeudis de 14 h à 20 h et les vendredis de 14 h à 22 h 30 au boudrome.

PLONGÉE – TRITON'S CLUB

Présidente : Marina LICHÉRON

Siège social et lieu d'activité : Centre aquatique des Corbolottes, rue du Général-de-Gaulle

Contact : 06 74 05 81 59

president.tritonsclub@gmail.com

www.tritonsclub.com

Activités proposées :

- Plongée sous-marine adultes / enfants
- Formation tous niveaux du débutant au moniteur
- Apnée
- Nages avec palmes (NAP)
- Tir sur cible

RADIO COMMANDE MODÈLE CLUB DE L'ORLÉANAIS

Président : Jérémy FAUVET

Contact : contact@rcmco.fr - www.rcmco.fr

Activités : le RCMCO vous accueille pour la pratique de l'avion, de l'hélicoptère, du planeur, du drone et même du vol en salle (gymnase des Trois-Fontaines). L'activité extérieure est exclusivement basée sur notre terrain situé sur la base des Queues de Forêt à Ingré.

RISING BOXE ÉDUCATION

Président : Farid EL HAMROUNI

Éducateur : Rachid LAHRACHE

Siège social : Complexe Sportif Maurice-Millet, 18, rue Maurice-Millet

Contact : 07 51 62 28 38

lahracherachid1@gmail.com

Activité : cours collectifs et individuels.

Pratique loisir et en compétition.

ROCS

Présidente : Valérie BERAULT

Siège social : Gymnase Maurice-Millet, rue Maurice-Millet

Contact : thvalberault@aol.com

valerie.berault@gmail.com

Activités : le club enseigne cinq disciplines de type compétition et/ou loisir à partir de 5 ans : artistique, course, roller, hockey et à partir de 15 ans randonnée ; école de patinage à partir de 5 ans.



SAINT JEAN DE LA RUELL CYCLISME

Président : J.-C. ROBILLARD

Contact : 07 83 70 00 16

robillardjc@free.fr

Activités : le SJC a pour but la pratique du vélo de route et du VTT en compétition.

TENNIS CLUB SAINT JEAN

Président : Jean-Luc NEVET

Siège social : Espace Carat,

18, rue des Saphirs

Contact : 02 38 72 05 22 - 06 15 97 60 52

tcstjean@fft.fr

www.club.fft.fr/tcstjean

Activités : pratique du tennis en loisir jusqu'à la compétition au niveau départemental ou régional en passant par tous les styles de formation. Nous acceptons les jeunes à partir de 4 ans.

TENNIS DE TABLE - PING SAINTJEAN 45 (PSJ 45)

Président : Thierry QUETARD

Siège social : 77, rue Croix-Baudu

Contacts : psj45@orange.fr /

quetard.thierry@wanadoo.fr

pingsaintjean45.fr.gd

02 38 72 02 94

Aurélien DUMOULIN – 06 01 44 31 37

Roxane COMPAGNET

Activité : pratique du tennis de table en compétition ou en loisir.

Le club vous accueille les jeudis à 17 h 30 (jeunes tous niveaux) et à 19 h (loisirs) et les mardis et vendredis à partir de 17 h 30, le mercredi de 14 h à 20 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h. Entraînement libre le jeudi à partir de 18 h.

Tarifs : consulter le site Internet du Club. Tickets CAF, coupons sport et chèques vacances acceptés.

TIR À L'ARC – STARC (STÉORUELLANE DE TIR À L'ARC)

Président : Christian POPELIN

Lieu d'activité : salle de tir à l'arc du complexe sportif Maurice-Millet, rue Maurice-Millet

Contact : 07 77 88 84 08

allevilland@yahoo.fr

club.sportsregions.fr/STARC

Activité : une seule section.

Entraînements lundi, mercredi, vendredi et samedi.



Démonstration de ping-pong par l'association Ping Saint Jean 45 lors de la Rentrée des associations 2024.



Vie
économique



Les commerçants de Saint Jean de la Ruelle

QUARTIER Centre

802017

Cabinet PREAUD & PARMENTIER
ASSURANCES PLACEMENTS BANQUE
17, Rue Charles Beauhaire
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
E-mail : agence.preaudparmentier@axa.fr
Tél : 02 38 88 34 93


réinventons / notre métier

ASSOCIATION DES ENTREPRISES LA CHAPELLE-SAINT- MESMIN, INGRÉ, SAINT JEAN DE LA RUELLE (ADELIS)

6, rue Pierre-et-Marie-Curie,
BP 2210145142 Saint Jean de
la Ruelle cedex – 02 38 43 09 99

www.adelis-asso.com

info@adelis-asso.com

Interlocuteur privilégié des
collectivités locales, l'ADELIS
s'est fixé pour objectifs :

- d'améliorer le cadre de vie du
parc d'activités, en suscitant
et favorisant la réalisation
d'infrastructures (ronds-points,
aménagements paysagers,
modernisation des réseaux).
- de défendre les intérêts des
entreprises (arrêt du futur
transport en site propre,
réhabilitation des réseaux
du parc, par exemple).
- de favoriser l'échange
d'informations et d'apporter des
solutions collectives sur des
sujets divers (environnement,
gardiennage...).
- d'organiser des rencontres
conviviales pour faciliter la
relation entre les entreprises
elles-mêmes et avec les
institutions partenaires.

COMMERCES

ADMINISTRATIF – COMPTABILITÉ

ADEXI

4, rue Charles-de-Coulomb
02 38 24 15 90

JML CONSEIL

4, rue du Faubourg-Madeleine
02 38 24 56 25

CERFRANCE ALLIANCE CENTRE

500, rue Léon-Foucault
02 38 22 37 70

FIDUCIAL EXPERTISE

4, rue Charles-Beauhaire
02 38 72 69 16

DÉMARCHES AU TOP

70, rue des Chaises
06 77 39 50 11

AGENCE IMMOBILIÈRE

ACTIF IMMO 45

58, rue Charles-Beauhaire
06 95 50 35 41

CIMM IMMOBILIER

62, rue du Château-d'Eau
02 38 88 06 06 / 06 60 74 96 25

CONSEILLER IMMOBILIER IAD FRANCE

CASSOLI Mélanie
06 49 10 06 68
BARBET Rémi
06 73 23 43 69

DOSTAIN Arthur

06 02 49 55 34
MINIER Ludovic
06 46 13 73 04
PUJOL Cynthia
06 30 19 09 77

LES RÉSIDENCES DE L'ORLÉANAIS

1, rue Clovis-Vincent
45000 Orléans
02 38 41 49 03
sc.attribution@residences-orleanais.fr

SOGEFROM

10, rue du Colombier
45000 Orléans
09 88 29 02 90
Sogeprom.fr

AGENCE POSTALE

AGENCE POSTALE DES CHAISES

40, rue des Diamants

LA POSTE CONDORCET

3, place Condorcet
09 70 82 36 31

LA POSTE ESPÈRE

10, chemin de Chaingy



ALARME

BEAUCHARD ET FILS

2, rue Charles-de-Coulomb
02 38 43 47 47
www.bauchard.com

ALIMENTATION

AUCHAN

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 73 00

E.LECLERC DRIVE

2, rue Lucien-Bois
02 38 49 15 69

FRANPRIX

126, rue du Petit-Chasseur
09 70 17 10 00

O'MARKET FRAIS

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
06 31 26 76 58

MON MARCHÉ FRAIS

30, rue Charles-Beauhaire

VIVAL BY CASINO

2, avenue François-Pavard
02 38 68 01 01

AU PANIER FRAIS

57, rue des Chaises
02 38 43 52 56

AUDIOPROTHÉSISTE

SONANCE AUDITION

99, rue Charles-Beauhaire
02 38 73 78 80

OPTICAL CENTER

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 46 91 06 06

KRYS AUDITION

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 21 00 00 59

ÉCOUTER VOIR

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 21 52

AUTO-ÉCOLE

MONTAGNÉ

66, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 29 68

AUTOMOBILE

ATAC, PIÈCES AUTOMOBILES

32, rue de la Bâtardière
02 38 22 33 33

NORAUTO

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 89 89

CARROSSERIE DE SONIS

38, rue de la Bâtardière
06 63 83 93 70

**NOUVEAUTÉ
EN 2025**

GRATUIT



MINIBUS À LA DEMANDE POUR LES SENIORS

Pour qui ?

Toute personne âgée de **70 ans révolus**, n'ayant pas la possibilité de se déplacer par ses propres moyens.
(Le minibus n'est pas équipé pour recevoir un fauteuil roulant).

Pour aller où ?

Uniquement sur la commune de saint Jean de la Ruelle :

- Aller à un rendez-vous médical • Rejoindre les services municipaux
- Faire les courses.

Je m'inscris

• Par téléphone au moins 48h à l'avance

(l'organisation du transport sera confirmée la veille).

• Par téléphone au 06 73 11 95 57

(le lundi de 9h à 12h, le mercredi et le vendredi de 14h à 17h).



**LA DIFFÉRENCE D'UN GROUPE
AGILE, SOUPLE ET RÉACTIF**



BÂTIMENT FORCE CENTRE

4, rue Charles de Coulomb - 45143 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE CEDEX

Tél. 02 38 70 72 38 - E-mail : contact@bfcntp.com

www.bfc.com

MOTRIO

GARAGE DES CHAISES

Réparation toutes marques

Achat - Vente véhicules Neufs et Occasions

12 rue de Locy 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

 **02 38 88 39 23 - 09 83 32 39 23**

garagedeschaises@gmail.com



**LG RACING**

195, rue Léon-Foucault
02 38 43 29 68

TÔLERIE MODERNE

26, rue des Marchais
02 38 88 08 15

AUTOSUR

50, rue de la Bâtardière
02 38 43 01 73

DEP EXPRESS

9, allée Jean-Genet
02 38 73 80 00

GARAGE DE LA BÂTARDIÈRE

1, rue de la Bâtardière
06 11 01 53 20

GARAGE DES CHAISES

12, rue de Locy
02 38 88 39 23 / 09 83 32 39 23
garagedeschaises@gmail.com

GARAGE DE SONIS

1, rue Charles-Beauhaire
09 81 71 63 46 / 06 69 05 54 54

PROFIL PLUS

1, rue du Clos Saint-Gabriel
02 38 72 54 00

ASSURANCE**AGPM FAMILLE**

2, rue du Faubourg-Madeleine
02 38 61 65 11

AGENCE GROUPAMA

48 bis, rue Charles-Beauhaire
02 38 80 38 37

CABINET AXAPRÉAUD-PARMENTIER

17, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 34 93
agence.preaudparmentier@axa.fr

GENERALI

Yves Lemeunier
Résidence le Point du Jour
4, rue de la Madeleine
02 38 62 04 14

BANQUE**BNP PARIBAS**

1, rue Abbé-de-l'Épée
02 38 52 32 80

**CAISSE D'ÉPARGNE
LOIRE CENTRE**

Agence des Trois-Fontaines
Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
09 74 75 62 21

Agence mairie

73, rue Charles-Beauhaire
09 74 75 62 13

**CRÉDIT AGRICOLE
CENTRE LOIRE**

86, rue Charles-Beauhaire
02 38 60 29 64

LCL

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 32 10

CRÉDIT MUTUEL

50, rue Charles-Beauhaire
02 38 14 38 42

LA BANQUE POSTALE

3, place Condorcet
02 38 52 36 80

SC

16, rue de la Madeleine
02 38 88 79 20

BAR – TABAC – PRESSE**BISTROT DU PONT**

32, rue de la Madeleine
02 38 88 51 36

AU ROI DU CAFÉ

12, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 23 42

LA CIVETTE DE L'ESPÈRE

8, chemin de Chaingy

SNC RIGAUT-ORTIOU

Centre Commercial Gambetta
126, rue du Petit-Chasseur
02 38 43 25 00

TOTEM

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 88 00 09

**BÂTIMENT ET
TRAVAUX PUBLICS****BÂTIMENT FORCE CENTRE**

4, rue Charles-de-Coulomb
02 38 70 72 38
contact@bfcbtnp.com
www.bfc.com

TP VAL DE LOIRE

139, rue d'Huit
45640 Sandillon
02 38 41 01 00
cuny-svl@tpvl.fr
www.tpvl45.fr

BIJOUTERIE**CD'OR**

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 43 93 83

ATELIER DES LUCIOLES

177, rue Paul-Doumer
02 38 43 98 50

MONTRES AND CO

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 49 10

HISTOIRE D'OR

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 43 69 15

LA VIE EN OR

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 73 23

BOUCHERIE – CHARCUTERIE**ATLAS BOUCHERIE**

126, rue du Petit-Chasseur
06 70 08 56 26

BOUCHERIE DES 10 ARPENTS

41, rue des Dix-Arpents
02 38 43 09 33

**BŒUF TRICOLORE
(BOUCHERIE DU 8^E ART)**

9, rue de la Mouchetière
02 38 14 85 62

Groupe Croixmarie

MENUISERIE AGENCEMENT BOIS
MÉTALLERIE - ALUMINIUM - SERRURERIE
CLOISONS MODULAIRES
SERVICE MAINTENANCE



40 - 46 rue des Frères Lumière
45800 St Jean de Braye



Tél : 02 38 86 10 50
www.groupecroixmarie.com

802010

STORES

BERNARDI - SAS.COM

FERMETURES

STORES
MENUISERIES
ACIER/ALU/PVC
PORTAILS / CLÔTURES
VOLETS ROULANTS
PORTES DE GARAGE
AUTOMATISATION

39, rue Bernard Million • 45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE
Email : bernardi@bernardi-sas.fr
Site : www.bernardi-sas.com

HALL EXPO
150 M²

02 38 88 27 09

802012

802019



Génie climatique - Plomberie sanitaire - Électricité - Maintenance

S.A GALLIER - ZA «la vallée»

160, rue Léon Foucault - 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

E-mail : gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

02 38 70 72 00

Cogecem

Le Bois, on connaît

Charpente • Ossature bois • Bardage

172 bis rue Paul Doumer - 45140 Saint-jean-de-la-ruelle
02 38 22 30 90 - cogecem@cogecem.fr



802001



MA BOUCHERIE D'À CÔTÉ

86, rue Charles-Beauhaire
02 36 17 68 30

BOULANGERIE – PÂTISSERIE

CARRÉ BLANC

126, rue du Petit-Chasseur
09 50 17 72 78

FEUILLETTE

140, rue Charles-Beauhaire
02 38 54 70 88

CHRISTIAN BERTHE & BANETTE

9, rue de la Mouchetière
02 38 42 71 60

LA NOTE SUCRÉE

114, avenue Georges-Clemenceau
02 38 22 02 03

LA FARANDOLE DES PAINS

41, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 23 57

ROYAL DÉLICE

Rue des Agates
02 38 43 39 86

PAUL

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 07 08

BRASSEUR

BARBE MOUSSE

13, rue de la Mouchetière
06 48 08 20 41

CENTRE DE BIEN-ÊTRE

ORIGIN'ELLE

80, rue Charles-Beauhaire
06 50 78 00 27

CHARPENTE

COGECM

172 bis, rue Paul-Doumer
02 38 22 30 90
cogecm@cogecm.fr

CHARPENTE ORLÉANAISE

24, rue des Fontaines
06 01 81 69 82

CHAUFFAGE

CSEIP DONCIEUX

25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

ENGIE HOME SERVICES

15, rue de la Bâtardière
02 38 84 80 80

SAS GALLIER

160, rue Léon-Foucault
02 38 70 72 00
gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

CHOCOLATERIE

JEFF DE BRUGES

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 53 14 14

CLIMATISATION

EXPERT PAC

19, rue Bernard-Palissy
02 34 59 72 18

3C CLIM

17, rue Lavoisier
02 38 43 31 79

BAUCHARD ET FILS

2, rue Charles-de-Coulomb
02 38 43 47 47
www.bauchard.com

CLIM CONCEPT

19, rue Bernard-Palissy
02 38 51 15 97

ERCC

11a, rue de la Mouchetière
02 38 22 35 10

LUBIN

8, rue Lucien-Bois
02 38 66 51 37

MISSENARD-QUINT B

37, rue Bernard-Million
02 38 42 28 90

SAS GALLIER

160, rue Léon-Foucault
02 38 70 72 00
gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

JOSEPH COSNARD

30, route Nationale
45140 Ingré
02 38 43 06 55
contact@josephcosnard.com
www.josephcosnard.com

CLÔTURE

BERNARDI SAS

39, rue Bernard-Million
02 38 88 27 09
bernardi@bernardi-sas.fr
www.bernardi-sas.fr

COIFFEUR

AB BARBER

114, avenue Georges-Clemenceau
07 52 11 16 35

CHARLES VALENTINO

39, rue des Dix-Arpents
02 38 88 32 20

JEAN LOUIS DAVID

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 43 86 26

L'ATELIER INTERMÈDE

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 48 54

L'ATELIER COIFFURE

47, avenue Georges-Clemenceau
07 87 73 47 07

MA COIFFEUSE

162, rue Charles-Beauhaire
02 38 44 52 27

O CORNER

15, rue Charles-Beauhaire
02 36 17 02 76

TCHIP COIFFURE

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 70 02 81

VIP MEN BARBER

60, rue Charles-Beauhaire
07 83 18 01 92

COMMUNICATION

GRAPHISTEM COMMUNICATION

17, avenue Georges-Clemenceau
02 38 54 86 26

MEDIAPOST

9, rue de la Mouchetière
02 38 51 36 00



DUSS-ART-3D

6, résidence des Tulipes
06 63 25 91 19

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

DELTHA CONSTRUCTION

14, rue Émile-Leconte
06 86 20 88 90

LES MAISONS ECT

19, rue de la Mouchetière
45140 Ingré
02 38 74 87 94

MC BATI (SARL)

13, rue de la Mouchetière
02 34 32 13 65 / 06 84 52 19 50

AMR RÉNOVATION

148 bis, rue Paul-Doumer
02 38 84 18 33

RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE

38, rue des Charonneries
45140 Ormes
02 38 79 02 80
laurent.ridoux@rplagarde.fr
www.lagarde-restauration-
patrimoine.com

CORDONNERIE

EXTRA-SERVICES

78, chemin de Chaingy
02 38 70 53 82

COURS PARTICULIERS

ALL TALK ENGLISH

10, rue du Château-d'Eau
06 32 53 68 42

ALGÉBRILLE

Rue de la Vallée
07 49 25 88 43

COUTURE

CHEZ CATHERINE

121, rue Paul-Doumer
02 38 22 03 73

COUVERTURE

LA RIVIÈRE

8, rue Bernard-Palissy
02 38 43 30 44

SAS GALLIER

160, rue Léon-Foucault
02 38 70 72 00
gallier@gallier.fr
www.gallier.fr

DÉCORATION

MAXIBAZAR

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
09 72 61 76 51

M. YLMAZ ET MME TURGUT

12, rue Raymond-Gaudry
06 63 56 21 32

CATHERINEDEBARD.DESIGN

2, résidence des Tulipes
06 63 68 52 22

TEIX'ART

5, rue des Fontaines
06 14 37 42 22

DÉMÉNAGEMENT DE PARTICULIERS

NASSE ET MARCHAND

5, rue de la Bâtardière
02 52 56 29 48

DISTRIBUTEUR DE BOISSONS

SCHOEN BOISSONS

3, rue de la Bâtardière
02 38 72 45 10

ÉLECTRICITÉ

REXEL

10-12, rue Jean-Nicot
02 38 71 85 85

CSEIP DONCIEUX

25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

ECSA

6, rue Jean-Nicot
02 38 43 21 00

ESO ÎLE-DE-FRANCE OURY

48, rue de la Bâtardière
02 38 43 23 36

PRECISELEC

50, rue de la Bâtardière
02 38 45 00 32

SAS GALLIER

160, rue Léon-Foucault
02 38 70 72 00
www.gallier.fr

SARL BN

13, rue Clément-Ader
02 38 70 57 21

Le parc ADELIS.



**SOCIÉTÉ BAUCHARD ET FILS**

2, rue Charles-de-Coulomb
02 38 43 47 47
www.bauchard.com

VIRMOUX JEAN-LOUIS

13, rue de la Mouchetière
06 12 97 75 46

JOUSSET

1, route de Blois
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
02 38 88 22 75 / 06 07 81 35 52
contact@jousset-electricite.com
www.jousset-electricite.com

ÉLECTROMÉNAGER**ELECTRO DÉPÔT**

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 24 94 60

**ENLÈVEMENT GRAVAT
ET TERRASSEMENT****RD45/ LAVIELLE**

42, rue Henri-Pavard
02 38 88 57 44 / 06 07 08 78 90

TP VAL DE LOIRE

139, rue d'Huit
45640 Sandillon
02 38 41 01 00
cuny-svl@tpvl.fr
www.tpvl45.fr

FLEURISTE**BEBLOOM**

34, rue Charles-Beauhaire
02 38 70 05 17

INDUSTRIE**SA GUILLOT PELLETIER**

75, rue Croix-Baudu
02 38 22 88 88

THERMOR PACIFIC

17, rue Croix-Fauchet
02 38 71 38 71

BRANDT FRANCE

18, rue du 11-Octobre
02 38 70 70 70

OREXAD

1, rue de la Mouchetière
02 38 71 33 33

SOFI

11, rue de la Mouchetière
02 38 71 70 39

A2LTI RÉGION CENTRE

4, rue de la Guillaumière
02 18 81 01 10

ELEC AUTOMATISME

7, rue Jean-Nicot
02 38 22 39 39

FEDERAL MOGUL - TENNECO

Place Paul-Bert
02 38 22 92 00

SOGIPAC

5, rue de la Mouchetière
02 38 68 58 54

PLEUGER

21, rue de la Mouchetière
02 38 70 84 00

OMD

5, rue de la Bâtardière
02 52 56 46 27 / 09 73 76 42 74

GERMOND

36, rue de Bagneaux
02 38 43 02 46

LASERIS CENTRE

12, rue Bernard-Palissy
02 38 79 00 10

OPTIMA

5, rue de la Bâtardière
02 38 22 80 05

RUBIX

45, rue Bernard-Million
02 38 71 33 33

INSTITUT DE BEAUTÉ**DYNAMIC BEAUTÉ**

12, rue Raymond-Gaudry
02 38 22 00 55

YVES ROCHER

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 81 00

BEAUTIFUL INSTITUT

27, rue Charles-Beauhaire
09 86 41 68 39

BODY MINUTES

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 68 16 47

JOUSSET

☎ 02 38 88 22 75 - Port. 06 07 81 35 52

1 route de Blois
45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

E-mail : contact@jousset-electricite.com
www.jousset-electricite.com

Installation - Dépannage - Entretien - Particuliers - Professionnels

**ELECTRICITÉ
AUTOMATISME
INTERPHONIE
ANTENNE TNT**





ISOLATION

ANTONI CAMPOS

38, avenue Georges-Clemenceau
06 61 29 66 49

CSEIP DONCIEUX

25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

LAVERIE

LAVERIE SPEED QUEEN

126, rue du Petit-Chasseur
06 27 26 52 18 / 09 73 89 24 11

LAVERIE REVOLUTION LAUNDRY

2, rue Lucien-Bois
09 70 82 32 47

LOCATION

AEB

13, rue Bernard-Palissy
02 38 72 41 41

SAUNIER EXPRESS LOCATION

11, rue Croix-Fauchet
02 38 70 01 47

LOISIRS

AVANTAGES LOISIRS

1, rue Abbé-de-l'Épée
02 38 61 65 16

ESCAPE TIME ORLÉANS

50, rue de la Bâtardière
02 38 43 14 01 / 06 31 32 49 22

VERTICAL'ART ORLÉANS

2, avenue Pierre-Mendès-France
02 38 68 86 04

MAÇONNERIE

AD CONSTRUCTION

19, rue Bernard-Palissy
02 38 43 67 26

CORREIA ANTONIO

15, rue de la Haute-Jarretière
02 38 88 68 88

MC BATI (SARL)

13, rue de la Mouchetière
02 34 32 13 65 / 06 84 52 19 50
www.mcbati.fr

TEIXEIRA

2, rue Charles-de-Gaulle
06 10 69 18 27

MAROQUINERIE

ACTUEL

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 88 71 23

MATÉRIEL MÉDICAL

LOCAPHARM

17, rue de la Bâtardière
02 38 72 66 66

MENUISERIE

BERNARDI SA

39, rue Bernard-Million
02 38 88 27 09
bernardi@bernardi-sas.fr
www.bernardi-sas.com

J. TOURNE

224, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 13 63

ADEQUAT MENUISERIE

34, rue de Bagneux
06 35 49 84 14

A.P. MENUISERIES

25, avenue Georges-Clémenceau
02 38 77 29 85

CASAS

1, rue de l'Aumône
02 38 70 09 73 / 06 76 63 26 04

CSEIP DONCIEUX

25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

FRANCE MENUISERIE

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 55 16 15

ST RENOV

4, rue des Petits-Osiers
06 74 81 23 06

GROUPE CROIXMARIE

40, rue des Frères-Lumière
45800 St-Jean-de-Braye
02 38 86 10 50
croixmarie@croixmarie.com
www.croixmarie.com

RUE DU STORE

101, rue Charles-Beauhaire
02 38 21 18 19

OFFICE NOTARIAL

MAÎTRE BOUGRIER

72 bis, rue Charles-Beauhaire
02 38 65 65 30

Le centre commercial des Dix Arpents.





OPTICIEN

AFFLELOU

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 05 06

ATOL MON OPTICIEN

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 83 19 91

KRYS OPTIQUE PELLÉ

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 21 00 00 59

LA GÉNÉRALE D'OPTIQUE

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 31 20

ÉCOUTER VOIR

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 21 52

OPTICAL CENTER

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 46 91 06 06

PALETTE

SARL FC PALETES

11, rue de la Bâtardière
02 38 88 47 53

PARFUMERIE

ADOPT

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 44 70

SEPHORA

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 14 90

YVES ROCHER

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 81 00

THE WHITE PANTHER PERFUME

07 68 64 05 87

PEINTURE

TOLLENS

21, rue de la Bâtardière
02 38 63 55 44

COLLÉ PEINTURES

7, rue de la Guillaumièrre
06 63 17 82 44

ALVARO REBELO

29, rue de la Fournellerie
06 62 39 00 31

GAUTHIER

Rue de la Bâtardière
02 38 56 56 10
gauthier@gauthier-sa.fr

CSEIP DONCIEUX

25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

MASTIC

157, rue Gambetta
02 38 22 31 10

PISCINISTE

ETS LUBIN

8, rue Lucien-Bois
02 38 66 51 42

SARL VIRMoux JEAN-LOUISRIE

13, rue de la Mouchetière
06 12 97 75 46

PLÂTRIER

ART 9 BÂTIMENT

34, rue de Bagneaux
06 68 63 82 33
alin.amzulescu@art9-
batiment.com
www.art9batiment.com

PLOMBIER – CHAUFFAGISTE

CEDEO

7, rue de la Mouchetière
02 38 88 00 60

CSEIP DONCIEUX

25, rue de Bagneaux
02 38 44 23 84

THERMOR PACIFIC

17, rue de la Croix-Fauchet
02 38 71 38 71

JOB 45 DÉPANNAGE CHAUFFAGE

19, rue de la Bâtardière
02 38 43 33 97

MAISONING

5, rue Émile-Leconte
02 38 43 33 33

La ville de Saint Jean de la Ruelle.





Le centre commercial Gambetta.



SAS GALLIER

160, rue Léon-Foucault
02 38 70 72 00
www.gallier.fr

SARL BN

13, rue Clément-Ader
02 38 70 57 21

POMPES FUNÈRES

CATON

86, rue Charles-Beauhaire
02 38 72 61 62

PRESSING

5 À SEC

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 36 99 46 16

PRÊT-À-PORTER

CENTRE COMMERCIAL DES TROIS FONTAINES

Avenue Pierre-Mendès-France

INTERSPORT

02 42 95 01 01

CHAUSSÉE

02 38 44 83 55

H&M

08 05 08 88 88

MS MODE

02 38 88 32 00

NEWYORKER

02 38 14 37 60

OKAIDI

02 36 86 49 69

ORCHESTRA

02 38 22 34 30

FRIPERIE DAME

41, rue de la Jeunette
07 66 03 13 62

QUINCALLERIE

WÜRTH PROXISHOP ORLÉANS

13, rue Pierre-et-Marie-Curie
02 38 73 54 93

PROLIANS SERVET DUCHEMIN

11, rue de la Mouchetière
02 38 71 70 39

RÉPARATION ET ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE

IRIPARO

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
09 82 20 23 56

RESTAURANT

RISTORANTE DEL ARTE

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 73 28 59

FLUNCH

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 22 02 71

ICHIBAN 45

64, rue Charles-Beauhaire
02 38 53 49 58 / 06 11 13 74 92

INDOCHINE 45

40, rue Charles-Beauhaire
02 34 32 44 76 / 06 08 60 03 25

LE BISTROT DU PONT

32, rue de la Madeleine
02 38 88 51 36

PEDRA ALTA

152, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 66 06

SUSHI KING

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 24 38 38



VERTICAL'ART ORLÉANS

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 68 86 04

QUEEN'S FOOD

166, rue Charles-Beauhaire
06 35 41 82 80

RESTAURATION RAPIDE

ADANA KEBAB

18-22, rue du Faubourg-Madeleine
02 38 72 60 90

DOLCE CRÈMES GLACÉES

Triporteur ambulant
06 95 09 48 45

ILICO PIZZA

19, rue Charles-Beauhaire
02 38 68 08 20

KEBAB SAINT JEAN

66, rue Charles-Beauhaire
02 38 72 59 13

LE SMILEY

4, rue Françoise-Giroud
02 36 99 75 06

MCDONALD'S

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 45 40 40 65

PAUL

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 38 72 07 08

ZZ FAMILY CHICKEN

43, rue des Dix-Arpents
09 88 51 96 11

REVÊTEMENT DE SOL

RCP

35, rue de la Prairie
07 50 92 65 07

J. TOURNE

224, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 13 63

TOLLENS

21, rue de la Bâtardière
02 38 63 55 44

COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER

Rue de la Bâtardière
02 38 56 56 10
gauthier@gauthier-sa.fr

SALLE DE SPORT

FITNESS PARK

1, avenue Pierre-Mendès-France
06 65 51 78 54

SPORT CLUB ORLÉANS

6, rue Lucien-Bois
07 44 53 00 16

BASIC FIT

Avenue Pierre-Mendès-France
03 66 33 33 44

SANITAIRE ET ROBINETTERIE INDUSTRIELLE

CEDEO

7, rue de la Mouchetière
02 38 88 00 60



Le centre commercial des Trois Fontaines.



SÉCURITÉ – GARDIENNAGE

CR2S SÉCURITÉ

17, rue Gambetta
06 23 91 26 27

DEMETER SÉCURITÉ PRIVÉE

15, rue de la Grade
02 38 71 06 17

SARL COPS

(Centre orléanais de
protection et de sécurité)
28, avenue Georges-Clemenceau
02 38 43 17 62

SERRURERIE

BERNARDI SA

39, rue Bernard-Million
02 38 88 27 09
bernardi@bernardi-sas.fr
www.bernardi-sas.fr

CROIXALMETAL

44, rue des Frères-Lumière
45800 St-Jean-de-Braye
02 38 86 68 53
croixalmetal@croixalmetal.com
www.croixalmetal.com

SERVICES À LA PERSONNE

ALLIANCE VIE ORLÉANS

30, rue Charles-Beauhaire
02 38 23 51 66

DÉMARCHES AU TOP

70, rue des Chaises
06 77 39 50 11

DS LOIRET

32 bis, rue de Bagneaux
02 38 70 50 09

FÉDÉRATION ADMR DU LOIRET

32 bis, rue de Bagneaux
02 38 70 50 51

NET'OR

4, rue Jean-Nicot
02 38 86 57 45

STATION-SERVICE

AUCHAN VAL DE LOIRE

71, chemin de Chaingy
02 38 22 73 00

ACCESS – TOTALENERGIE

20, rue Charles-Beauhaire
02 38 88 09 86

TAXI

TAXI D'ORLÉANS

02 38 53 11 11

TÉLÉPHONIE

BOUYGUES TELECOM

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
09 86 01 02 01

SFR

Centre Commercial des
Trois Fontaines
Avenue Pierre-Mendès-France
02 36 47 71 72

TRAITEUR

ROSY SERVICES

3, rue Lancelot
06 73 62 35 77

AUX ROTS DU ROY

26, allée Claude-Debussy
06 25 93 63 01

À VOS COUVERTS

10, rue du Clos-du-Renard
07 66 80 80 29

TRANSPORTS

ALLARD LOGISTICS 45

24, rue Émile-Leconte
02 38 79 03 79

SOCIÉTÉ GEFCO

Rue Jean-Nicot
02 38 72 57 58

MAP EXPRESS

4-8, rue Jean-Nicot
02 38 68 61 77

Groupe Croixmarie

MENUISERIE AGENCEMENT BOIS
MÉTALLERIE - ALUMINIUM - SERRURERIE
CLOISONS MODULAIRES
SERVICE MAINTENANCE



40 - 46 rue des Frères Lumière
45800 St Jean de Braye



Tél : 02 38 86 10 50
www.groupecroixmarie.com



900553C

3 E.Leclerc 
DRIVE

sur Orléans nord

Fleury les Aubrais

12 Rue André Dessaux,
45400 Fleury-les-Aubrais



Orléans

21 Av. des Droits de l'Homme,
45000 Orléans

St Jean de la Ruelle

2 Rue Lucien Bois,
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

Ormes

NOUVEAU RELAIS

7 Rue des Sablons, 45140 Ormes





PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

La pépinière d'entreprises, située au 34, rue de Bagneaux, met à disposition des créateurs d'entreprise des locaux modulables (bureaux/locaux de services). Gérée depuis le 1^{er} janvier 2003 par Orléans Métropole, celle-ci l'a confiée à l'association Orléans Pépinières, qui offre au quotidien à ses jeunes entrepreneurs ou à ses créateurs d'entreprise un accompagnement et des services mutualisés.

ORLÉANS PÉPINIÈRES :

34, rue de Bagneaux BP 4615 –
45146 Saint Jean de la Ruelle
cedex.

Téléphone : 02 38 70 40 00

Mail : accueilsjr@orleanspepinieres.fr

Responsable de site :

Mme Allison LEGEAY

3GC AUTOMATION

Électricité, électronique et
automatisme industriel

Contact : Christophe
MANSION au 06 52 35 41 47
3gc-automation.fr

ACL45

Maintenance, réparation,
modernisation ascenseurs
et fermetures motorisées

Contacts : Fabien PERRAUDEAU
au 07 80 70 80 89 et Antonio DE
OLIVEIRA au 06 52 87 57 06

AELIO SOLAR

Étude et installation
d'équipements photovoltaïques

Contact : François BLANVILLAIN
au 07 68 99 15 15
aelio-solar.fr

AFINE COURTAGE

Assurances de personnes,
conseil et diagnostic

Contact : Delphine ROGER DE
CAMPAGNOLLE au 07 65 64 73 73
delphine@afine-courtage.fr

CABINET BOUAN

Conseil en propriété industrielle

Contact : Louis-Paterne
BOUAN au 02 38 70 40 18
www.bouan.fr

EMIAGIC

Conseil en systèmes et
logiciels informatiques

Contact : Jimmy PAQUEREAU
au 02 38 70 40 25
www.emiagic.com

FORMOSUM

Achat – vente de mobilier
standard ou sur mesure pour
cafés, hôtels, restaurants

Contact : Patricia RIOTE
au 02 38 70 40 19
www.formosum.com

GERMINAL

Accompagnement entrepreneurial
et social pour les travailleurs
indépendants en insertion

Contact : Marion RICHE
au 07 88 77 56 55 - marion.
riche@groupe-sos.org
www.germinal-territoires.fr

IMPULSE 3D

Impression 3D

Contact : Benjamin KRULL au 06 99
10 91 78 - contact@impulse3d.fr
www.impulse3d.fr

I.M.V. GARAGE ET INDUSTRIE

Réparation, vente et
maintenance de matériel
de garage et d'industrie

Contact : Gilles MIGOUBERT
au 02 38 70 40 12

INGENAO

Ingénierie, études techniques

Contact : Nicolas BOUCHER
au 02 38 70 40 41
www.ingenao.com

INITIATIVE CENTRE

VAL DE LOIRE

Financement et accompagnement
des créateurs, repreneurs et
développeurs d'entreprise

Contact : Victoria DEHAIS
au 07 63 88 73 19 – contact@initiative-cvdl.fr
www.initiative-cvdl.fr

KEEP DESIGN

Agence de communication globale

Contact : Yarath PHAY
au 02 38 70 40 27
contact@keepdesign.fr
www.keepdesign.fr

LMR SERVICES

Équipements électriques
industriels

Contact : David LECOLLOEC

au 02 38 63 15 68
www.lmr-services.com

NEOS ELECTRONIC

Électronique et conseil
pour la maintenance de
systèmes existants

Contacts : Audrey BANGOURA
et Vincent COUTURIER
au 02 38 53 00 92
neos-electronic.com

ODYSSÉE CRÉATION

Soutien aux entreprises

Contact : Emmanuelle
CHAPLAULT au 06 95 58 81 55
www.odyssee-creation.coop

RELAIS LEAN CENTRE DE L'INSTITUT LEAN FRANCE

Pensée Lean en France

Contact : Richard KAMINSKI
au 02 38 70 40 21
www.institut-lean-france.fr

SIGNETIS

Signalétique

Contact : Christophe
TROTIGNON et Frédéric
SCHNEIDER au 09 64 32 66 62
www.signetis.fr

STAFFU

Expert en recrutement

Contact : Antoine FOUGERAY
au 07 45 15 32 75
staffu-recrutement.fr

SYN'OPS

Accompagnement opérationnel
des dirigeants de PME

Contact : Anne BOURGUIGNON
D'HERBIGNY au 06 66 90 77 95
www.syn-ops.fr

VAL ELEC

Électricité

Contact : Christophe REA
au 02 38 70 40 16

WE-TRONIC

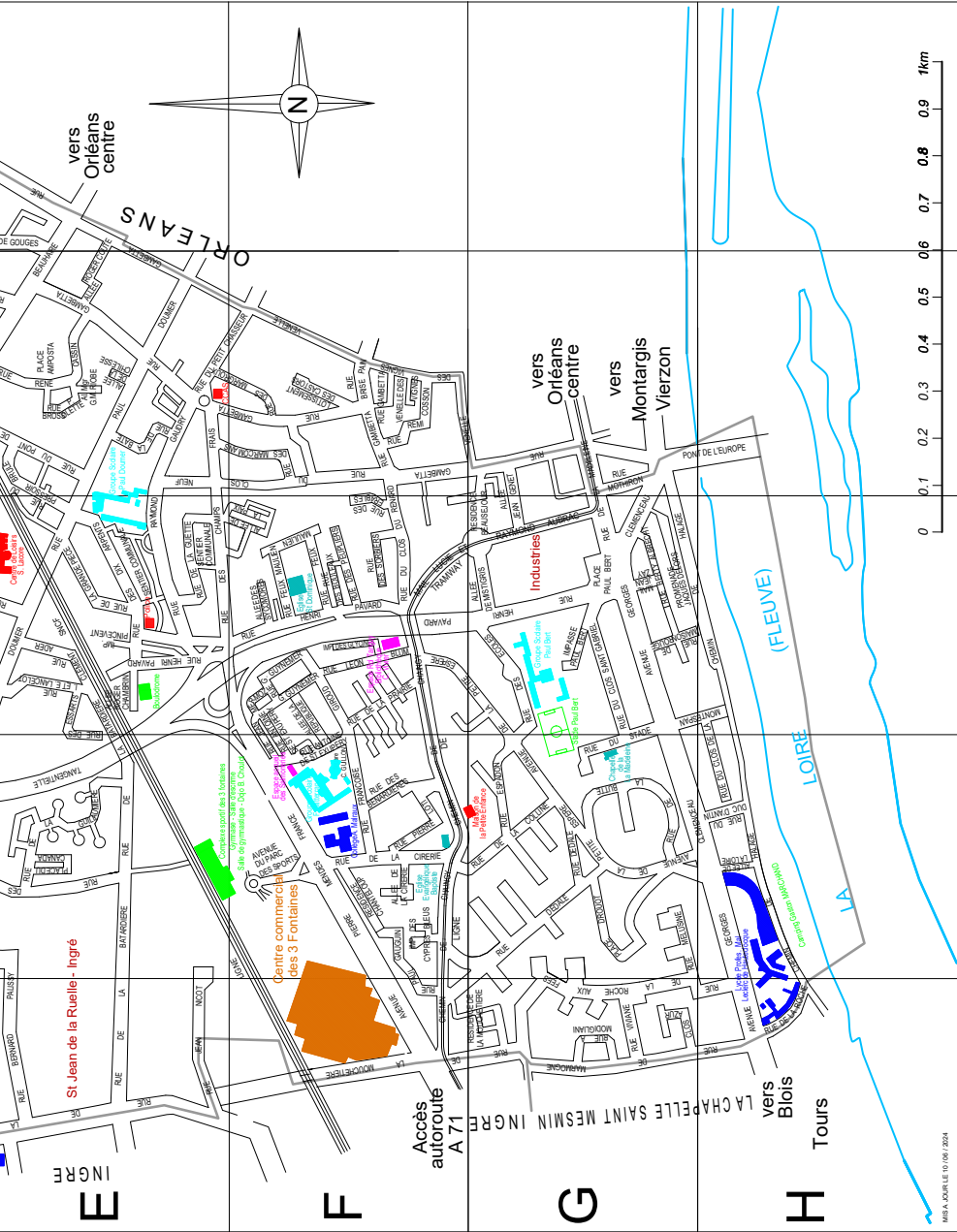
Électronique industrielle

Contact : Valentin VIGNERON au
02 38 83 66 61 - 07 85 76 42 27
www.we-tronic

[illegible]

Index des rues et des édifices

A		F		R	
ADER (rue Clément)	E3	FAUVETTE (allée de la)	D3	RAPINE (Allée Maurice)	D5
AGATES (rue des)	A-B-4	FERRAT (rue Jean)	C4	RAVEL (rue Maurice)	B5
AIGUES-MARINES (rue des)	A4	FERRY (square Jules)	D3	REGGIA (rue Marie)	C1-2
ALLEVILLE (rue d')	B-2-3	FONTAINES (rue des)	D2-3	REINÉ DES REINETTES (rue)	C2-3
AMETHYSTES (rue des)	A5	FOSSIANTE (rue des)	A2-3	REPUBLIQUE (place de la)	F3
AMPOSTA (place d')	E4	FOUCAULT (rue Léon)	D2	RIEBE (allée Mgr Guy-Marie)	E4
ANTIN (rue du Duc d')	G-H-2	FOUREST (rue du Colonel)	D4	ROCHE (rue de la)	H1
AUBRAC (Mail Louis et Raymond)	F-G-3	FOURNELLERIE (rue de la)	C2	ROCHE AUX FEES (rue de la)	G1-2
AUMONE (rue de)	B4	FROMENTIN (chemin du)	C3	RUBIS (rue des)	B4-5
AYDES PROLONGEE (rue des)	A5				
AZUR (place)	G1	G		S	
B		GAMBETTA (rue)	E-F-4	ST EXUPERY (rue Antoine de)	F-3
BAGNEAUX (rue de)	D-C-4	GAMBETTA (venelle)	E-F-4-5	SANSON (rue Louis)	C1
BAKER (rue Josephine)	B3	GALDORY (rue Raymond)	E-3-4	SAPHIRS (rue des)	B4
BASSE JARRETIERE (rue de la)	C3	GAUGUIN (rue Paul)	F1-2	SATIE (rue Erik)	A5
BATANCRIER (rue de la)	E1-2-3	GAULLE (rue Charles de)	D4	SCHUMANN (rue Robert)	A-B-5
BERT (chemin de la)	C2	GENET (allée Jean)	G-3-4	SORBIERS (rue des)	F3
BATE (rue de la)	E4	GENEVIOUX (rue Maurice)	B-3	STADE (rue du)	G-2-3
BATE D'OR (allée de la)	D3	GROND (rue François)	F2-3	SYCOMORES (allée des)	E-F-3
BEAUNAIRE (rue Charles)	C1-2-3-4-5	GLYCINES (impasse des)	F3		
BEAU SEJOUR (résidence)	F3-4	GOMMERN (allée de)	B5	TILLION (rue Germaine)	B3
BENARDIERES (rue des)	F2	GOUFFRES (chemin des)	A2	TOULOUSE (rue Roger)	D4
BERT (place Paul)	G3	GOUGES (rue Olympe de)	D-5	TOURNAINES (place des)	B4
BERT (impasse Paul)	G3	GRADIE (rue de la)	A4	TREMBLAIRS (rue des)	G1
BERVLS (rue des)	A4-5	GRANDE PIECE (rue de la)	C4	TRUFFAUT (rue François)	C3
BLUM (rue Léon)	D5	GRANDE (allée de la)	C4	TULIERS (résidence des)	D4
BOECHE (rue de la)	F3	GRENATS (rue des)	B4	TURQUOISES (rue des)	B4
BOIS (rue Lucien)	C-3	GUETTE (rue de la)	E3		
BOULEAUX (rue des)	F3	GUIGNARD (rue Maurice)	C1	V	
BOUSSON (rue Henri)	D2	GUILLAUMERE (rue de la)	E2	VAILLANT-COUTURIER (rue MC)	B3
BRISE-PAIR (rue)	F4	GUYNEMER (rue Georges)	F3	VALLEE (rue de la)	D2
BROSSELOTTE (rue Pierre)	E4			VAUDIERE (rue de la)	C-D-1
BUTTE (rue de la)	G2	HALAGE (chemin de)	H2-G3	VERGERS (rue des)	D1-2
C		HAUTE JARRETIERE (rue de la)	C2-3	VEUX BOURG (rue du)	C3
CANADA (place du)	E2	JACOB (rue Max)	B-C-4	VIGNE (venelle des)	F4
CASSIN (rue René)	E4	JADES (rue des)	B4	VIVIANE (rue)	G1
CASTORS (journellement des)	F4	JAURES (rue Jean)	D3		
CEBRE (impasse du)	G3	JEUNETTE (rue de la)	C-D-3	Z	
CHANGY (chemin de)	F11-23	JUSTES DE FRANCE (Mail des)	C-D-3	ZAY (Place Jean)	C1
CHAISES (rue des)	A-B-5	KWIS (allée des)	B5		
CHAMP HUET (chemin du)	B1-B-2	L		ATELIERS MUNICIPAL	D4
CHAMPS FRAIS (rue des)	E-3-4	LANCELOT (rue Ernest et Isabelle)	D-3-4	BIBLIOTHEQUE Colette VIVIER	F3
CHANTELOUP (résidence)	F2	LANGVIN (rue du)	D2	BIBLIOTHEQUE DU CHAT PERCHE	B4
CHAPPE (rue Claude)	F2	LENDORMAND (rue Jules)	D2	BOULODROME	E3
CHATEAU D'EAU (rue du)	C-D-1	LOCY (rue des)	B-3-4	BUREAU DE POSTE	D3
CHELESSE (allée de la)	E4	LOIRE (allée de la)	G-H-2	BUREAU DE POLICE	E3
CHOPIN (rue Frédéric)	B5	LOTI (rue Pierre)	F2	CAMPING Gaston MARCHAND	H2
CIRIERE (allée de la)	F2			CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTES	D4
CIRIERE (rue de la)	F2	M		CENTRE DE LOISIRS MAT. Suzanne LACROE	D3
CLEMENCEAU (avenue Georges)	H1-G2-3	MADELEINE (rue de la)	G3-4	CENTRE MEDICO-SPORTIF	D4
		MAISON ROUGE (rue de)	D-2	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	
CLOS DE LA MONTESPAN (rue du)	G2-3	MARCAUS (rue des)	D-2	POLE TERRITORIAL NORD OUEST	B5
CLOS DU MOINE (rue du)	C2-3	MARCOMANS (rue des)	E-3-4	SERVICE ESPACES VERTS	D3
CLOS DU RENARD (rue du)	F3-4	MARGROUX (impasse des)	E-F-4	CHAPPELLE DE LA MADELEINE	G2
CLOS SAINT GABRIEL (rue du)	G3	MAROTTE (rue Edmé)	C-D-2	C.I.D.E. 45	C4
CLOSIERS (rue des)	A-B-5	MARLY (allée Anna)	D4	CIMETIERE	C-3-4
CLOS NEUF (rue du)	E-F-4	MARMOGNE (rue de)	G1	COLLEGE Andre MALRAUX	F2
CLOUSEAU (rue du)	D2	MAULIEN (rue Félix)	F3	COLLEGE Max JACOB	C4
COLLINE (rue de la)	F-G-2	MAYER (rue Daniel)	D3	COMPLEXE SPORTIF Maurice MILLET	C4
CONDORCET (place)	D4	MELUSINE (rue)	G2	ECOLE MATERNELLE Jules LENORMAND	D3
CORBOLOTES (passage des)	D4	MENDES-FRANCE (avenue Pierre)	F11-2	ECOLE ELEMENTAIRE Jules LENORMAND	D3
		MERISES (impasse des)	C-2-3	ECOLE ELEMENTAIRE JAMES ET MATERNELLES :	
CORNALINES (rue des)	A-B-4	MERMOZ (rue Jean)	E3-F3	- Louis ARAGON	B4
COSSON (rue René)	F4	METECRES (place des)	F2	- Paul BERT	G3
COULOMB (rue Charles de)	D2	MILLET (rue Maurice)	C4	- Paul DOUMER	E3
COUTE (Allée Roger)	E4-5	MILLION (rue Bernard)	C-D-4	- Jean MOULIN	B4
CREICHE (rue Bernard-Jean)	C1	MISTIGRIS (allée de)	F3	- François TERRIERAND	F2
CROIX BAUDOU (rue)	B5	MODIGLIANI (rue Amédéo)	G1	EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE	F2
CROIX FAUCHET (rue)	D4-5	MONNET (rue Jean)	D4	EGLISE PAROISSIALE	D3
CYPRES BLEU (impasse des)	F2	MOTHRON (rue)	G4	EGLISE SAINT DOMINIQUE	F3
D		MOUCHETIERE (résidence de la)	D-E-F1	ESPACE CARAT (Tennis couverts)	B4
DAMAS BLANC (rue)	C-2-3		F1	ESPACE ROL TANGUY	F3
DAME ROSE (rue)	A-B-2	N		ESPACE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	B4
DEBussy (Allée Claude)	A-B-5	NICOT (rue Jean)	E1-2	ESPACE ACCUEIL DES SALMONIERES	F2
DEDALE (rue)	G2	OFFENBACH (rue Jacques)	B5	ESPACE A. MARLY (Madriathèque Salle de mariages)	D4
DE GAULLE-ANTHONIOZ (rue Genevieve)	B3	ONZE OCTOBRE (rue du)	C5-D4-5	ESPACE INTERGENERATIONNEL	
DIAMANTS (place des)	B4	OPALINES (rue des)	B4	LE CLOS DE LA JEUNETTE	C3
DIAMANTS (rue des)	B4	P		FONDATION VAL DE LOIRE	D3
DIX ARPENTS (rue des)	E3	PAINEVE (rue Jean)	C1-2		
DOMINICAINES (allée des)	D4	PAIX (allée de la)	E-3-4	GYMNASSE DES 3 FONTAINES, DOJO Bernard CHOULOT,	
DOUMER (rue Paul)	D1-2-3-E-4	PAISSY (rue Bernard)	D1-2	SALLE DE GYMNASTIQUE, SALLE D'ESCRIME	E2
DOYENNE DU COMICE (rue)	D2	PAVARD (avenue François)	D3	INDUSTRIES	G3-C4-5-D5
DRUOT (place)	G2	PAVARD (rue Henri)	E-F-G-3	I.R.E.S.D.A.	C-4
DUQUE (rue Abok)	D3	PERLES (rue des)	B4-5	LYCEE PROFESSIONNEL MARECHAL LECLERC	
DUMAS (rue pierre)	C1	PETIT CHASSEUR (rue du)	E4	DE HAUTE-LOGIQUE	H1-2
		PETITE ESPERE (avenue de la)	F3-G2-3	LYCEE PROFESSIONNEL MARECHAL LECLERC	
		PETIT ORME (chemin du)	C2	DE HAUTE-LOGIQUE ANNEXE	D1
		PETITS OSIERES (rue des)	C2-D1-2	MAIRE : ESPACE EMPLOI - FORMATION	D3
		PEUPLIERS (rue des)	F3	MAISON DE LA MUSIQUE ET LA DANSE	C-D-4
		PIAF (Place Edith)	C3	MAISON DE LA PETITE ENFANCE	F-G-2
		PINCENET (impasse)	E3	MAISON DE RETRAITE Raymond Paulin	C3
		PLANTES (chemin des)	A3	MAISON DE SAINTE Françoise Dolto	B4
		POIRIER (rue du)	B3	PARC D'ACTIVITES	
		PONT DE TOURS (rue du)	D-E-4	"SAINT JEAN DE LA RUEELLE - INGRE"	D-E-F-1
		PRAIRIE (rue de la)	F3	POLE D'ACTIVITES Charles BEAUPHAIRE	B5-C4-5-D5
		PRESSOIR BRULE (rue du)	D-E-4	SALLE L'UNION	G-2-3
				STADE Paul BERT	D3
				STADE Jules LENORMAND	D3
				ZONE D'ACTIVITES "LA VALLEE"	D2
				ZONE D'ACTIVITES "LE CLOS DU MOINE"	C3



Centre commercial Les 3 fontaines

Auchan



**Votre magasin
est ouvert 7j/7**



**Du lundi au Samedi
08:30 à 21h30
et le Dimanche
08:30 à 12h30**



**Avenue Pierre Mendès France
45140 St Jean de la Ruelle
02 35 22 73 00
www.auchan.fr**

f Rejoignez-nous !



**CHAUFFAGE
CLIMATISATION**

**ÉNERGIES
RENOUVELABLES**

**SANITAIRE
SALLE DE BAIN**

**Joseph
Cosnard**



CHAUFFAGE TOUT EMETTEUR
Radiateurs - Planchers chauffants

ÉNERGIES TRADITIONNELLES
Gaz - Fuel



**EAU CHAUDE SANITAIRE
TRAITEMENT D'EAU**
Filtration - Adoucisseurs

SALLE DE BAIN
Création et rénovation



ÉNERGIES RENOUVELABLES
Chaudière à granulés - Poêle à granulés
Pompe à chaleur - Solaire thermique

SALLE D'EXPOSITION



30 Route Nationale 45140 INGRÉ

Tel : 02 38 43 06 55 - contact@josephcosnard.com

www.josephcosnard.com



Cécile BLATGÉ
Alexandre TERTIS

ASSURANCES

PARTICULIER - PROFESSIONNEL - ENTREPRISE

SANTÉ - PRÉVOYANCE

GESTION DE PATRIMOINE

SAINT JEAN DE LA RUELLE
86 rue Charles Beauhaire
(Face à la Mairie)
45140 St Jean de la Ruelle
02 38 24 04 30
bt.stjean@allianz.fr

ORLEANS CENTRE
3 rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 24 06 00
jl.orleans@allianz.fr